PARTICIPATIVE & CITOYENNE

EMPLOI & FORMATION

ATTRACTIVE & SOLIDAIRE

QUALITÉ DE VIE

Rapport d'activité et de développement durable 2017

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Plus qu'une Région, une chance

www.**regioncentre-valdeloire**.fr

Région Centre-Val de Loire

SOMMAIRE

3 Édito du Président de la Région Centre-Val de Loire
4 La Région Centre-Val de Loire stratège et citoyenne
6 Le fonctionnement de l'institution régionale
8 La Région Centre-Val de Loire en action
10 La Région Centre-Val de Loire en action avec ses structures associées

12 Une Région participative et citoyenne

14 Une Région à l'écoute de ses concitoyens
16 Une Région qui vous donne la possibilité d'agir
17 Focus Développement Durable

18 Une Région qui agit pour les emplois de demain, des salariés sécurisés et toujours mieux formés

20 Une Région qui soutient le développement des entreprises porteuses d'emploi
23 Une Région mobilisée pour la transition écologique
25 Une Région qui accompagne la transition agro-écologique de l'agriculture et agit pour une alimentation de qualité dans la proximité
27 Une formation adaptée pour tous
29 Une Région mobilisée pour le premier emploi des jeunes
31 Focus Développement Durable

32 Une Région attentive à sa jeunesse et à ses aînés

34 Une Région qui accompagne ses aînés
36 Une Région qui garantit la réussite éducative pour tous
38 Une Région attentive à la vie quotidienne des jeunes
41 Une jeunesse engagée dans la citoyenneté du 21eme siècle
43 Focus Développement Durable

44 Une Région solidaire, attractive et reconnue pour sa qualité de vie

46 Une Région qui fait le pari des transports en commun et des mobilités
48 Une Région mobilisée pour la révolution numérique
51 Une Région qui assure l'égalité des territoires
53 Une Région qui accompagne la culture et le sport pour tous
56 Une Région qui rayonne
58 Une Région qui protège et valorise son patrimoine naturel et culturel
61 Focus Développement Durable

62 Une collectivité exemplaire

64 Organiser une collectivité efficace
66 Mobiliser les agents et nourrir le dialogue social
69 Focus Développement Durable

70 Rapport financier 2017

ÉDITO du Président
de la Région Centre-Val de Loire

Depuis la réforme territoriale et la réorganisation des compétences des collectivités publiques, la Région s'affirme comme un acteur majeur de la vie des citoyens et des territoires, organisant désormais des services publics en lien direct avec l'usager.

Ainsi, 2017 a été l'année décisive de la prise de la responsabilité des transports scolaires. Le choix de la gratuité a permis à 7 000 familles supplémentaires d'utiliser ce service dès le mois de septembre dernier. La Région réaffirme ainsi son soutien au pouvoir d'achat des familles. Avec les transports interurbains et les TER, ce sont près de 10 % des habitants de la région qui sont désormais quotidiennement transportés par un service piloté par la Région.

Le budget 2017 a traduit notre volonté de préparer l'avenir économique de notre région. L'ouverture de l'agence DEV'UP marque une nouvelle étape de notre action. La collectivité régionale a donc placé l'emploi, le développement économique, la transition écologique, l'attractivité des territoires et la solidarité au cœur de ses missions.

Cette année, les défis ont été nombreux et la Région a su se montrer à la hauteur, en exerçant ces responsabilités nouvelles dans un contexte national budgétairement très contraint.

Notre Région mène à bien ces ambitions grâce à l'engagement et au professionnalisme de ses agents. Ce rapport d'activité et de développement durable qui rend compte de l'action publique répond ainsi aux exigences démocratiques. Il retrace l'ensemble de nos réalisations pour l'année 2017 destinées à améliorer le quotidien des habitants et à préparer l'avenir de notre région. Pour une Région plus forte et plus solidaire.

François BONNEAU
Président de la Région Centre-Val de Loire

Une Région
stratège et citoyenne

La loi engage les Régions à élaborer des schémas, des stratégies dans des domaines majeurs tels que le développement économique, la formation et l'aménagement du territoire. Parmi ces schémas, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires aura pour ambition de donner une vision collective de l'avenir de notre région.

« CENTRE-VAL DE LOIRE, RÉGION 360° » : LANCEMENT DE L'ÉLABORATION DU SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES (SRADDET)

2017 a été marquée par le lancement de la concertation pour l'élaboration du SRADDET, qui constitue une nouvelle étape dans la construction collective de l'avenir de notre région. Ce schéma donnera les objectifs de moyen et long termes, en particulier en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, d'infrastructures de transport, d'intermodalité, de climat, d'air, d'énergie, de biodiversité, de prévention et de valorisation des déchets.

Centre-Val de Loire
LA RÉGION
360°

Le SRADDET se construira en articulation avec les stratégies régionales sectorielles existantes et proposera une vision régionale globale et unifiée de l'aménagement et du développement durable de notre région. Il devra aussi assurer la cohérence entre les politiques régionales et celles menées par les autres échelons des collectivités. Ainsi, une très large concertation a été lancée en novembre 2017 et se poursuivra tout au long du premier semestre 2018 pour permettre à tous, territoires, professionnels et citoyens, d'apporter leur contribution.

LA SIGNATURE DU CONTRAT RÉGIONAL POUR L'ORIENTATION ET LA FORMATION

En juillet 2017, 16 signataires se sont engagés à travers le contrat régional pour l'orientation et la formation professionnelles (CPRDFOP) en région Centre-Val de Loire. À travers cette signature, l'État, la Région et les partenaires sociaux marquent leur volonté de coordonner leurs actions pour les cinq prochaines années. Cette contractualisation s'articule autour de 4 priorités : accompagner chaque habitant dans ses choix d'information et d'orientation tout au long de la vie ; dynamiser et sécuriser les parcours au regard des besoins des personnes, des territoires et des entreprises ; la cohérence des schémas de formation spécifiques avec les priorités du contrat ; et une gouvernance quadripartite.

DE NOUVELLES AMBITIONS RÉGIONALES EN MATIÈRE DE NUMÉRIQUE ET D'ALIMENTATION

En juin 2017, la Région a adopté sa **stratégie des usages et services numériques** qui vient compléter le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et la Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique (SCORAN).

Cette stratégie se décline autour de 4 ambitions : généraliser l'accès aux réseaux et aux données ; soutenir et accompagner l'écosystème régional du numérique ; diffuser et valoriser la culture numérique ; expérimenter les usages de demain sur les territoires.

La Région a également adopté, en 2017, une **stratégie régionale en faveur de l'alimentation** qui, à l'instar de la stratégie numérique et du CPRDFOP, contribuera aux objectifs portés par le SRADDET.

Cette stratégie repose sur 3 objectifs : l'amélioration de la qualité nutritionnelle du régime alimentaire; la réduction de l'empreinte écologique de l'alimentation et la relocalisation à l'échelle des territoires de l'activité économique.

CENTRE-VAL DE LOIRE, UNE RÉGION HAUTEMENT CITOYENNE

De février à juillet 2017, à travers une « Tournée citoyenne » sur l'ensemble de son territoire, la Région a lancé une grande opération de concertation autour de la thématique de la démocratie et de la participation citoyenne. Son objectif était de faire émerger des propositions pour enrichir le fonctionnement de la démocratie et de recueillir des propositions sur les politiques publiques de la Région, qui viendront nourrir le SRADDET. Cette concertation alimentera la délibération qui définira les contours de la démocratie permanente en Région Centre-Val de Loire.

Dans le cadre du code général des collectivités territoriales, de la loi Grenelle II de 2010 et de la loi de 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, la collectivité doit remettre un rapport d'activité, un rapport Développement Durable et un rapport sur l'égalité Femmes-Hommes.

Le Conseil régional a fait le choix de remettre un seul et unique document montrant l'imprégnation du développement durable et de la dimension égalité au sens large dans les actions régionales.

Les opérations emblématiques en matière de durabilité prenant en compte le plus simultanément possible des préoccupations économiques, sociales et environnementales sont valorisées à la fin de chaque axe dans un Focus Développement Durable.

La dimension d'égalité (égalité femme-homme, lutte contre le handicap, exclusions et discriminations) est valorisée par le logo suivant :

Les mesures dites de la mandature 2015-2021 sont identifiées par le logo suivant :

Le fonctionnement
de l'institution régionale

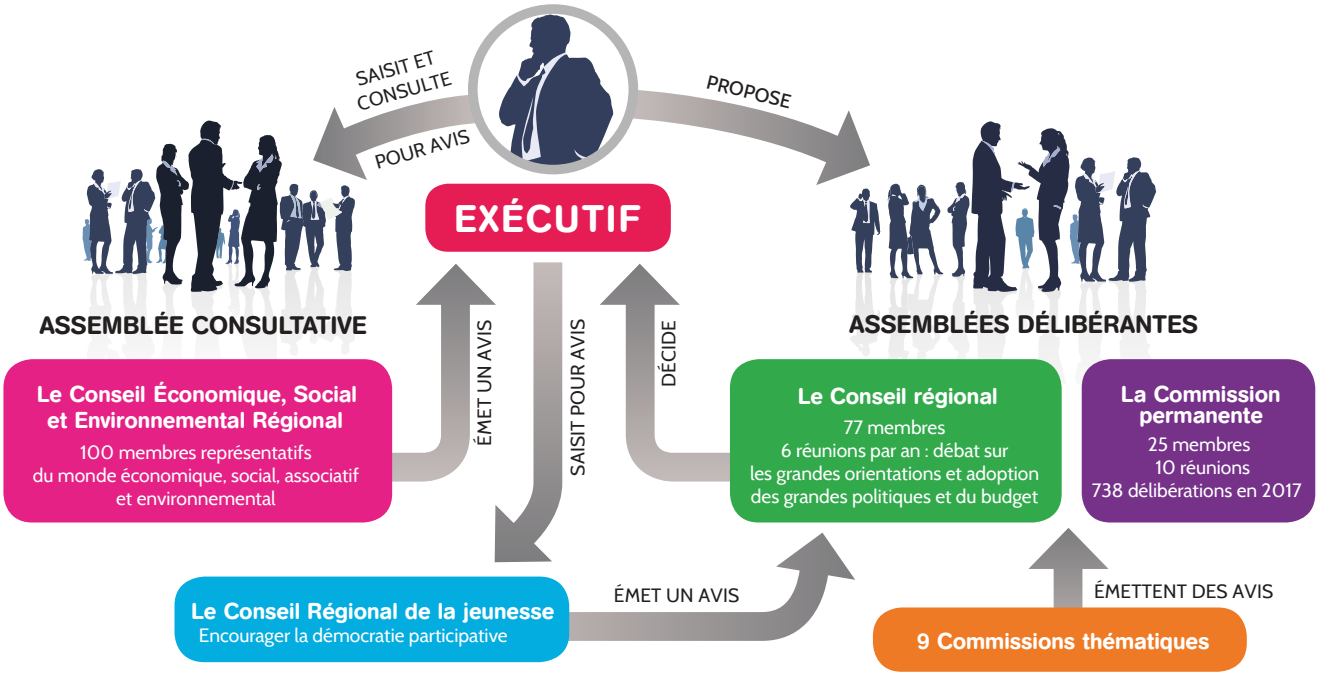

L'EXÉCUTIF

François BONNEAU, Président,
élu par le Conseil Régional, prépare et exécute les délibérations, gère le budget et le patrimoine de la Région et dirige les services.

Il est assisté de **13 Vice-présidents** élus par le Conseil régional et de **7 conseillers régionaux délégués** désignés par lui.

- **Marc GRICOURT**
  1er vice-président délégué
- **Cathy MUNSCH MASSET**
  2e vice-présidente déléguée
- **Benoît FAUCHEUX**
  3e vice-président délégué
- **Isabelle GAUDRON**
  4e vice-présidente déléguée
- **Harold HUWART**
  5e vice président délégué
- **Anne LECLERCQ**
  6e vice présidente déléguée
- **Dominique ROULLET**
  7e vice président délégué
- **Agnès SINSOULIER BIGOT**
  8e vice-présidente déléguée
- **Philippe FOURNIÉ**
  9e vice président délégué
- **Anne BESNIER**
  10e vice présidente déléguée
- **Charles FOURNIER**
  11e vice président délégué
- **Christelle DE CREMIERS**
  12e vice présidente déléguée
- **Mohamed MOULAY**
  13e vice président délégué

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

- **Audrey ROUSSELET**
  Personnel
- **Alix TERY-VERBE**
  Prévention Santé - Environnement
- **Jean-Philippe GRAND**
  Efficacité énergétique du patrimoine
- **Tania ANDRE**
  Agriculture
- **Olivier FREZOT**
  Coopération décentralisée
- **Fanny PIDOUX**
  Égalité femme-homme handicap lutte contre les discriminations
- **Pierre COMMANDEUR**
  Numérique

LE CONSEIL RÉGIONAL

Élu au suffrage universel direct, il est composé de 77 membres : **33 femmes/44 hommes en 2017**

REPRÉSENTATIF DE CHAQUE DÉPARTEMENT :

- Loiret : **20 élus**
- Indre-et-Loire : **20 élus**
- Eure-et-Loir : **12 élus**
- Loir-et-Cher : **9 élus**
- Cher : **9 élus**
- Indre : **7 élus**

CONSTITUÉ EN GROUPES :

- Socialistes, Radicaux et Démocrates : **31 élus**
- Écologiste : **9 élus**
- Union de la Droite et du Centre : **20 élus**
- National : **16 élus**
- Non inscrit : **1 élue**

Il se réunit 6 fois par an pour débattre et voter le Budget régional et les grandes politiques régionales. Il se saisit également de sujets d'actualité.

LA COMMISSION PERMANENTE

Élue par le Conseil Régional, elle est composée du Président, des Vice-présidents et de 11 autres membres représentatifs des groupes politiques.

Elle a reçu la délégation du conseil régional pour prendre les décisions sur les très nombreux dossiers instruits par les services et se réunit **10 à 11** fois par **an.**

738 délibérations ont été adoptées en 2017 se traduisant par plusieurs milliers de subventions, l'actualisation et l'adoption de cadres d'intervention régionaux, des centaines de contractualisations avec les partenaires de la Région.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

- **Finances, fonds européens, personnel et fonctionnement de l'administration**
- **Développement économique, économie sociale et solidaire, agriculture et transfert de technologie**
- **Éducation, apprentissage, formations sanitaires et sociales**
- **Aménagement du territoire, Numérique, politique de la ville et développement rural**
- **Transports et intermodalité, transition énergétique et environnement**
- **Enseignement supérieur et recherche**
- **Culture, sports et coopération décentralisée**
- **Tourisme**
- **Formation Professionnelle**

Se réunissent chaque mois pour émettre un avis sur les rapports présentés au vote des assemblées délibérantes, elles se saisissent aussi de sujets en relation avec leurs compétences et reçoivent régulièrement les partenaires de la Région (SNCF, acteurs économiques, chercheurs, structures culturelles et sportives…) ou vont à leur rencontre (visites d'entreprises, lycées, laboratoires de recherche, exploitations agricoles…).

LE CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

Le CESER est une **assemblée consultative représentative des organisations socio-économiques de la Région** dont la liste est arrêtée par le Préfet. Présidé par **Éric CHEVEE qui a succédé à Xavier BEULIN en février 2017**, il est composé de 100 membres désignés par ces organismes pour une durée de 6 ans, organisé en 4 collèges, 4 commissions et 2 sections.

Le CESER se réunit selon la même régularité que le Conseil Régional pour examiner et émettre un avis sur les rapports soumis au vote ou au débat du Conseil régional. Au-delà de ces saisines par le Président du Conseil régional, le CESER s'autosaisit de sujets intéressant le territoire régional afin d'enrichir la réflexion du Conseil Régional. **En 2017, le CESER a rendu 19 avis sur les questions dont il a été saisi** par le Président du Conseil Régional.

Il a adopté 8 rapports : le logement des jeunes et des personnes âgées en région Centre Val de Loire, l'économie circulaire, la scolarisation des lycéens en situation de handicap, vers la démocratie permanente ainsi que des contributions à l'élaboration du SRESRI, du Plan Régional de Prévention et de gestion des Déchets, de la stratégie régionale de l'ESS, et à la clause de revoyure de la convention TER, une réunion commune avec le Conseil Régional pour le lancement des travaux du SRADDET.

LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA JEUNESSE

Le Conseil Régional de la Jeunesse, CRJ, est une instance de participation et de représentativité de la jeunesse en région Centre–Val de Loire, créé par le Conseil régional en 2011. Il est composé de **77 membres, répartis dans 3 collèges** : jeunes en formation initiale (lycéen.ne.s, apprenti.e.s) ; étudiant.e.s ; jeunes en situation de vie active (en formation professionnelle, en situation d'emploi, volontaires de service civique ou international, demandeurs d'emploi…).

Espace démocratique d'engagement, il contribue à développer chez les jeunes un plus fort sentiment d'appartenance régionale dans un esprit d'ouverture et de solidarité et répond à quatre objectifs :

- **Être un espace d'engagement et d'initiatives**, permettant aux jeunes d'être partie prenante de la construction des politiques publiques régionales,
- **Être un espace de dialogue**, instance d'échanges et de débats entre ses membres, avec les jeunes des territoires de la région, mais également un moyen d'échanges constructifs entre les élus régionaux et les jeunes ; entre les acteurs des territoires et les jeunes,
- **Être une force de proposition** : en formulant des avis sur les politiques publiques régionales ainsi qu'en étant le relais des besoins et attentes des jeunes de la région Centre-Val de Loire et en formulant des propositions pour y répondre,
- **Être un espace de formation** par l'exercice d'une citoyenneté active et par l'information de ses membres quant aux compétences et décisions de la Région Centre-Val de Loire.

Le Conseil Régional de la Jeunesse peut être saisi par le Président du Conseil Régional sur tous les sujets qu'il juge opportun. Il peut en outre et de sa propre initiative formuler auprès du Président du Conseil Régional des propositions pour des actions à destination de la jeunesse.

La Région Centre-Val de Loire
en action

ÉTAT (CONTRACTUALISATION CPER)

Une pratique de contractualisation à travers le CPER (Contrat de **Plan** État-Région) pour un partage des financements de grands équipements structurants dans le domaine de la culture, de l'enseignement supérieur ou encore de l'aménagement numérique et ferroviaire du territoire.

EUROPE (CONTRACTUALISATION)

Autorité de gestion pour la génération 2014-2020 du FEDER , du FSE et du FEADER au bénéfice des acteurs du territoire dans le cadre de la mise en œuvre de ses compétences dans le domaine de l'économie, de l'agriculture, de la formation professionnelle, de l'efficacité énergétique, des transports et de l'aménagement du territoire, sous le contrôle de l'État. Actions de veille sur les politiques européennes et de lobbying avec l'antenne interrégionale à Bruxelles.

Contractualisation : CPER et Fonds structurels européens

Contractualisation : aménagement du territoire

RÉGION Centre-Val de Loire

Contractualisation

Contractualisation pour la mise en œuvre de politiques publiques

STRUCTURES ASSOCIÉES RÉGIONALES (CONTRACTUALISATION POUR LA MISE EN OEUVRE DE POLITIQUES PUBLIQUES)

Au nombre de 12 créées à l'initiative de la Région ou en partenariat avec l'État, elles interviennent dans les champs de la culture, de l'économie, de l'innovation, du tourisme, de la formation tout au long de la vie, de l'environnement, de l'action sociale régionale, et de l'aménagement du territoire.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

(Contractualisation : aménagement du territoire)

Départements, agglomérations, communautés de communes, Syndicats de Pays : mise en œuvre des politiques territoriales négociées et contractualisées, adossées au projet de territoire régional. Ambition 2020, pour répondre aux besoins des habitants (équipements publics, maintien de services au public, lutte contre la désertification médicale, logement social...) et de l'aménagement du territoire.

Aides directes aux acteurs, marchés publics

Démocratie participative

ACTEURS SOCIO ÉCONOMIQUES

Soutien aux entreprises, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire
Soutien à l'agriculture
Soutien aux acteurs de la transition énergétique et écologique et de la préservation du patrimoine naturel
Soutien aux acteurs culturels et sportifs
Soutien à la recherche et aux transferts de technologie

ÉDUCATION ET FORMATION

Politiques éducatives et de prévention en direction des lycéens et des apprentis
Actions en faveur des étudiants (mutuelles, bourses)
Lutte contre le décrochage et l'exclusion
Actions en faveur de la formation tout au long de la vie et de l'enseignement supérieur
Entretien, fonctionnement des lycées, CFA, établissements de formation sanitaire et sociale

UNE GOUVERNANCE À L'ÉCOUTE DES TERRITOIRES ET DES CITOYENS

Lancement de la démarche pour une démocratie permanente et organisation de « fabriks » sur les bassins de vie contribuant à la réflexion sur l'élaboration du futur SRADDET, ouverture de forums sur internet.

Mise en place des Espaces Région Centre pour une nouvelle gouvernance territorialisée de l'action publique.

Le CRJ outil au service de la démocratie participative.

LES DÉCISIONS 2017 : UNE RÉGION AUX COMPÉTENCES ÉLARGIES TOURNÉE VERS L'AVENIR, SOLIDAIRE ET À L'ÉCOUTE DE SES CITOYENS ET DE SES TERRITOIRES

Finances - Europe

- Vote du budget Primitif 2017 et des décisions modificatives
- Adoption de la stratégie Europe 2017-2020 : Renforcer l'ouverture de la région sur l'Europe pour mieux en saisir les opportunités et mieux contribuer au projet européen
- Approbation du schéma régional de promotion des achats publics responsables au service de la protection de l'environnement et de la création d'emplois durables
- Adoption de la stratégie régionale en matière d'action internationale et mise en place de la conférence permanente régionale des relations internationales

Économie - Agriculture - Artisanat

- Approbation de conventions de développement économique avec Tours Métropole, Chartres métropole et les communautés de communes des départements 28, 37 et 41
- Nouvelles conventions cadre avec la CRCI et la CRMA en application du SRDEII
- Création du dispositif « CAP CROISSANCE TPE » avec la BPI et adoption du cadre d'intervention pour la mise en œuvre par les EPCI de l'aide en faveur des TPE
- Mise en œuvre du transfert à la Région du dispositif NACRE
- Adoption de mesures d'accompagnement des agriculteurs gravement touchés par les conséquences des conditions climatiques de la campagne 2016
- Adoption de la stratégie agricole régionale pour accompagner la transition agro-écologique et soutenir l'agriculture régionale avec un cadre d'intervention simplifié
- Nouveau dispositif d'accompagnement des agriculteurs à la conversion AB
- Étude sur la faisabilité économique et technique d'une plateforme régionale de collecte et de valorisation de la venaison
- Adoption de la stratégie régionale en faveur de l'alimentation 2017-2021
- Mise en place d'une SEM patrimoniale régionale par acquisition de parts de la SEMPAT Territoires et Développement

Formation professionnelle

- Poursuite en 2017 du plan « un million de formations supplémentaires pour les personnes en recherche d'emploi » et subvention à Pôle Emploi.
- Conventions financières avec l'EPIDE et les Écoles de la 2ème chance
- Convention 2017-2019 avec le Département de l'Indre pour le développement de l'accès à la qualification et à l'insertion professionnelle des publics allocataires du RSA
- Soutien aux missions locales et à l'AFPA pour leurs activités 2017
- Mise en œuvre d'un programme de formation spécifique pour les personnes sous main de justice

Enseignement supérieur - Recherche

- Attribution de subvention au titre des grands projets BIOMEDICAMENTS, PROMESTOCK et PHENOTAAM
- Soutien au développement d'une spécialité de POLYTECH Orléans à Chartres
- Élargissement du cadre d'intervention « aide à la réalisation de stages pratiques de médecine générale dans les zones médicalement défavorisées »
- Reconduction et simplification du dispositif MOBICENTRE
- Bonification des indemnités de stage des masseurs kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes du centre de formation universitaire de Tours
- Travaux de réaménagement du Pôle Universitaire d'Eure-et-Loir et d'extension de l'INSA de Blois

Éducation - Formation

- Décision de création de deux nouveaux lycées en Eure-et-Loir et dans le Loiret à horizon 2022-2023
- Soutien aux SPRO locaux pour l'année 2017
- Restructuration et extension du pôle machinisme agricole du lycée agricole Le Chesnoy à Amilly
- Poursuite des investissements en matière de rénovation énergétique des lycées
- Expérimentation d'un budget participatif auprès de 6 lycées et adoption du cadre d'intervention
- Modification du cadre d'intervention pour l'attribution de bourses dans le secteur des formations sanitaires et sociales
- Création d'un fonds social pour les apprenants boursiers inscrits dans un EFSS en Région Centre-Val de Loire
- Adoption du CPRDFOP

Aménagement - Environnement

- Adoption des modalités d'élaboration du SRADDET
- Adoption du nouveau cadre d'intervention des contrats de solidarité territoriale
- Stratégie de développement et programme d'action pluriannuel de la filière locale territorialisée AOC Orléans-Orléans Cléry
- Adoption du modèle de préfiguration de l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'environnement (ARBe)
- Mise en place du Service Public Régional de l'Énergie (SPRE)
- Lancement de l'appel à projets Économie circulaire
- Adoption du cadre d'intervention « Politique Régionale de l'Eau »
- Accord-cadre 2017-2020 entre l'ADEME, la Région, la CRCI et la CRMA
- Adoption de la stratégie numérique régionale 2017-2021
- Mobilisation régionale pour garantir l'accès aux soins pour tous : adoption de 35 nouvelles mesures et du plan MSP+

Transports - Mobilité

- Adoption des ambitions nouvelles de la Région en matière de transport et de mobilités durables.
- Mise en œuvre des transferts vers la Région des moyens affectés aux services départementaux de transports interurbains et scolaires de voyageur.
- Vote de la gratuité des transports scolaires pour les lycéens et les apprentis sur le réseau REMI
- Adoption du règlement des transports scolaires régionaux
- Approbation des modalités de reprise par la Région de 3 lignes TET
- Convention de financement pour l'acquisition de 11 rames REGIO 2N pour la desserte Paris-Chartres- Le Mans et acquisition de 2 rames REGIO 2N et de 7 rames ZGC auprès de la Région Pays de la Loire
- Accord tripartite entre les Régions Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et Grand Est sur le transfert des parcs de matériels roulants
- Convention de financement des études relatives à la réouverture au trafic voyageur de la ligne Orléans-Châteauneuf sur Loire
- Aménagement de la gare de Sainte Maure –Noyant (37)

Culture - Sport

- Adoption de 20 mesures en faveur d'une ambition culturelle régionale partagée et mise en place de la Conférence Permanente Consultative de la Culture.
- Adoption du contrat d'objectifs et de moyens 2017-2019 avec les 3 télévisions régionales
- Renouvellement du soutien aux institutions culturelles présentes en Région Centre : scènes nationales, ensembles de musique, compagnies de théâtre et de danse, Printemps de Bourges…
- Maintien du soutien aux clubs sportifs, aux athlètes et aux manifestations sportives

Tourisme

- Adoption de la stratégie régionale du tourisme et des loisirs 2016-2021
- Soutien au comité régional d'équitation pour la collecte et la numérisation des itinéraires équestres 2017 et au comité régional de la randonnée pédestre pour son programme d'action 2017
- Conventions financières avec le syndicat du Canal du Berry et au Département d'Indre-et-Loire pour la réalisation des tronçons « Bourges/Marmagne » et « Bléré /Azay sur cher » de la vélo route « Vallée du Cher - canal du Berry à vélo »

La Région Centre-Val de Loire
en action avec ses structures associées

Pour définir et mettre en œuvre ses stratégies et ses politiques publiques, la Région s'appuie aussi sur l'action de structures associées. Le nombre des partenaires avec lesquels la Région entretient des relations de proximité va au-delà de ces opérateurs.

Toutefois, ces derniers se différencient notamment par :
- **Une création** à l'initiative de la Région ou conjointement avec l'État,
- **Des missions statutaires** en lien direct avec les politiques publiques régionales,
- **Une représentation de l'institution régionale** au sein des conseils d'administration.

La Région leur verse chaque année une dotation pour conduire les missions, objectifs et activités qu'elles proposent, et sur lesquels les deux partenaires s'engagent contractuellement.

Une Région qui agit pour les emplois de demain, des salariés sécurisés et toujours mieux formés

Une Région qui soutient le développement des entreprises porteuses d'emploi	Une Région mobilisée pour la transition écologique	Une Région qui accompagne la transition agro-écologique de l'agriculture et agit pour une alimentation de qualité dans la proximité	Une formation adaptée pour tous	Une Région mobilisée pour le premier emploi des jeunes
DEV'UP			**GIP ALFA**	
Budget : 8,8 M€ Effectif (ETP) : 29 (dont 0,3 MADR*)			Budget : 2,43 M€ Effectif (ETP) : 27,4 (dont 0,25 MADR*)	
Subv. : 3,96 M€			Subv. : 1,55 M€	

Une Région participative et citoyenne

Une Région à l'écoute de ses concitoyens	Une Région qui vous donne la possibilité d'agir

Une collectivité exemplaire

Organiser une collectivité efficace	Mobiliser les agents et nourrir le dialogue social
APPROLYS-CENTR'ACHATS	**COS**
Budget : 0,46 M€ Effectif (ETP) : 3 (dont 3 MADR*)	Budget : 1,15 M€ Effectif (ETP) : 2 (dont 2 MADR*)
	Subv. : 0,9 M€

Une Région attentive à sa jeunesse et à ses aînés

Une Région qui accompagne ses aînés	Une Région qui garantit la réussite éducative pour tous	Une Région attentive à la vie quotidienne des jeunes	Une jeunesse engagée dans la citoyenneté du 21e siècle

Une Région solidaire, attractive et reconnue pour sa qualité de vie

Une Région qui fait le pari des transports en commun et des mobilités	Une Région mobilisée pour la révolution numérique	Une Région qui assure l'égalité des territoires	Une Région qui accompagne la culture et le sport pour tous		Une Région qui rayonne	Une Région qui protège et valorise son patrimoine naturel et culturel	
GIP RECIA	**CHÂTEAUROUX**	**FRAC**	**CICLIC**		**CRT**	**ECOPÔLE**	**CHAUMONT**	**MVL**
Budget : 8,4 M€ Effectif (ETP) : 29,55	Budget : 7,35 M€ Effectif (ETP) : 68 (dont 1 MADR*)	Budget : 2,74 M€ Effectif (ETP) : 22	Budget : 7,35 M€ Effectif (ETP) : 45		Budget : 4,05 M€ Effectif (ETP) : 32	Budget : 0,39 M€ Effectif (ETP) : 5 (dont 5 MADR*)	Budget : 9,16 M€ Effectif (ETP) : 107 (dont 3 MADR*)	Budget : 0,95 M€ Effectif (ETP) : 8
Subv. : 5,3 M€	Subv. : 1 M€	Subv. : 1,04 M€	Subv. : 3,99 M€		Subv. : 3,55 M€	Subv. : 0,27 M€	Subv. : 2,13 M€	Subv. : 0,53 M€

Mis à disposition par la Région

DEV'UP
Agence régionale de développement économique Centre-Val de Loire
www.devup-centrevaldeloire.fr

Née de la fusion de l'ARITT Centre et de CENTRECO le 1er janvier 2017, DEV'UP Centre-Val de Loire a pour finalité l'emploi ainsi que le soutien aux entreprises du territoire. Cela se traduit via les missions suivantes : accompagner le développement des entreprises, promouvoir et animer le territoire, porter l'emploi, l'innovation et le développement international en région Centre-Val de Loire et appliquer les orientations du schéma économique régional.

Le GIP Alfa Centre-Val de Loire
Groupement d'Intérêt Public Alfa Centre
www.alfacentre.org/

Stimule, facilite, construit de nouvelles coopérations entre les acteurs publics et socio-économiques intervenant dans le champ de l'emploi et de la formation, prenant en compte les mutations économiques et sociales ainsi que les approches territoriales.

L'Écopôle de la région Centre-Val de Loire
ecopole.regioncentre.fr/

Réunissant les associations régionales de protection de l'environnement et de gestion des espaces naturels et la Région, il sensibilise le public aux grands enjeux environnementaux, assure la professionnalisation des acteurs de l'environnement et la mise en œuvre d'un observatoire régional de la biodiversité.

La Mission Val de Loire (MVL)
Syndicat mixte interrégional Mission Val de Loire
www.valdeloire.org/

Regroupant les Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, la mission coordonne, anime et participe à la mise en œuvre et au suivi du programme d'action « Val de Loire patrimoine mondial ». Elle assure la gestion du label UNESCO, favorise l'appropriation du concept « Val de Loire patrimoine mondial », impulse des actions expérimentales et innovantes dans les domaines de l'environnement, de la formation et de la culture.

Le domaine régional de Chaumont sur Loire
www.domaine-chaumont.fr/

Outre l'organisation du Festival des jardins, le domaine met en valeur le patrimoine du château et de son parc, au cœur du projet de Centre d'arts et de nature développé par sa direction. La programmation artistique permet de découvrir des plasticiens de renom et enrichit la perception du monument et de son environnement, en tant que site du « Val de Loire » inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. L'établissement sensibilise aux enjeux du paysage et développe des actions de formation.

CICLIC
L'Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique
www.ciclic.fr/

Contribue au développement des secteurs du livre, de l'image animée et de la culture numérique en région Centre-Val de Loire. Organisé en 6 pôles (cinéma et audiovisuel, livre, patrimoine, diffusion, éducation et information, territoire et développement numérique), ses missions sont la formation, la sensibilisation des regards, la recherche pédagogique, la création, la diffusion culturelle, la conservation et la diffusion du patrimoine.

Le FRAC Centre-Val de Loire
Fond Régional d'Art Contemporain du Centre-Val de Loire
www.frac-centre.fr/

Constitue, conserve, diffuse une collection d'œuvres et d'ensemble d'œuvres d'art contemporain ; participe au développement, à la diffusion et à la connaissance de toutes les formes de la création contemporaine ; sensibilise le public de la région Centre-Val de Loire à l'art contemporain.

Le CRT
Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire
www.tourisme-pro-centre.fr/

Contribue à la définition de la stratégie et à la mise en œuvre de la politique du tourisme définie par le Conseil Régional. Il assure les actions de promotion touristique de la région en France et à l'étranger et mène une mission d'observation de l'économie touristique.

L'aéroport Châteauroux Centre-Val de Loire
www.chateauroux-airport.com/

Réalise, exploite, entretient, renouvelle, et assure le développement et la promotion d'ouvrages, terrains, bâtiments, installations, matériels, réseaux et services nécessaires au fonctionnement de l'aérodrome, aux activités aéronautiques, industrielles et de formation sur la plate-forme, et plus généralement à toutes autres activités contribuant au développement de l'aéroport.

LE GIP RECIA
Groupement d'Intérêt Public Récia (Région Centre Inter Active)
www.recia.fr/

Centre de ressources et de compétences régional autour du numérique ; support d'expérimentations, de mutualisations et de prestations de services, animateur de la communauté régionale des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Approlys-Centr'Achats

Met à disposition de ses adhérents des accords-cadres ou marchés à bon de commande, sans achat/revente. L'enjeu est de répondre à des besoins croissants d'optimisation de la dépense publique, en mutualisant les achats et les ressources de plusieurs acteurs publics. L'objectif est de réaliser des économies d'achats dans une démarche responsable, durable et respectueuse des fournisseurs et du tissu économique local ; mais également d'apporter un service et une expertise aux adhérents.

Le COS

Comité des œuvres Sociales du personnel de la Région Centre-Val de Loire.
Met en œuvre en faveur des agents adhérents, toutes les formes d'activités sociales, culturelles, sportives et de loisirs, et fait bénéficier ses membres de tous les avantages qu'il peut négocier.

Une **Région** participative et citoyenne

Une Région à l'écoute
de ses concitoyens

P. 14

Une Région qui vous donne
la possibilité d'agir

P. 16

Soucieuse de la crise démocratique que traverse notre pays depuis de nombreuses années, la Région s'est engagée dans une démarche en faveur d'une démocratie permanente.

Convaincue que ce n'est qu'ensemble, acteurs publics, privés, citoyens que nous pourrons construire l'avenir et donner corps au projet collectif, la Région a organisé en 2017 une « Tournée citoyenne » sur l'ensemble de son territoire. Il s'agissait d'un grand moment de concertation et de rencontres avec la démocratie et la participation citoyenne comme fils conducteurs.

Le soutien aux initiatives locales porteuses de développement économique social et environnemental engagé depuis plusieurs années a été encore renforcé cette année avec la poursuite du dispositif *À vos idées* et la mise en place du réseau OXYGÈNE, *le lab des initiatives*, nouvel espace d'échanges et de transferts d'expérience entre les acteurs et entre les territoires.

La Région a généralisé la concertation avec les habitants et les acteurs locaux grâce à la mise en place d'instances de participation variées et de temps de concertation sur l'économie, la culture, le numérique ainsi que sur le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

La solidarité entre les territoires dépasse le cadre strictement régional. Elle s'inscrit également dans la construction européenne et la définition d'une Région d'Europe partenaire d'autres régions du monde. S'ouvrir au monde, créer et animer des partenariats durables, favoriser le développement de la citoyenneté européenne et de la solidarité internationale, font de notre Région un acteur porteur des valeurs de solidarité et d'ouverture aux cultures du monde.

La Région Centre-Val de Loire a mobilisé **3 203 900 €** *pour le déploiement de ces ambitions.*

Une Région
à l'écoute de ses concitoyens

L'ambition est de faire de la co-construction de l'action publique un principe permanent pour renforcer la pertinence des décisions prises. La participation des citoyens et des acteurs du territoire est un enjeu majeur au service d'une démocratie permanente. C'est dans cet esprit que la Région a organisé une tournée citoyenne sur ses 23 bassins de vie et mis en place plusieurs instances de participation : conférences permanentes de la culture, du sport et du numérique.
La Région a consacré **192 400 €** à ces actions en 2017.

Charles FOURNIER,
11e Vice-président délégué, Démocratie, Initiatives Citoyennes, Développement rural, Coopération et Égalité

« **2017 fut une année riche de réflexion vers plus de démocratie, à chaque échelle du territoire régional, pour toute décision publique. Ensemble, construisons les prochaines étapes pour réussir les transformations nécessaires : mieux accompagner les initiatives citoyennes et réinventer les liens entre collectivités et habitants. Portons la transition citoyenne au service d'un avenir plus solidaire et durable !** »

DÉVELOPPER DES TERRITOIRES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La tournée citoyenne

Cette tournée était ponctuée par des rencontres avec des acteurs engagés, des visites de structures, des échanges dans l'espace public et en soirée, une rencontre de 3 heures appelée Fabrik ouverte au grand public, invitant l'ensemble des citoyens à élaborer des propositions collectives autour de la démocratie, mais également autour des thématiques comme la mobilité, l'orientation professionnelle, l'éducation, l'environnement ou la santé.
Le 4 décembre 2017, un grand événement de restitution de la démarche a été organisé pour rassembler les contributeurs et dégager collectivement une synthèse des propositions prioritaires.

CHIFFRES CLÉS

En moyenne 100 personnes/jour

120 structures associées
à la démarche dans le cadre des rencontres

40 co-animateurs bénévoles
engagés sur l'animation des Fabriks

Plus de 3 000 personnes contributives

Panels de citoyens Démocratie permanente

Parallèlement à la tournée citoyenne, 6 « panels » départementaux d'habitants, ont travaillé sur les enjeux démocratiques sur l'année 2017.

CHIFFRES CLÉS

92 panélistes

4 réunions de travail
en gestion par consentement

6 besoins fondamentaux
et 3 propositions pour enclencher une démocratie permanente

AMÉLIORER LES SERVICES PUBLICS PAR LA PARTICIPATION DES JEUNES

Conseil régional de la jeunesse

2017 : une année pour les membres du CRJ marquée par une montée en puissance de leur investissement et de leur engagement. Montage de projets, mise en place de travaux, contribution active aux politiques régionales en lien avec la jeunesse se sont succédés au rythme de rencontres et d'échanges avec des acteurs du territoire régional, élu.e.s et personnels de la Région.
De nouvelles pistes d'action ont vu le jour avec le déplacement de délégations au Maroc pour un partenariat avec l'instance consultative chargée de la jeunesse à la Région Fès-Meknès et à Bruxelles, pour produire un documentaire sur la génération Y en Europe.
Première année aussi de mise en œuvre du budget participatif du CRJ pour la formation de ses membres, le soutien à des actions et à des partenariats.

CHIFFRES CLÉS

5 Contributions :
- le lycée et le CFA du futur
- la carte jeunes
- le schéma régional de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation
- la place des jeunes dans la vie démocratique et les enjeux autour de l'engagement et de la citoyenneté
- les forums d'orientation

3 projets initiés :
- réalisation d'un documentaire sur l'engagement des jeunes en Europe issus de la génération Y
- invention d'un jeu sur la création d'entreprise
- organisation d'un concours d'écriture

4 formations mises en place à Orléans, Tours, Châteauroux

4 réunions avec les partenaires (COPIL CRJ)

RENFORCER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DANS L'ÉLABORATION DES SCHÉMAS ET DES POLITIQUES PUBLIQUES

« Centre-Val de Loire la Région 360° » : Lancement de la concertation sur le SRADDET

Lors d'un forum organisé le 27 novembre 2017 et qui a réuni 500 participants, la Région a donné le top départ de la concertation pour l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Cette très large concertation associera toutes les forces vives du territoire, au-delà des partenaires prévus par la loi. Elle s'étendra jusqu'à mai 2018 et se déclinera à travers 20 ateliers 360° ouverts à tous dans les territoires, près de 80 réunions techniques et institutionnelles avec les acteurs publics et privés, et la concertation ouverte sur le site : *democratie-permanente.fr*.

Une Région
qui vous donne la possibilité d'agir

Au-delà des espaces d'expression que la Région souhaite offrir aux citoyens, elle ambitionne de stimuler l'émergence et l'expérimentation de dynamiques citoyennes car la transition des territoires ne peut s'appuyer sur la seule impulsion des acteurs institutionnels.
De par son action en matière de coopération décentralisée, la Région soutient également des projets structurants en direction de zones géographiques prioritaires et favorise, sur le territoire régional, l'ouverture sur le monde ainsi que le déploiement de la coopération et des valeurs de la solidarité internationale.
3 011 500 € ont été investis par la Région en 2017 pour mettre en œuvre cette ambition.

ACCOMPAGNER LES INITIATIVES CITOYENNES

À vos ID : Ohé du Bateau

Le collectif «Ohé du bateau» s'est organisé en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) pour racheter l'ancienne salle de spectacles «le bateau ivre», à Tours, en vue de sa réouverture.

La Région a soutenu cette démarche citoyenne en entrant au capital de la société. La prise de participation s'élève à 100 000 € mobilisés via À VOS ID, activé en 2017 sur la Métropole de Tours.

Réseau des acteurs du développement territorial « OXYGÈNE, le Lab des initiatives »

En 2017, une réflexion interne a été conduite sur la création d'un réseau permettant de repérer et valoriser les initiatives locales innovantes, de concevoir et diffuser de la méthodologie en direction des acteurs du développement territorial.
Prolongement du réseau rural régional, le réseau Oxygène, lancé début 2018, s'adresse à l'ensemble des territoires urbains comme ruraux et encourage les coopérations entre eux.

S'OUVRIR AU MONDE, À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET À LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

Soutien à la ville de Mocoa

En avril 2017, la ville de Mocoa, située dans le sud de la Colombie, a été durement frappée par des inondations qui ont emporté des quartiers entiers. Pour venir en appui aux populations, Cités Unies France a pris l'initiative d'ouvrir un fonds d'urgence afin d'apporter une aide à la réhabilitation de la ville. Aussi, la Région Centre-Val de Loire, aux côtés d'autres collectivités françaises, a tenu à exprimer sa solidarité à l'adresse des populations sinistrées.

CHIFFRES CLÉS

Plus de 200 victimes

Une aide de 30 000 €

Le Joli Mois de l'Europe

En relation avec les Centres d'Information Europe Direct (CIED), la Région a mis en œuvre «le Joli mois de l'Europe» sur le territoire régional. Ce label commun pour l'ensemble du territoire national a pour objectifs de rassembler, coordonner et valoriser les événements célébrant l'Europe durant le mois de mai. Ce sont investis les acteurs du territoire et les porteurs de projets bénéficiant des Fonds européens. Des supports de communication, notamment numériques, ont été créés à cette occasion.

CHIFFRES CLÉS

48 opérations valorisées
dont 4 «portes-ouvertes» de structures bénéficiant des Fonds européens

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les citoyens sont des acteurs indispensables dans la construction de réponses aux défis économiques, sociaux et environnementaux. Ainsi, la Région fait de la participation citoyenne un élément fondamental dans la co-construction de ses politiques.

Les avancées de la participation

Fin 2016, la Région a initié une opération inédite en France pour faire vivre la démocratie permanente. Un an après, 3 000 personnes ont participé à cette démarche.

Les contributions recueillies nourriront la future délibération du Conseil Régional sur la démocratie permanente ainsi que l'élaboration du futur Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), en complément des dispositifs de concertation qui ont démarré fin 2017 : ateliers 360° dans les bassins de vie de la région, réunions du cercle des acteurs associés, contributions en ligne...

L'année 2017 a également été marquée par la création d'une Conférence Permanente Consultative de la Culture qui réunit 85 membres (acteurs culturels, représentants de collectivités, citoyens), du Conseil régional du Numérique regroupant une vingtaine d'acteurs engagés dans le développement du numérique en région et la relance de la Conférence régionale du Sport, instance d'échanges, de débats et de concertation.

À vos ID : création d'une ressourcerie

Suite à une étude d'opportunité démontrant le potentiel sur le territoire, l'association « Les Ateliers LigéteRiens » a pu lancer ce service dédié au réemploi à Tavers.
L'activité s'exerce dans le cadre d'un atelier d'insertion et s'inscrit dans un partenariat étroit avec d'autres acteurs de la filière : syndicats d'ordures ménagères, recyc'livres, régie RESPIRE...

ACTION 2015-2021

CHIFFRES CLÉS

66 000 € accordés

2 emplois soutenus

À horizon 5 ans : 25 postes en insertion et 6 permanents

950 tonnes de déchets collectés par an dont 480 réutilisés et 380 recyclés

Une **Région** qui agit pour les **emplois de demain**, des **salariés sécurisés** et toujours **mieux formés**

Une Région qui soutient
le développement des entreprises porteuses d'emploi

P. 20

Une Région mobilisée
pour la transition écologique

P. 23

Une Région qui accompagne
la transition agro-écologique pour une alimentation de qualité et de proximité

P. 25

Parce que l'emploi demeure notre priorité majeure, la Région a poursuivi sa mobilisation en faveur du développement économique des entreprises et de la formation. L'année 2017 marque l'affirmation de la responsabilité de la Région en matière de développement économique.

La création de l'agence de développement économique de la Région « DEV'UP » cette année, a permis d'appréhender l'ensemble des problématiques liées à nos PME et aux emplois : création, développement, innovation, marchés à l'international, ainsi que la formation et l'animation des territoires. Cela permet l'émergence d'un écosystème plus favorable, en simplifiant les démarches pour les porteurs de projet économique.
La structuration des filières et des réseaux d'entreprises ainsi que l'accompagnement des projets d'innovation et d'export ont été poursuivis, afin de conserver et développer sur notre territoire, une activité industrielle forte, innovante, exportatrice, créatrice de richesses et d'emplois.
Notre Région est résolument engagée dans la transition écologique et a d'ores et déjà mis en place plusieurs dispositifs pour encourager les économies d'énergie. Elle favorise l'accompagnement des entreprises dans la transition énergétique, le développement de l'économie circulaire et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments. Enfin, la Région Centre-Val de Loire a créé cette année le Service Publique Régional de l'Énergie (SPRE).

Avec la même volonté de préparer l'avenir économique de notre région et prenant en compte la situation préoccupante des exploitations sur nos territoires, la Région souhaite donner à l'agriculture régionale des moyens pour rester compétitive et faire du Centre-Val de Loire un territoire pionnier et exemplaire pour la transition agro-écologique.

À travers la stratégie régionale d'alimentation, l'approvisionnement local et écologiquement responsable est fortement encouragé.

Face aux projets de recrutements des entreprises et aux besoins de formation des demandeurs d'emploi, la Région Centre-Val de Loire répond à l'orientation tout au long de la vie et la formation des jeunes et des demandeurs d'emploi. Elle a réaffirmé cette année son objectif de garantir l'accès à une formation qualifiante pour tous les demandeurs d'emploi.

Avec tous les partenaires concernés, la Région a signé le Contrat de plan régional du développement de la formation et de l'orientation professionnelle (CPRDFOP) qui affirme des principes communs pour bâtir une région apprenante, où chaque personne trouve sa place

Elle a également poursuivi les Cordées du Territoires qui mettent en lumière la meilleure adéquation entre les besoins des entreprises et la formation des demandeurs d'emplois.
Ainsi, les dispositifs régionaux de formation et de soutien aux entreprises encouragent une économie performante, innovante et responsable.

La Région Centre-Val de Loire a mobilisé **278 706 000 €** *pour le déploiement de ces ambitions.*

Une formation adaptée pour tous

P. 27

Une Région mobilisée pour le premier emploi des jeunes

P. 29

Une Région qui soutient le développement des entreprises porteuses d'emploi

2017 a été marquée par les premières réalisations concrètes du schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation avec un fil conducteur : agir pour l'emploi. La Région s'est attachée, à travers des outils, dispositifs et démarches, à accompagner les entreprises régionales dans les transitions écologiques, énergétiques et numériques avec une attention particulière portée sur leur capacité à innover et s'ouvrir à l'international.
La Région a consacré **86 443 600 €** à ces actions en 2017.

Harold HUWART,
5e Vice-président délégué, du Développement Économique, de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Agriculture

« 2017 a été marquée par la naissance de DEV'UP. Loin d'être une simple agence, il s'agit de l'élément fondateur d'un écosystème favorable en faveur de l'économie régionale. Région, intercommunalités, chambres consulaires, acteurs économiques locaux, nous sommes tous main dans la main pour promouvoir nos atouts, favoriser l'innovation, créer de la valeur et des emplois durables en région. »

FAVORISER LA MISE EN PLACE DE RÉSEAUX, DE CLUSTERS, DE PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET DE FILIÈRES

CAP Viandes blanches 3e génération

Dans une agriculture en crise, les filières viandes blanches apparaissent comme porteuses de développement, de diversification, de création de valeur ajoutée. La Région a ainsi choisi de signer avec l'ensemble de la filière porc, volaille, lapin, un nouveau contrat ambitieux qui vise à faciliter le renouvellement des générations et à soutenir les investissements en production.

CHIFFRES CLÉS

La filière s'engage sur 139 M€ sur 4 ans

La Région apporte 3,2 M€

Performance industrielle des entreprises de l'aéronautique

L'opération collective « Performances industrielles » (2014-2016), pilotée par le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales, a permis de soutenir et d'accompagner 42 PME régionales de la filière aéronautique dans la modernisation de leurs organisations et de leurs performances industrielles.
Compte tenu des résultats encourageants de cette 1ère opération, la Région soutient la phase 2 (2017-2019), à hauteur de 687 k€, qui aura pour objectif d'améliorer la compétitivité de la chaîne logistique.

CHIFFRES CLÉS

40 PME engagées dans une démarche d'amélioration de leurs performances industrielles

7 grappes :
MBDA, ZODIAC HYDRAULICS, MECACHROME, ZODIAC SEATS, AUXITROL ESTERLINE, LISI AEROSPACE et DAHER

FAVORISER TOUTES LES INNOVATIONS

Appel à Projets Innovation

Les premiers lauréats de l'appel à projet « Partenariat européen pour l'innovation », la Chambre Régionale d'Agriculture, le Comité de Développement Horticole de la Région Centre-Val de Loire et l'Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rurale ont été sélectionnés pour des projets de changement de pratiques agricoles, de développement d'une filière de diversification et de mise en place d'une nouvelle forme d'accompagnement des nouveaux agriculteurs pour une aide Europe-Région de 1,3 millions d'euros.

CAP Développement Tourisme et Loisirs

Afin de soutenir la création de nouveaux projets et services touristiques en lien avec les filières prioritaires régionales, la Région a créé un dispositif dédié.

Cet appel à projets permanent permet de financer des opérations liées à la valorisation du patrimoine, à l'art de vivre, au tourisme à vélo et à la découverte de la nature.

CHIFFRES CLÉS

13 projets soutenus en 2017

360 000 € engagés

ACCOMPAGNER LES PME/PMI DANS LEUR DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL ET VERS L'INDUSTRIE DU FUTUR

Programme régional Industrie du futur

La Région a élaboré un plan « Industrie du futur 2017-2021 », intégré au SRDEII, visant à accompagner les entreprises à la modernisation de leur outil de production et à une nouvelle organisation industrielle en positionnant l'humain et l'environnement comme valeurs centrales. La Région fédère l'écosystème régional des partenaires économiques et pilote l'action régionale.

La Caravane Industrie du Futur a fait étape à Bourges à l'occasion des 15 ans du Cetim-Certec, le 9 novembre 2017 et a permis aux entreprises d'appréhender de façon concrète l'industrie du futur.

CHIFFRES CLÉS

650 entreprises sensibilisées et
105 entreprises accompagnées
dans une démarche Industrie du Futur

200 participants
à la Caravane Industrie du Futur

6 ateliers thématiques
15 offreurs de solutions

Forum odyssée

Le Forum odyssée, organisé le 3 octobre 2017, a été dédié au développement international des entreprises autour de rendez-vous individuels avec des experts pays (plus de 15 pays représentés), d'ateliers thématiques, de témoignages de chefs d'entreprises sur leur réussite à l'export, de rencontres avec les partenaires publics et privés de l'international.

CHIFFRES CLÉS

439 inscrits

230 RDV BtoB

186 RDV experts pays

DEV'UP

2017 est l'année de la création de l'Agence de Développement Économique Régionale, DEV'UP Centre-Val de Loire, fusion de Centréco et de l'ARITT.

L'Agence a participé à 40 salons professionnels internationaux et rencontres d'acheteurs en partenariat avec les réseaux consulaires et Business France. Trois programmes européens de coopération ont été gagnés, le portail d'orientation des entreprises « Connect'up » a été lancé et les 6 antennes ont été ouvertes. L'Université des Développeurs permettra de professionnaliser les 350 membres du réseau et est devenue une référence nationale. L'attractivité des territoires a été réorganisée et renforcée en lien étroit avec les EPCI. La promotion des produits © du Centre, qui comptent 190 adhérents, s'est renforcée significativement.

devup Centre-Val de Loire
innovation et développement des entreprises

SOUTENIR LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Anne BESNIER,
10e Vice-présidente déléguée, Enseignement Supérieur et Recherche

« L'année 2017 a été marquée par la concertation avec les acteurs institutionnels, les établissements, les organismes de recherche et les collectivités dans le cadre de l'élaboration du SRESRI, afin de dégager une vision régionale pour guider l'action régionale. Afin de renforcer le rayonnement scientifique et les retombées socio-économiques des projets Biomédicaments, CosmétoSciences, Intelligence des Patrimoines et Lavoisier. 20 M € ont été engagés pour financer la 2e phase d'appels à projet "Ambition Recherche Développement 2020". »

Ambition Recherche Développement (ARD) Cosmétosciences : booster la recherche et l'entrepreneuriat étudiant pour faire décoller l'innovation

Fort des résultats déjà obtenus, le programme ARD COSMETOSCIENCES a démarré sa deuxième phase, avec l'ouverture à Orléans du We lab Cosmetic, laboratoire d'entrepreneuriat offrant plateau technique et services dédiés à l'innovation en cosmétique : une première en France !

www.cosmetosciences.org

CHIFFRES CLÉS

- 7 projets laboratoires / entreprises
- 6 stages de Master 2
- 5 temps forts étudiants
- 9 actions grand public

Le projet PLASMA JET, lauréat des Cosmetic Victories 2017 !

Ouverture de la recherche à l'international

Notre région s'inscrit dans l'Europe de la recherche :
- Le réseau Euclide lancé en 2017 appuie les projets des chercheurs et industriels.
- En adhérant à l'initiative européenne « Fuel Cells and Hydrogen » (FCHJU), la Région apporte visibilité et opportunités aux acteurs de l'innovation et de la transition énergétique, dans le domaine de l'hydrogène.

Portail Échosciences

Échosciences est le portail des acteurs de la Culture Scientifique Technique et Industrielle : producteurs de sciences, médiateurs, enseignants, grand public y trouvent reportages, films, dossiers thématiques, et un agenda avec de multiples événements. Pour une fréquentation en progression constante !

www.echosciences-centre-valdeloire.fr

Une Région
mobilisée pour la transition écologique

Cette année encore, la Région a poursuivi son engagement dans la transition énergétique en assumant pleinement son chef de filât en matière d'énergie et sa compétence de planification des déchets et de l'économie circulaire. Elle s'est engagée résolument dans le soutien à la rénovation énergétique des logements en faisant le choix d'un accompagnement technique et en tiers financement direct des particuliers. Elle a par ailleurs mené une large concertation avec les acteurs des déchets et de l'économie circulaire.
Pour ce faire, la Région a mobilisé **14 863 000 €** en 2017.

Benoît FAUCHEUX,
3e Vice-président délégué, de la Transition Énergétique et de l'Environnement

« Notre Région est engagée dans la transition énergétique et le développement de l'économie circulaire. Il s'agit de réduire la consommation de matières premières non renouvelables, la production de déchets et de gaz à effet de serre, notamment en préparant, dans la concertation, un Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets et un Plan Régional d'Actions en faveur de l'Économie Circulaire. »

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Création du Service Public Régional de l'Énergie

ACTION 2015-2021

Après une étude comparative des opérations menées dans d'autres Régions et des ateliers d'échanges avec nos partenaires et acteurs du bâtiment, la Région a décidé de créer une société de tiers-financement pour la rénovation énergétique des logements privés. Le particulier pourra bénéficier d'un accompagnement complet, du conseil technique à l'offre de financement.

CHIFFRES CLÉS

191 audits énergétis Particuliers

23 lauréats
au Concours Ma Maison éco

Protocole d'Accord Cadre Régional en matière de Développement Durable

Ce protocole d'accord régional entre la Région, l'ADEME, la CCIR, la CRMA et la CCI, signé le 17 janvier 2017, sert à fixer le cadre de partenariat et définir les modalités de la collaboration que les parties prenantes entendent mettre en place en vue de mobiliser et d'accompagner les entreprises pour améliorer leur compétitivité en réduisant leur impact environnemental.

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)

La Région a dressé l'état des lieux de la planification des déchets en région Centre-Val de Loire ainsi que le diagnostic sur l'économie circulaire. Le travail s'est effectué en concertation avec les différents acteurs du territoire. Le projet de Plan devrait être adopté par la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi au printemps 2018.

CHIFFRES CLÉS

1,4 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés (550 Kg/hab/an)

7,5 millions de tonnes de déchets du BTP

6 territoires avec une tarification incitative

4e appel à projets « Économie Circulaire en région Centre-Val de Loire »

ACTION 2015-2021

Lancé par la Région Centre-Val de Loire et l'ADEME pour accompagner la réduction des impacts environnementaux, cet appel à projets est structuré en 3 volets :
- Écologie Industrielle et Territoriale
- Développement du réemploi, recyclage, réparation, réutilisation, et valorisation des déchets
- Développement de l'éco-conception et de l'économie de la fonctionnalité.

CHIFFRES CLÉS

10 projets retenus en 2017

Total des subventions Région : 122 740 €

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Contrat d'Objectif Territorial Énergies Renouvelables (COT ENR)

L'ADEME et la Région ont décidé de régionaliser le dispositif COT ENR permettant d'articuler le fonds chaleur ADEME et les subventions Région. Ce dispositif permet de créer une dynamique locale avec une planification du développement des ENR à l'échelle d'un territoire et une animation assurée par une intercommunalité.

CHIFFRES CLÉS

2 COT ENR signés

3 projets subventionnés

128 380 € de subventions régionales

Rénovation énergétique des copropriétés

En région, 150 000 ménages sont copropriétaires de leur logement pour la plupart énergivore. Pour aider les copropriétaires à s'engager dans des travaux de rénovation énergétique, la Région et l'ADEME ont mis en place ÉNERGÉTIS Copro, une subvention pour la réalisation d'un audit énergétique accompagné de l'appui de l'Espace Info Énergie (EIE).

CHIFFRES CLÉS

144 audits subventionnés

représentant 8 532 logements

362 150 € de subventions de la Région

Une Région qui accompagne la transition agro-écologique de l'agriculture et agit pour une alimentation de qualité dans la proximité

La transition agro-écologique et la compétitivité de notre agriculture régionale passent par le développement de filières fortes et organisées capables de produire de la valeur ajoutée dans les territoires. Le développement de l'agriculture biologique, la relocalisation de la transformation, notamment par des circuits courts, l'innovation, la diversification des exploitations, l'accompagnement stratégique des agriculteurs sont autant de leviers sur lesquels la Région souhaite continuer à intervenir. La Région a investi **38 739 100 €** en 2017.

Harold HUWART,
5e Vice-président délégué, du Développement Économique, de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Agriculture

« Plus que les autres secteurs économiques, l'agriculture est en proie aux mutations et transitions écologiques, économiques et numériques. Dans cette perspective, nous avons voulu transformer nos outils CAP filières afin de les adapter aux besoins contemporains des agriculteurs. Simplification et accompagnement vers la transition agro-écologique, sont au cœur du nouveau dispositif. »

ACCOMPAGNER LA TRANSITION DE L'AGRICULTURE VERS L'AGRO-ÉCOLOGIE

Financement du maintien de l'agriculture biologique

La Région s'est fixée comme objectif pour 2021 la conversion de 17 000 hectares supplémentaires vers l'agriculture biologique. Les fonds FEADER sont mobilisés en conséquence. Cette conversion de nouveaux agriculteurs doit être accompagnée d'un soutien aux agriculteurs qui sont déjà dans cette démarche, par une aide au maintien suffisante. C'est pourquoi la Région a mobilisé 200 000 euros de crédits pour l'aide au maintien en 2017.

CHIFFRES CLÉS

Aide au maintien : 200 000 € Région
et 200 000 € État qui permettent
de mobiliser 1,2 M€ de FEADER

Cap ovin 3e génération

La Région et la filière ovine ont signé un troisième contrat ambitieux qui a mis la qualité au cœur des priorités et dont les enjeux, outre l'installation et la commercialisation, sont ceux de la durabilité et de la capacité d'adaptation des systèmes par l'innovation, l'expérimentation et l'appui technique notamment.

CHIFFRES CLÉS

Projet d'un coût global de 4,8 M€
Aide de la Région 1,16 M€

Christelle de CRÉMIERS,

12e Vice-présidente déléguée, Tourisme, Terroirs et Alimentation

« Sur fond de crise du monde agricole et artisanal, les attentes citoyennes sont immenses : manger des produits plus sains, plus naturels, mais pas plus chers. Première région de France à souhaiter y répondre à 360°, Centre-Val de Loire a conduit en 2017 plusieurs chantiers dans le cadre d'une stratégie cohérente et de long terme pour relocaliser le système alimentaire dans les territoires et devenir une région où l'on mange « vraiment » bien. »

Étude sur les initiatives citoyennes en matière d'alimentation

L'Université de Tours a conduit pour la Région une première étude qui a permis de formuler une définition opérationnelle de ce que sont ces initiatives, d'en établir une première typologie, de procéder à une analyse des conditions d'émergence et de leurs particularités organisationnelles et territoriales. Les travaux menés semblent montrer qu'elles sont soumises à des évolutions dynamiques qui peuvent les modifier fondamentalement. Une deuxième partie de l'étude permettra de caractériser ces trajectoires et les facteurs qui les influencent et de préciser ainsi une politique d'accompagnement adaptée.

Lancement du défi alimentation

ACTION 2015-2021

Le GRAINE Centre-Val de Loire, réseau pour l'éducation à l'environnement, a développé régionalement, avec l'appui de la Région, un « Défi alimentation ». Des familles volontaires sont amenées, de façon ludique et adaptée à chaque foyer, à se questionner sur leurs habitudes alimentaires, à découvrir l'alimentation biologique, locale et de saison, à comprendre les enjeux environnementaux et de santé liés à cette thématique et à s'approprier de nouvelles pratiques.

CHIFFRES CLÉS

150 familles du territoire volontaires

Une aide de la Région de 42 700 €

Mise en valeur des produits dans les salons

La promotion des produits régionaux à travers les salons permet de valoriser leur provenance et la qualité de leur fabrication. La Région souhaite favoriser, par son appel à projets pour accompagner les salons de la gastronomie, la valorisation de produits de qualité, de produits bios, de produits de proximité liés à une transformation également marquée par des process de qualité.

CHIFFRES CLÉS

Un Appel à projets doté de 115 000 €
pour accompagner 5 salons

Une formation **adaptée pour tous**

Lutter activement contre le chômage et sécuriser les parcours professionnels des actifs restent plus que jamais une ambition première de la Région. Tout au long de l'année 2017, elle a permis à des jeunes et des adultes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, d'avoir des parcours personnalisés de formation professionnelle. La Région a engagé plus de **37 079 400 €** et mobilisé plus de 6 millions d'heures de formation pour apporter des réponses adaptées aux besoins de compétences des actifs, des entreprises et des territoires.

Isabelle GAUDRON,
4e Vice-présidente déléguée,
Formation Professionnelle,
Insertion et Orientation

Anne LECLERCQ,
6e Vice-présidente déléguée,
Formations Sanitaires et Sociales et Santé

« Cette année la Région a signé, aux côtés de l' État et des partenaires sociaux, le Contrat Régional pour l' Orientation et la Formation Professionnelle. Notre ambition est d' accompagner chaque habitant dans ses choix d' information et d' orientation tout au long de la vie, de dynamiser et sécuriser les parcours de formations au regard des besoins des personnes, des territoires et des entreprises de notre région. 2017 a également vu la création du « Collégium Santé » pour accompagner l' évolution des formations sanitaires et sociales et assurer une plus grande transversalité des approches entre professionnels dès la formation initiale. »

DÉVELOPPER LA QUALIFICATION DES ACTIFS PAR UNE OFFRE DE FORMATION EN INTERACTION AVEC L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET PAR UN ACCÈS FACILITÉ ET GARANTI

Signature de la convention Région - PRISM'EMPLOI

Afin de développer l'emploi et la formation professionnelle des publics intérimaires, la Région a signé pour la 1ère fois, le 4 juillet 2017, une convention de partenariat avec PRISM'EMPLOI (organisation professionnelle de ce secteur) portant sur les axes de collaboration suivants :
- Renforcer la mutualisation des connaissances des besoins et mettre en œuvre des actions favorisant l'emploi et la formation professionnelle des publics intérimaires
- Promouvoir l'apprentissage intérimaire au sein des TPE-PME des secteurs de l'industrie et du bâtiment
- Encourager la formation des publics et leur recrutement à l'issue des formations financées par la Région.

CHIFFRES CLÉS

33 500 salariés intérimaires en ETP

2 500 recrutements
réalisés en CC-CDI

Opération régionale « Une Journée pour Une Formation »

Avec le soutien de la Région, Pôle Emploi a mis en place en juin et octobre 2017, des opérations innovantes dans l'ensemble de ses agences, en présence d'organismes de formation, pour donner l'envie de se former à des demandeurs d'emploi et leur proposer de suivre des actions de formation professionnelle.

CHIFFRES CLÉS

Plus de 8 000 participants

Environ 1 000 entrées en formation
grâce à cette opération

Cordées du territoire 2017

Du 7 novembre au 20 décembre 2017, la Région et l'État ont organisé en partenariat avec les partenaires sociaux (COPAREF) et Pôle emploi, 23 Cordées du territoire « Emploi - Formation – Orientation pour les entreprises ». Cette seconde génération de Cordées a mis en dialogue les évolutions de besoins des entreprises avec les réponses apportées au titre de l'offre de formation qui s'est adaptée depuis les 1ères réunions de 2016.

CHIFFRES CLÉS

- 23 Cordées du territoire
- 184 entreprises présentes

Signature du Contrat plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles

Le 7 juillet 2017, la Région a signé avec l'État, les syndicats de salariés et d'employeurs, le contrat régional pour l'orientation et la formation. Ses actions répondent aux besoins des habitants (en orientation professionnelle, sécurisation des parcours, insertion, maintien dans l'emploi) et des entreprises (compétences recherchées, emplois).

CHIFFRES CLÉS

- 16 signataires institutionnels et politiques
- 19 fiches actions opérationnelles
- 3 schémas articulés avec le contrat (apprentissage, formations sanitaires et sociales et plan pour l'acquisition et le développement des compétences de base)
- 16 engagements pris à destination du grand public

GIP ALFA Centre-Val de Loire

Le GIP ALFA Centre-Val de Loire a pour objet la mise en œuvre de toutes les actions destinées à recueillir et promouvoir l'information sur la formation professionnelle ainsi qu'à favoriser les échanges de pratiques dans ce domaine. Il produit également des analyses sur la relation emploi-formation et concoure notamment, à travers ses missions, à la mise en œuvre du SPRO. L'applicatif CLéOr *(www.cleor-centrevaldeloire.fr)* répond à l'objectif de favoriser une bonne orientation scolaire et professionnelle. L'outil présente les réalités locales des dynamiques économiques, de l'emploi et de la formation à tous les publics sans distinction, avec 5 clés d'entrée : "métier", "secteur", "formation", "centre d'intérêt" et "compétences", la plus innovante.

SPRO Service Public Régional de l'Orientation

GIP ALFA CENTRE-VAL DE LOIRE

CHIFFRES CLÉS

PÔLE INFORMATION :

- 400 000 consultations sur ÉTOILE
- Couverture de 10 forums de l'orientation en direction des jeunes et 32 forums SPRO
- Numéro de conseil pro : 4 000 contacts téléphoniques
- E-logement : 13 350 visites

PÔLE ORFE :

- 23 instantanés pour les Cordées du territoire
- 17 Zooms et 16 panoramas à destination du SPRO
- 27 Focus à destination des acteurs du développement économique
- 17 Analyses métiers de l'OSMS
- 5 Dossiers sectoriels finalisés ou en cours

PÔLE APPUI AUX ACTEURS :

- 66 sessions de professionnalisation
- 2 000 professionnels et grand public formés et sensibilisés
- 1 guide des bonnes pratiques SPRO
- 1 kit de l'alternance

Une Région
mobilisée pour le premier emploi des jeunes

Qu'il s'agisse d'orientation, de formation initiale ou de formation professionnelle continue, la Région porte une attention particulière aux parcours des jeunes et aux conditions dans lesquelles ils peuvent exercer leur droit à la formation et être accompagnés. Avec une offre de formations dynamiques, résolument tournée vers les métiers porteurs et les secteurs en développement, la collectivité apporte des moyens adaptés pour faciliter l'insertion des jeunes et sécuriser leur parcours.
La Région a mobilisé **101 581 000 €** en 2017 dans ce sens.

Isabelle GAUDRON,
4e Vice-présidente déléguée,
Formation Professionnelle, Insertion et Orientation

« Forums de l'orientation rénovés, carte des formations professionnelles ambitieuse, rencontres régulières avec les entreprises du territoire et soutien aux acteurs de la formation et de l'insertion : nous activons tous les leviers pour l'accès à l'emploi des jeunes. Il est de notre responsabilité, dans une période où le lien social est à l'épreuve, de nous engager auprès de tous les jeunes pour les accompagner dès le début de leur parcours. »

INFORMER ET ORIENTER AFIN DE FACILITER L'INSERTION

2 000 emplois 2 000 sourires pour l'organisation d'une manifestation à Châteauroux

ACTION 2015-2021

L'opération 2 000 emplois-2 000 sourires, lancée à Orléans en 2013, s'est tenue pour la 1ère fois à Châteauroux le 23 mai 2017.

Elle a permis à des jeunes de 16 à 25 ans, en recherche d'un premier emploi, de rencontrer des entreprises qui recrutent. Ils ont pu également bénéficier de conseils pour leur recherche d'emploi ou de formations par des membres du Service Public Régional de l'Orientation et d'organismes de formation.

CHIFFRES CLÉS

- 1 500 jeunes présents
- 25 entreprises
- 18 écoles et organismes de formation
- 4 200 offres

DÉVELOPPER UNE CARTE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES DYNAMIQUE

Évolution de la carte des formations en interaction avec l'économie régionale

La carte des formations professionnelles initiales (scolaire et apprentissage) pour la rentrée 2018 a été votée. Conçue de manière quadripartite, elle articule les demandes socioéconomiques des territoires en prenant en compte les évolutions démographiques. Elle s'inscrit dans les objectifs du Contrat régional pour l'orientation et la formation.

CHIFFRES CLÉS

33 nouvelles formations en apprentissage (408 places)

21 formations (ouverture, labellisation, augmentation de places)

1 CFA agro-alimentaire créé

Labellisation aéronautique

Le 23 novembre, la Région, le Rectorat et Aérocentre ont signé une convention-cadre 2017-2020 créant ainsi un label aéronautique destiné aux formations professionnelles. Cela contribue à l'émergence d'un pôle régional d'excellence de formation aux métiers de l'aéronautique pour répondre aux besoins de cette industrie tout en la rendant attractive.

CHIFFRES CLÉS

5 formations labellisées en Bac pro et BTS (75 places)

GARANTIR UNE PREMIÈRE QUALIFICATION POUR TOUS LES JEUNES

Programme Régional de Formation

Pour faciliter l'accès ou le retour à l'emploi, le Programme Régional de Formation (PRF) propose à des jeunes, demandeurs d'emploi ou personnes en reconversion, des formations pré-qualifiantes et qualifiantes.

En complément, la Région soutient financièrement les actions déployées par les Écoles de la 2e Chance (E2C) de Tours-Blois et d'Orléans et l'EPIDE, conçues pour répondre aux besoins d'insertion professionnelle et sociale de jeunes demandeurs d'emploi sans qualification. Il en est de même pour l'EPIDE, basé à Bourges.

CHIFFRES CLÉS

45 % de jeunes dans les bénéficiaires du PRF

373 places dans les E2C (200 à Tours, 60 à Blois, 113 à Orléans)

Lutter contre la rupture des contrats d'apprentissage

La réussite des parcours des apprentis est une priorité régionale. Les CFA développent, avec le soutien de la Région et de l'Europe, des dispositifs d'accompagnement des jeunes : savoirs de base, individualisation de la formation, soutien, suivi en entreprise, médiation des compétences, tutorat, etc

CHIFFRES CLÉS

5 000 apprentis bénéficiaires

15 000 heures formateurs

14 500 visites de suivi en entreprises

1,947 M€ de crédits européens

3,700 M€ de crédits Région

Convention Protection Judiciaire des Jeunes (PJJ)

Le 24 novembre 2017, a été signée une convention de partenariat entre la direction inter-régionale de la PJJ et la Région, autour de deux sujets : l'orientation des jeunes et l'insertion et la lutte contre le décrochage. L'objet est de permettre aux services de la PJJ de faciliter le retour des jeunes suivis vers des dispositifs de droit commun, notamment dans les actions mises en œuvre dans le cadre du SPRO ou de les accompagner vers l'emploi.

CHIFFRES CLÉS

2 directions territoriales : Touraine-Berry et Centre-Orléans avec respectivement 904 et 2 241 jeunes suivis

180 jeunes placés et 130 jeunes ni en étude/formation, ni en emploi

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les transitions énergétiques, écologiques et la promotion des activités humaines prenant en compte la préservation de l'environnement figurent parmi les priorités du Conseil Régional.
En 2017, la Région a poursuivi son engagement en faveur de modes de production et de consommation plus soutenables comme en témoignent ses actions en faveur de l'agriculture biologique ou du développement de l'économie circulaire.

CAP Caprin

Le nouveau CAP caprin voté en commission permanente d'avril 2017 porte les différents enjeux de durabilité de la filière :
- une priorité donnée au renouvellement des générations et à l'emploi qualifié en élevage
- la mise en œuvre des complémentarités entre producteurs fromagers fermiers et producteurs laitiers, entre élevage et grandes cultures, entre Appellation d'Origine Protégée et hors-AOP
- la prise en compte du changement climatique et du bien-être animal au cœur du projet de la filière

Tous ces enjeux visent par ailleurs à conforter les outils amont et aval et à valoriser les produits.
La Région y consacrera 1,1 million d'euros dans les quatre prochaines années.

CHIFFRES CLÉS

Un budget de
1,1 Millions d'euros

Économie circulaire

ACTION 2015-2021

Depuis le 17 janvier 2017, le réseau régional des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire, agit pour faire de la transition environnementale une opportunité de développement des entreprises. L'économie circulaire est alors la voie privilégiée pour réduire les impacts environnementaux tout en adoptant un modèle d'activité viable. La première année de l'opération a été particulièrement riche en enseignements et en confirmations.

S'engager dans l'économie circulaire peut nécessiter une approche globale des pratiques de l'entreprise. Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat accompagne les artisans pour les assimiler et en conjuguer les principes au quotidien.

Une **Région** attentive à sa **jeunesse** et à ses **aînés**

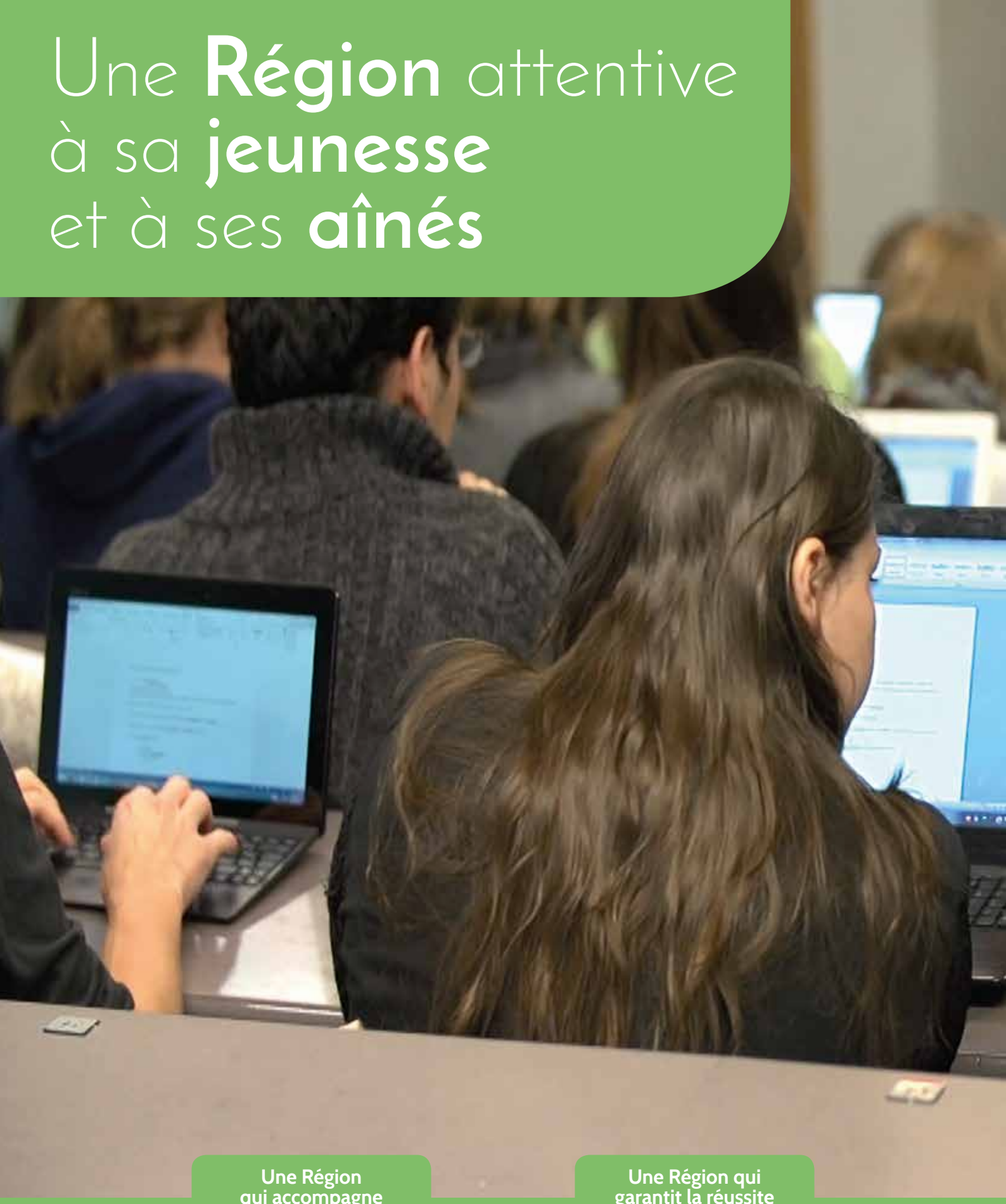

Une Région qui accompagne ses aînés

P. 34

Une Région qui garantit la réussite éducative pour tous

P. 36

Parce que nous voulons faire de notre région un territoire solidaire pour toutes les générations, la Région s'est mobilisée cette année encore pour notre jeunesse et nos aînés.

En 2017, la Région a poursuivi ses politiques de solidarité envers les aînés. Elle a maintenu sa participation à la création et à la rénovation des lieux de vie adaptée au vieillissement et encouragé les formations aux métiers des services à la personne.

La Région Centre-Val de Loire s'attache à développer une politique éducative ambitieuse.

Elle veut favoriser la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes en leur donnant les meilleures chances de construire leur parcours de vie avec un bagage solide. Elle développe ainsi l'accès aux ressources pédagogiques, aux dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire, ainsi que l'usage du numérique aujourd'hui pleinement intégré dans la façon dont elle conçoit les lycées et CFA du futur.

L'action régionale s'attache également à offrir les meilleures conditions d'études et de vie à l'ensemble de nos lycéens, apprentis et étudiants en maintenant un niveau d'investissement soutenu. Les dispositifs pour le logement et l'hébergement des jeunes, pour la santé, ont été confortés. Tout cela avec un objectif constant : réduire les inégalités.

Par ailleurs, la Région poursuit ses actions pour développer l'apprentissage de la citoyenneté qui contribue activement à l'autonomie et à l'émancipation de notre jeunesse. Aussi accompagne-t-elle les jeunes dans leurs initiatives citoyennes, pour leur permettre de renforcer leur engagement et de développer leur sens critique. Elle les encourage également à la mobilité en leur rendant accessible la découverte de l'Europe à travers les dispositifs régionaux Trans'Europe Centre.

La Région Centre-Val de Loire a mobilisé **286 315 300 €** *pour le déploiement de ces ambitions.*

Une Région attentive
à la vie quotidienne des jeunes

P. 38

Une jeunesse engagée
dans la citoyenneté du 21e siècle

P. 41

Une Région qui accompagne ses aînés

La Région accompagne divers dispositifs pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, qu'il s'agisse de la formation professionnelle des soignants ou des démarches pour améliorer le confort de vie à domicile (travaux dans le logement, services de téléassistance...).
Ces interventions répondent à la fois à des enjeux économiques, sociaux et d'aménagement du territoire. Elles mobilisent la Région aux côtés des Départements, via les conventions Région/Département 2015-2020.
La Région a investi **14 309 500 €** en 2017.

Anne LECLERCQ,

6e Vice-présidente déléguée, Formations Sanitaires et Sociales et Santé

« Les investissements régionaux ont été maintenus pour moderniser les établissements et maintenir l' offre de formation de proximité sur tout le territoire. L' adaptation de l' hébergement des personnes âgées dépendantes a été poursuivie notamment à Valençay. L'année 2017 a vu la poursuite de la création des MSP afin de renforcer l'accès aux soins en développant les exercices regroupés et coordonnés. Parmi les nombreuses réalisations de 2017, des projets emblématiques ont vu le jour : Nogent-le-Rotrou, Cléry-Saint-André, ou bien encore Neuillé-Pont-Pierre. »

DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ DE SERVICE AUX PERSONNES

DOMO 41

Le dispositif vise à déployer, à domicile, des solutions domotiques associées à des prestations de services.
Le pack fourni aux personnes âgées comprend une téléassistance et du matériel domotique (chemin lumineux avec des détecteurs de mouvements, de chutes, de fumée).
Le soutien de la Région au Département du Loir-et-Cher permet de réduire le coût du service facturé.

CHIFFRES CLÉS

Un engagement régional
de près de 2 M€

Une cible de 2 200 foyers

CAP'Asso

Avec son dispositif CAP'ASSO Centre (Contrat d'Appui à l'Emploi Associatif en région Centre-Val de Loire), la Région marque son souhait d'apporter une réponse aux besoins du monde associatif.
Cap'Asso est une subvention sur 3 ans minimum, éventuellement renouvelable, apportée aux projets d'activités pérennes mis en place par les associations intégrant de la création et/ou de la consolidation d'emploi en CDI, et qui ont un impact social sur la population régionale.

CHIFFRES CLÉS

336 postes associatifs financés

7,7 M€ accordés

ACCOMPAGNER LES SOLUTIONS D'ADAPTATION DU LOGEMENT ET DE L'HÉBERGEMENT AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Soutien régional à des travaux d'adaptation de logements au vieillissement dans le Cher et l'Indre

La Région soutient des démarches partenariales, impulsées et pilotées par les Départements, pour financer des travaux d'adaptation de logements privés au vieillissement et au handicap. Les aides sont destinées aux populations modestes et très modestes tenant compte des plafonds de ressources fixés par l'ANAH. Les bénéficiaires sont des propriétaires occupants ou bailleurs qui s'engagent dans un conventionnement. Sont éligibles les travaux permettant l'adaptation du logement soit en prévention, soit lorsque la dépendance est présente.

Pour le Cher, la Convention multi-partenariale a été signée en 2017.
Pour l'Indre, le fonds d'intervention fonctionne depuis 2008, deux conventions multi-partenariales se sont succédées.

CHIFFRES CLÉS

POUR LE CHER

400 000 € réservés

200 logements ciblés par an

POUR L'INDRE

Plus d'1 M€ réservé

480 000 € engagés depuis 2015 (dont 154 000 € en 2017)

513 foyers soutenus (dont 158 en 2017)

« Les Euréliales »

Ce dispositif vise, en Eure-et-Loir, la production de logements sociaux adaptés aux personnes âgées. Il soutient notamment l'acquisition et la viabilisation de terrains.

L'aide est conditionnée à la proximité de l'opération aux services et aux commerces de première nécessité, à la production d'une forme urbaine compacte et à la mixité sociale des opérations.

CHIFFRES CLÉS

1,1 M€ réservés sur 2015-2020

675 060 € engagés (dont 195 500 € en 2017)

83 logements adaptés construits grâce au dispositif

Une Région
qui garantit la réussite éducative pour tous

Attentive au déploiement des meilleures conditions d'utilisation du numérique, tant dans les établissements publics d'enseignement que dans les centres de formation d'apprentis, la Région a renforcé cette année encore ses investissements. La maintenance informatique des lycées a progressé et s'appuie désormais sur quatre équipes mobiles en complément de l'action confiée au GIP RECIA. Ces infrastructures permettent le développement des usages et l'accompagnement d'actions innovantes sur le plan de la pédagogie.
15 817 100 € ont été investis par la Région en 2017 pour mettre en œuvre ces actions.

Cathy MUNSCH-MASSET,
2e Vice-présidente déléguée, Éducation et Apprentissage

« Notre région se dotera bientôt de deux nouveaux lycées dans le Loiret et en Eure-et-Loir. Grâce à la démarche « Lycées et CFA du Futur », nous œuvrons à ce qu'ils relèvent les nouveaux défis environnementaux et numériques et qu'ils soient sources d'innovation pédagogique. Notre ambition est de favoriser la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes, en adaptant les espaces aux nouveaux usages et aux nouvelles pratiques. »

FOURNIR UN ACCÈS AUX RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET À LA MOBILITÉ

L'Espace Numérique de Travail (ENT)

ACTION 2015-2021

L'Espace Numérique de Travail est accessible depuis 2012 dans tous les lycées publics et CFA de la Région. Si les outils de vie scolaire et de communication sont les plus plébiscités par les jeunes, les services pédagogiques (cours en ligne...) connaissent des usages en forte progression. Par ailleurs, les usages changent et les services aussi. Avec 47% de connexions depuis des smartphones, l'ENT a fait peau neuve pour être plus ergonome et accessible en mobilité. Les tablettes contribuent au développement de ces nouveaux usages. Au lycée de Vigny à Tours, elles ont, entre autres, été utilisées en acrosport par les élèves pour analyser leurs gestes avec une application de construction de pyramides humaines.

CHIFFRES CLÉS

Année scolaire 2016-2017 :

12 millions de connexions à Net O'Centre lycée avec en moyenne par mois **79 000** utilisateurs différents dont **6 300** enseignants et **55 600** élèves.

Plus de **4 000** nouveaux cours en ligne ont été créés par les enseignants et formateurs sur Net O'Centre.

Année scolaire 2017-2018 :

15 lycées ont bénéficié d'un financement de ressources numériques en lieu et place de manuels papiers pour des ressources du type manuels scolaires numériques, ressources d'auto-formation et bases de données en ligne, presse en ligne ou abonnement à des sites d'information.

RENFORCER L'USAGE DU NUMÉRIQUE DANS LES APPRENTISSAGES

Cap sur les lycées et CFA du futur

À l'aube du 21e siècle, l'ambition régionale est de favoriser la réussite éducative et l'épanouissement, en adaptant les espaces aux nouveaux usages et aux nouvelles pratiques.

La collectivité s'est engagée dans un projet de constitution d'un Cahier d'ambitions, construit avec des acteurs de la conception, mais aussi des membres de la communauté éducative, des élèves, des parents, professeurs et habitants, qui vise à projeter les futurs établissements d'enseignement et les futures restructurations.

CHIFFRES CLÉS

98 Établissements Publics Locaux d'Enseignement

75 000 élèves

2M de m² de Patrimoine

Étude sur le développement du numérique dans les CFA du BTP

La Région a soutenu, en 2017, la réalisation d'une étude au sein des cinq CFA du BTP dans l'optique de la définition d'une stratégie de développement du numérique au sein des établissements. Le BTP prévoit de déployer un outil interactif de suivi des parcours et un outil de formation pour les formateurs. La Région accompagne le développement du numérique dans les 39 CFA : équipements des structures et dispositif régional de formation des Équipes.

CHIFFRES CLÉS

2 100 apprentis dans le BTP

317 personnels des 39 CFA formés en 2017

LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Assure ta rentrée (ATR)

En octobre 2017 s'est déroulée la 12e édition d'ATR. Organisée conjointement par la Région et les services académiques, cette opération mobilise l'ensemble des acteurs du Service public de l'Orientation (SPRO) et s'inscrit dans les actions de lutte contre le décrochage. ATR permet de repérer les jeunes sans qualification et sans solution de formation à l'issue de la rentrée scolaire et de leur proposer d'accéder à une formation ou un dispositif d'accompagnement ou d'insertion.

CHIFFRES CLÉS

3 210 jeunes ont été repérés

27 sessions ATR ont été organisées

87 % des jeunes ont obtenu une solution

Une Région
attentive à la vie quotidienne des jeunes

Faciliter la vie des jeunes sur leur territoire et leur offrir des conditions d'apprentissage et de formation adaptées constituent des responsabilités premières pour la Région. Mais au-delà de la réalisation de ces missions essentielles, l'institution régionale porte une attention forte aux publics les plus fragiles en veillant à accompagner les acteurs de la solidarité. Elle veille ainsi à ce que son action sur les environnements dédiés à l'éducation intègre une dimension inclusive permettant d'offrir des parcours à l'ensemble des jeunes de la région Centre-Val de Loire.
La Région a consacré **250 841 200 €** en 2017.

PROPOSER DES LIEUX DE FORMATION DE QUALITÉ

Restructuration et extension du lycée des métiers Édouard-Branly

L'opération de restructuration du lycée des métiers Édouard-Branly à Dreux a permis de requalifier l'image de l'établissement tout en restituant un ensemble de bâtiments restructurés (ateliers et externat) et quelques extensions répondant aux besoins fonctionnels des ateliers, ainsi qu'un nouvel espace de vie scolaire. La rénovation et la construction intègrent le traitement de la performance énergétique globale du lycée avec notamment la mise en place de régulations, de ventilations double flux, le remplacement partiel des menuiseries et l'isolation des façades. L'objectif pour les bâtiments neufs étant d'atteindre la RT 2012-20% et le niveau BBC rénovation pour les bâtiments existants.

CHIFFRES CLÉS

- 17,6 M€ de budget
- 6 phases
- 3 ans de travaux
- 8 bâtiments impactés

Restructuration et extension des CFA

En 2017, deux opérations immobilières importantes ont été livrées :
- La rénovation-extension des ateliers de maintenance automobile du CFA interprofessionnel de Chartres
- La restructuration-extension des locaux du CFA d'Orléans

CHIFFRES CLÉS

CFA INTERPROFESSIONNEL DE CHARTRES :
6,1 M€ TTC
Subvention Région 5,1 M€

CFA D'ORLÉANS MÉTROPOLE :
3,88 M€ HT
Subvention Région 2,740 M€

SOUTENIR L'ACCÈS À UN LOGEMENT OU À DE L'HÉBERGEMENT

Inauguration de la Résidence de l'alternance à Tours

Construite par le bailleur social Tours Habitat au cœur de Tours, cette résidence inaugurée en 2017 vise à accueillir des jeunes inscrits dans un parcours professionnel ou de formation.
Ces parcours donnent lieu à des séjours fractionnés sur le territoire : au mois, à la semaine, voire à la nuitée. La structure a donc la particularité d'offrir un service de type hôtelier, avec une gestion adaptée aux situations les plus variées.

La gestion de l'équipement a été confiée à l'association Jeunesse Habitat qui gère notamment le FJT de Tours.
Des espaces collectifs (laverie, cuisine, espace de détente...) sont également prévus. Une équipe salariée assure l'animation de la vie collective et formalise des liens avec les employeurs des jeunes ainsi qu'avec les centres de formation.

CHIFFRES CLÉS

Aide régionale accordée : 450 000 €

Capacité : 45 logements
60 places

Taux de remplissage
moyen observé en 2017 : 84 %

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Savoirs de base et lutte contre l'illettrisme

En 2017, la Région a enrichi les objectifs et contenus de ses actions aux savoirs de base « Visas », pour renforcer leur visée d'insertion professionnelle et les articuler notamment avec la certification CLEA mise en place par les partenaires sociaux.

Le 3e plan de lutte contre l'illettrisme « Plan Régional pour l'Acquisition et le Développement des Compétences de Base » a été validé lors du CREFOP plénier du 7 mars intégré au Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles signé le 7 juillet.

La Région a participé au financement de 1235 bilans de compétences réalisés par les 6 Centres de ressources Illettrisme et Analphabétisme départementaux, structurés autour de leur Union régionale.

CHIFFRES CLÉS

20 332 actions de formation Visas achetés
dont 8 900 places pour le visa pro-numérique,
7 300 pour le Visa 3 en 1 (savoir lire, écrire et compter)
et 500 visas compétences professionnelles

Plus d'1 million d'heures de formation prévues

3 809 jeunes entrés en formation sur les actions visas

Aide pédagogique à domicile en faveur des lycéens malades ou accidentés

Dans le cadre de ses actions en faveur de la promotion de la santé et dans le souci de favoriser l'égalité des chances, le Conseil Régional participe au maintien du lien scolaire pour les lycéens malades ou victimes d'accidents et contraints de rester à domicile.

À ce titre, le Conseil Régional contribue au financement du service d'aide pédagogique à domicile (SAPAD) mis en place par convention entre les 6 associations départementales des PEP (pupilles de l'enseignement publique), réunies en Union régionale (URPEP) et les Inspections académiques.

CHIFFRES CLÉS

170 lycéens pris en charge

2 262 heures de cours à domicile

Bourses d'étude attribuées aux étudiants des établissements de formation sanitaire et sociale

Depuis 2004, la Région est compétente pour attribuer des bourses d'études sur critères sociaux aux étudiants inscrits dans les formations sanitaires et sociales.

En 2017, l'alignement du dispositif de bourses sur celui de l'enseignement supérieur, décidé au plan national, a concerné en région l'ensemble des étudiants du secteur sanitaire et social (et pas uniquement les formations paramédicales BAC+).

En complément, un fond social a été mis en place pour les apprenants boursiers confrontés à des difficultés financières.

CHIFFRES CLÉS

6 826 apprenants
secteur sanitaire et social

3 486 boursiers

9 872 990 € attribués

Les « points stations écoute », espaces d'échanges et d'informations entre les étudiants, les professionnels et les acteurs associatifs

Les points « écoute » appelés aussi points stations ou points de contacts avancés, constituent un volet fort du dispositif régional de promotion de la santé. Ils permettent de contribuer à la prévention des risques d'addiction, avec ou sans consommation de substances psychoactives (jeux vidéo, internet) chez les jeunes lycéen-ne-s et apprenti-e-s.

Les élèves en difficulté peuvent également être reçus dans un objectif de prévention individuelle des pratiques addictives et d'approche globale de l'adolescent.

De plus, les points stations font partie intégrante des « Consultations Jeunes consommateurs » déployées au niveau national.

CHIFFRES CLÉS

AU TOTAL POUR LES LYCÉENS ET APPRENTIS :

- 46 lieux de contacts avancés en région
- 573 jeunes accueillis individuellement
- 1354 entretiens sur 1 an

Une jeunesse
engagée dans la citoyenneté du 21e siècle

Attentive aux initiatives portées par les jeunes de son territoire, la Région a poursuivi son soutien aux initiatives collectives et individuelles permettant aux jeunes de s'engager. La création de budgets participatifs en est une traduction très opérationnelle qui permet de combiner la mise en œuvre de projets collectifs et l'implication des jeunes dans la vie de leurs établissements. La mobilité et les rencontres dans l'espace européen continuent d'être une priorité dans la construction des parcours éducatifs.
5 347 500 € ont été consacrés à ces actions en 2017.

Charles FOURNIER,
11e Vice-président délégué,
Démocratie, Initiatives Citoyennes, Développement rural, Coopération et Égalité

Cathy MUNSCH-MASSET,
2e Vice-présidente déléguée,
Éducation et Apprentissage

« Il faut aider les jeunes à devenir des membres actifs de notre société, engagés, responsables et ouverts d'esprit. Les valeurs du vivre ensemble, du respect des autres, de liberté individuelle, de respect de l'environnement, d'intérêt général plutôt que d'intérêt particulier et d'égalité des chances sont le socle des dispositifs que nous mettons en œuvre pour les jeunes de notre région. »

ACCOMPAGNER LES INITIATIVES

Dispositif « Apprentis citoyens »

L'apprentissage ne doit pas former seulement d'excellents professionnels mais également de futurs citoyens bien insérés dans la vie de la cité. À travers ses quatre grandes priorités (agenda 21, environnement, savoir-faire et Métiers et citoyenneté culturelle), le dispositif régional « apprentis citoyens » vise à sensibiliser et accompagner les jeunes dans la découverte et l'appropriation de la citoyenneté. Le dispositif repose sur une implication très forte des jeunes qui sont au cœur de chaque projet.

CHIFFRES CLÉS

13 CFA

2 500 apprentis

Budget participatif dans les lycées

ACTION 2015-2021

Le Budget participatif constitue une démarche participative pour l'amélioration du cadre de vie des établissements. Il porte sur deux années : la première pour la définition du projet ; la seconde pour sa mise en œuvre.
En septembre 2017, les premiers lycées inscrits dans le dispositif ont réalisé leur projet. Celui du lycée E. Vaillant porte sur l'aménagement écoresponsable centré sur l'installation de ruches et l'achat de végétaux.

CHIFFRES CLÉS

4 CFA

14 lycées

RENFORCER L'ENGAGEMENT CITOYEN

La Région partenaire de la première édition du Forum régional des Maisons des lycéens

Initiative lycéenne soutenue par la Région, le Forum organisé, à Orléans sur une journée, par la fédération académique des maisons des lycéens Orléans-Tours, FMDL, avait pour thème principal l'égalité Femme-Homme. L'objectif était de fédérer l'engagement des jeunes et de favoriser la vie citoyenne, associative...

CHIFFRES CLÉS

150 élèves présents

24 partenaires jeunesse associés

Projet expérimental pour le développement du volontariat international

La Région Centre-Val de Loire conduit un projet expérimental pour le développement du volontariat international avec le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).
En coopération avec les Régions Saxe-Anhalt (Allemagne), Fès-Meknès (Maroc) et Pardubice (République Tchèque), 16 missions de service civique international ont été sélectionnées.

Les objectifs sont de :
- Partager avec les régions partenaires l'intérêt pour la mobilité internationale des jeunes,
- Expérimenter des outils d'accompagnement et de reconnaissance de la mobilité internationale, notamment en termes d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes
- Encourager les acteurs de la coopération internationale (associations, collectivités, établissements scolaires...) à développer des missions de service civique à l'international,
- Impliquer les jeunes dans les débats sur les grands enjeux de l'international.

CHIFFRES CLÉS

Subvention du MEAE : 32 750 €

16 jeunes de 18 à 25 ans pour des missions de 8 mois :

- **8 jeunes** du Centre-Val de Loire
- **2 jeunes** de Fès-Meknès à Orléans et Saint-Jean-de-Braye
- **3 jeunes** de Saxe-Anhalt à Joué-lès-Tours, Notre-Dame d'Oé, Saint-Jean-de-la-Ruelle
- **3 jeunes** de Pardubice à Blois, Chartres, Saint-Amand-Montrond

FAVORISER LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

Bilan sur les dispositifs de mobilité ERASMUS+

La Région encourage la mobilité professionnelle européenne. Porté par la collectivité, pour un consortium de 60 établissements (lycées et CFA), le programme européen Erasmus + apporte un appui et des co-financements aux projets de cette nature. Au total, on compte pour l'année 2017, 650 stages en entreprise, dans l'Europe communautaire, effectués par 338 lycéens (filières pro) et 312 apprentis. Les stages ont une durée de 2 semaines à 1 an. L'objectif est de favoriser l'employabilité des jeunes par la découverte de pratiques professionnelles et organisationnelles différentes voire complémentaires, par le renforcement des savoir-faire et l'acquisition de compétences linguistiques.

Parallèlement, la Région facilite la mobilité des étudiants via le dispositif Mobi-Centre. Chaque étudiant inscrit en région Centre-Val de Loire dispose d'un « crédit temps » personnel lui permettant d'effectuer, en fonction de ses besoins et dans le cadre de son cursus, un ou plusieurs séjours de formation ou de stage en entreprise à l'étranger. Le crédit temps est de 6 mois pour les étudiants inscrits dans des formations professionnelles courtes (BTS et DUT) et de 1 an pour les étudiants inscrits dans des cursus longs.

CHIFFRES CLÉS

650 stagiaires accompagnés par le programme Erasmus+ pour un budget de 1,21 M€ dont 609 020 € de fonds européens

Plus de 1 500 étudiants ont bénéficié de Mobi-Centre au cours de l'année universitaire 2016-2017 pour un montant total de 1,4 M€

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Très engagée en matière de développement durable, la Région oriente ses actions vers des projets de constructions et restructurations de bâtiments développant l'usage des matériaux bio-sourcés et permettant l'atteinte de niveaux de performance énergétique supérieurs à la Réglementation (BBC Rénovation-10% ou Bâtiment Énergie Positive par exemple).
La recherche de circuits courts ou d'achats locaux permet de requalifier les orientations constructives vers des procédés innovants (structure bois, isolation paille...).
Le développement des clauses d'insertion sociale dans les marchés de travaux, mais aussi les marchés de maitrise d'œuvre permet aujourd'hui de cumuler plus de 100 000 heures exécutées depuis 2012.

Toitures photovoltaïques dans les lycées

ACTION 2015-2021

20 lycées régionaux ont été équipés de panneaux photovoltaïques couvrant, pour chacun, une surface d'environ 200 m².
La stratégie adoptée a été l'autoconsommation avec un niveau de puissance optimisée pour être intégralement consommée sur site et couvrir ainsi une partie des consommations de veille soit environ 5 % de la consommation des établissements.

CHIFFRES CLÉS

1,2 M€ de budget

20 sites traités

Raccordement du lycée Balzac-d'Alembert au réseau de chaleur de la ville d'Issoudun

ACTION 2015-2021

CHIFFRES CLÉS

80 % de réduction
des émissions directes de gaz à effet de serres du lycée

428 tonnes
équivalent CO^2 évitées

La Région a répondu favorablement au raccordement du lycée Balzac-d'Alembert au réseau de chaleur de la ville d'Issoudun. Cette opération permettra de réduire le bilan carbone de l'établissement, d'augmenter la part des énergies renouvelables du parc des lycées et de favoriser la filière bois local. 8 lycées utilisent déjà le bois énergie via un réseau de chaleur biomasse ou une chaufferie bois spécifique dans le sud de la région.

Approvisionnement local dans les lycées

Depuis deux ans, un travail collaboratif s'est engagé en faveur du développement de l'approvisionnement local autour de 4 thématiques : Structuration des filières agricoles, Achats, Système d'information, Accompagnement RH.

Un protocole régional a été signé entre la Région, la Chambre Régionale d'Agriculture et Bio Centre, décliné dans les départements en présence de lycées, de producteurs et de boulangers pour le développement de l'achat local. L'Éducation Nationale et la DRAAF sont signataires des conventions.

Une **Région** solidaire, attractive et reconnue pour sa **qualité de vie**

Une Région qui fait
le pari du ferroviaire
et des mobilités douces

P. 46

Une Région mobilisée
pour la
révolution numérique

P. 48

Une Région
qui assure
l'égalité des territoires

P. 51

Le Centre-Val de Loire est une région attractive et reconnue pour sa qualité de vie, le charme de ses paysages et de son patrimoine, la richesse de sa biodiversité, son dynamisme associatif, sportif et culturel.

Soucieuse de l'efficacité de son action, la Région veut renforcer le lien avec l'ensemble des territoires et a la volonté de développer une offre au plus près des besoins des usagers.

En 2017, la Région a vu son domaine d'intervention s'élargir aux transports inter-urbains et scolaires venant ainsi compléter la compétence TER et dotant la Région d'une véritable capacité à organiser et articuler les transports en commun au niveau régional. Le transfert de responsabilité sur les Trains d'Équilibre des Territoires permet à la Région d'avoir une compétence complète en matière de transports en commun.

Poursuivant toujours son objectif d'égalité territoriale, la Région a voté en 2017 la Stratégie régionale des Usages et des Services Numériques. En co-construisant cette stratégie avec tous les acteurs compétents, elle a fait du numérique un outil au service de tous les habitants et de tous les territoires.

Égalité et solidarité territoriale sont des valeurs fondamentales portées par notre Région.
Pour cela, nous maintenons notre soutien aux projets de territoires et avons lancé en 2017 une vaste concertation pour l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des territoires (SRADDET) pour écrire ensemble une vision à 360° de la Région Centre-Val de Loire. Nous avons aussi renforcé nos efforts en faveur de la santé, afin de remédier au problème de désertification médicale qui aggrave la fracture sociale et territoriale.

La Région a poursuivi et maintenu son soutien en direction de la culture et du sport. Cela se traduit par le soutien à de nombreux lieux et structures de création, l'émergence de propositions innovantes, de rencontres culturelles et le soutien aux infrastructures sportives.

Le Centre-Val de Loire est une région touristique de premier plan, notamment pour le tourisme de nature et de culture. Pour conforter le développement du tourisme, nous faisons de l'emploi dans le secteur touristique une priorité, en soutenant les investissements dans les hébergements, les vélos-routes, la qualité d'accueil et l'information de nos touristes.

Enfin, pour protéger notre cadre de vie exceptionnel et prendre notre part à la transition écologique, la Région poursuit sa mobilisation pour la protection et la valorisation de notre patrimoine naturel. Elle s'engage ainsi à mettre en œuvre des politiques qui concourent à la biodiversité dans une logique constante de partage et de concertation.

La Région Centre-Val de Loire a mobilisé **491 401 400 €**
pour le déploiement de ces ambitions.

Une Région qui accompagne
la culture et le sport pour tous

P. 53

Une Région qui rayonne

P. 56

Une Région qui protège
et valorise son patrimoine naturel et culturel

P. 58

Une Région
qui fait le pari du ferroviaire

Avec la reprise, en 2017, de nouvelles compétences en matière de transports, la Région devient l'acteur de référence concernant la mobilité du quotidien et dispose de la capacité à répondre de manière cohérente aux multiples usages sur le territoire, dans une logique de développement durable. La Région se place ainsi encore plus proche du terrain, en s'appuyant sur des interlocuteurs de proximité, pour une relation plus directe avec les voyageurs.
La Région a mobilisé **357 247 400 €** en 2017.

Philippe FOURNIÉ,
9e Vice-président délégué, Transports et Intermodalité

« C'est une année historique pour la Région que nous venons de vivre : en menant et réussissant le transfert des compétences transports scolaires et interurbains, en lançant le réseau REMI, en instaurant la gratuité pour plus de 100 000 jeunes et en intégrant les nouveaux collègues transférés des Départements, nous avons réalisé beaucoup en très peu de temps et renforcé ainsi la place désormais centrale qu'occupent les transports pour notre collectivité. »

DÉVELOPPER LES SERVICES À L'ENSEMBLE DES USAGERS

Reprise de la compétence transport

La Région a repris, le 1er septembre 2017, conformément à la loi NOTRe, les compétences portant sur l'organisation des services routiers interurbains, réguliers et à la demande, mais aussi les services scolaires interurbains, exercées par les Départements. Pour une meilleure coordination, ce réseau a pris un nom unique dans toute la région : Rémi - Réseau de mobilité interurbaine.

Rémi – Gratuité des transports scolaires

ACTION 2015-2021

Pour apporter un soutien au pouvoir d'achat des familles, et assurer l'égalité des chances pour l'ensemble des élèves, la Région a décidé de mettre en place pour la rentrée 2017/2018 la gratuité des transports scolaires qu'elle organise. Seuls restent à la charge des familles 25€ de frais de dossier par enfant inscrit, plafonnés à 50€ par famille. La gratuité concerne également tous les élèves internes et apprentis de niveau pré-bac de la Région.

CHIFFRES CLÉS

114 000 scolaires

80 000 familles

CONFORTER LE RÉSEAU FERROVIAIRE RÉGIONAL

Gouvernance des lignes de trains d'équilibre du territoire

Le 19 janvier 2017, la Région a signé un accord avec l'État afin de reprendre la gestion des 3 lignes Intercités Paris-Orléans-Tours, Paris-Bourges-Montluçon et Paris-Montargis-Nevers, à compter du 1er janvier 2018.

Dans le cadre de cet accord, la Région a passé commande de 32 rames neuves à 2 niveaux de grand confort, pour renouveler tout le parc correspondant. Les premières rames seront livrées en 2020 et progressivement déployées jusqu'en 2022.

CHIFFRES CLÉS

32 rames à 2 niveaux, tout confort
Entre 373 et 1 119 places par train

453 M€ HT financés par l'état
4 rames en 2019, 28 rames en 2022

RENFORCER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PAR UN RÉSEAU STRUCTURÉ MULTIMODAL

Élaboration d'un schéma de desserte

La reprise des lignes Intercités et des lignes routières conduisent désormais la Région à devenir l'acteur de référence pour l'organisation des mobilités du quotidien sur le territoire régional, en disposant désormais d'une approche multimodale. L'élaboration d'un schéma de desserte, engagée par la Région, permettra de proposer une offre mieux adaptée aux usages, et plus cohérente.

CHIFFRES CLÉS

Réseau régional :
Fer TER : 50 000 voyageurs/jour

Fer ex-TET : 17 000 voyageurs/jour

Routier TER : 2 700 voyageurs/jour

Réseau Rémi : 24 000 voyageurs/jour

Une Région
mobilisée pour la révolution numérique

Le tournant que le numérique a opéré dans nos pratiques quotidiennes s'impose désormais comme une réalité incontournable. Ces usages favorisent l'émergence de nouveaux métiers, de nouveaux services et plus globalement d'une nouvelle façon de faire société. La nature évolutive de cette transformation, la rapidité des changements qu'elle engendre, posent constamment de nouvelles questions qui interpellent l'action publique. Pour anticiper et saisir les opportunités et pour limiter et lutter contre les inégalités qui peuvent découler, il est plus que jamais essentiel d'organiser l'action publique autour d'une appropriation du numérique continue, équitable et porteuse d'innovation.
La Région a investi **13 622 400 €** en 2017.

Dominique ROULLET,
7e Vice-président délégué, Aménagement du Territoire et Numérique

« L'accès au très haut débit et le développement de nouveaux usages et services sont des enjeux majeurs d'aménagement du territoire pour la compétitivité et l'attractivité, le développement socio-économique. Ils représentent aussi l'opportunité de répondre aux enjeux d'égalité d'accès aux services publics, à l'éducation, à l'emploi, à la santé ou encore à la mobilité, dans une logique de continuité et d'équité territoriale. »

IDENTIFIER LES GRANDS ENJEUX DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET DÉFINIR UN CADRE STRATÉGIQUE À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION

Stratégie numérique régionale

La Région Centre-Val de Loire s'est engagée dans une large démarche de concertation sur les grands enjeux qui animent notre territoire. Cette démarche partenariale s'inscrit dans la continuité des initiatives que la collectivité a pu prendre dans le cadre de la démocratie permanente.

La stratégie numérique vise à donner un cap à notre collectivité en matière de soutien et développement des usages et services numériques sur notre territoire. La Région a fait le choix d'une transformation numérique ambitieuse et responsable.

La stratégie se décline en 4 ambitions :
- Généraliser l'accès aux réseaux et aux données
- Accompagner et soutenir l'écosystème
- Diffuser et valoriser la culture numérique
- Expérimenter les usages numériques de demain sur les territoires

CHIFFRES CLÉS

4 ambitions

18 actions concrètes

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSITION NUMÉRIQUE

Forum e-végétal

La Région accompagne le pôle de compétitivité VEGEPOLYS, AgreenTech Valley et Les Champs du Possible dans l'organisation du « Forum e-végétal ». Cet événement partenarial vise à mettre en relation les acteurs du numérique et les acteurs agricoles afin qu'ils créent des synergies, au bénéfice de la compétitivité et de la créativité des agriculteurs.

DÉVELOPPER LES MISES EN RÉSEAU DES ACTEURS ET DES LIEUX DE PARTAGE ET D'EXPÉRIMENTATION

Plateforme d'appui aux collectivités

Le GIP RECIA propose à ses membres un ensemble de services innovants couvrant la chaîne de dématérialisation dans sa globalité à travers un portail sécurisé et unifié, de manière à faciliter les usages et les échanges entre collectivités et les services de l'État. Cette plateforme permet de viser ou signer électroniquement des documents numériques, de télétransmettre des documents à la Préfecture et au comptable public, d'envoyer des convocations aux élus en mettant tous les documents de séance à leur disposition.

CHIFFRES CLÉS

60 collectivités
inscrites dans la démarche

Budget : 220 000 €

Appel à projet WebOCentre

Une partie de la population rencontre encore des difficultés à se connecter ou à utiliser des outils numériques. Accompagner ces publics en difficulté numérique vers la compréhension et l'autonomie dans ce nouvel environnement constitue un véritable enjeu de société : un enjeu d'équité.
L'appel à projet WebOCentre, lancé en 2017, est un dispositif qui accompagne les structures de médiation numérique de proximité afin de faciliter l'accès à ces usages numériques. L'animation du réseau est confiée au GIP RECIA.

CHIFFRES CLÉS

Budget : 2 M€ (CPER)

Lancement du Conseil régional du Numérique

Annoncé lors des États Généraux du numérique le 19 octobre 2016, le Conseil régional du Numérique « CRNum» a pour objectif de mobiliser des acteurs moteurs dans leurs domaines et engagés dans le développement du numérique en région. Son périmètre d'intervention se porte sur l'impact du numérique sur la société et sur l'économie au niveau régional.

CHIFFRES CLÉS

18 membres

GIP RECIA

Le Groupement d'Intérêt Public RECIA (Région Centre Interactive) associe l'État, la Région Centre-Val de Loire, les Conseils départementaux du Cher, d'Indre-et-Loire et d'Eure-et-Loir, les Universités de Tours et d'Orléans, l'INSA, le CROUS, Ciclic, le GCS e-santé Centre-Val de Loire, des communes et communautés de communes.

Son budget s'élève à 8,7M€ en 2017, avec notamment le pilotage du réseau régional haut débit, la gestion des systèmes d'informations des établissements d'enseignement, le suivi des espaces numériques de travail (Net O'Centre) ou encore le suivi technique des déploiements des infrastructures numériques.

Des assises du GIP RECIA sont prévues en 2018 afin d'interroger le fonctionnement et l'activité de cette structure.

CHIFFRES CLÉS

Budget : 8,7 M€

35 agents

INTÉGRER LES IMPACTS DU NUMÉRIQUE DANS LES FORMATIONS EXISTANTES ET DÉVELOPPER DES FORMATIONS DÉDIÉES AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

Dispositif Parcours Métiers lié au domaine du numérique

Afin de répondre aux besoins de compétences exprimés par les entreprises dans les domaines de l'informatique et du numérique, la Région a augmenté en 2017 le nombre de places de formation pré-qualifiantes et qualifiantes. Elle a également mis en place un Visa Pro-Numérique et soutenu le développement de la Formation Ouverte et A Distance (FOAD).

Elle a participé au financement de formations labellisées par la Grande École Numérique (développeur logiciel, designer Web...) dans le cadre de son dispositif d'aides individuelles à la formation.

CHIFFRES CLÉS

404 places de formation
au titre du Programme régional de formation (Parcours métiers et aides individuelles à la formation) dans les domaines de l'informatique et du numérique : 1,85 M€

8 900 places de visa pro numérique : 2 285 600 € ont été financés

1 736 visas FOAD

99 places financées
au titre des formations labellisées « Grande École du Numérique » : 536 460 €

Une Région
qui assure l'égalité des territoires

Avec l'adoption du cadre des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale (CRST) renouvelé en décembre dernier, la Région a réaffirmé sa solidarité en direction de tous les territoires urbains comme ruraux, son rôle d'entraînement vers un développement durable intégré et une posture facilitante dans le dialogue et la proximité avec l'ensemble des acteurs locaux.
A été mis l'accent notamment sur :
• La cohérence de la maille de contractualisation avec celle du bassin et du conventionnement économique,
• Le renforcement de la gouvernance et du pilotage des Contrats,
• Des simplifications des cadres de référence.
La Région a consacré **70 779 700 €** à ces actions en 2017.

Dominique ROULLET,
7e Vice-président délégué, Aménagement du Territoire et Numérique

« L'année 2017 aura été celle du lancement du SRADDET et des premières réunions territorialisées. L'ambition de la Région est, au travers de ce schéma, de réunir toutes les forces vives de notre territoire autour d'un projet ambitieux et porteur d'avenir. En affirmant le côté central de notre région, fortement imbriquée dans des coopérations interrégionales, c'est une dimension nouvelle que nous entendons porter : une Région à 360°. »

DIALOGUER ET CONTRACTUALISER AVEC LES PARTENAIRES AUTOUR DE PRIORITÉS PARTAGÉES

Point d'étape sur la signature des CRST avec les territoires

Les ¾ des territoires de contractualisation ont activé un CRST à fin 2017, dont 3 concernent des agglomérations (Tours, Orléans et Montargis). Ces programmes reflètent des priorités régionales fortes : plus de 41 M€ pour les thématiques énergie et biodiversité ; 37 M€ pour la rénovation urbaine et le logement social ; 55 M€ pour le développement économique dont 17,5 M€ pour le THD et 20 M€ pour l'accueil d'entreprises ; 55 M€ pour le mieux-être social dont 35 M€ pour les équipements sportifs et culturels, et 7 M€ en faveur de la santé.

CHIFFRES CLÉS

25 CRST validés fin 2017, dont 6 en 2017

240 M€ réservés dont 42 M€ en 2017

75 M€ engagés dont 43 M€ sur la seule année 2017 (soit près de 60 %)

« Centre-Val de Loire la Région 360° »
SRADDET : lancement des ateliers 360° et du cercle des acteurs associés

Fin 2017, se sont tenus les deux premiers ateliers 360° à Chartres et Blois, et la première réunion du cercle des acteurs associés (Métropoles, EPCI, PNR) qui ont permis de recueillir des pistes d'objectifs et d'actions pour l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). 17 ateliers 360°, ouverts à tous, et deux nouvelles réunions du cercle sont programmés au cours du 1er semestre 2018.

CONDUIRE UNE POLITIQUE RÉGIONALE DE LA SANTÉ

35 mesures pour garantir l'accès aux soins de tous en Centre-Val de Loire

Face à une désertification médicale tenace, la Région a validé une nouvelle étape dans sa lutte pour l'accès aux soins.
Les 35 mesures approuvées sont de nature :
• À interpeller l'État sur ses responsabilités dans ce domaine
• À favoriser l'ancrage sur le territoire des étudiants
• À amplifier le déploiement des structures d'exercice regroupé
• À renforcer l'attractivité du territoire pour l'installation de professionnels

CHIFFRES CLÉS

80 structures soutenues
(dont 11 en 2017)

5 M€ de crédits régionaux
engagés (dont 2,1 M€ en 2017)

220 étudiants en médecine
bénéficiaires d'une indemnité pour leur stage pratique de médecine générale hors agglo de Tours

+ de 5500 professionnels
du secteur paramédical formés par an

ANIMER ET OBSERVER LE TERRITOIRE

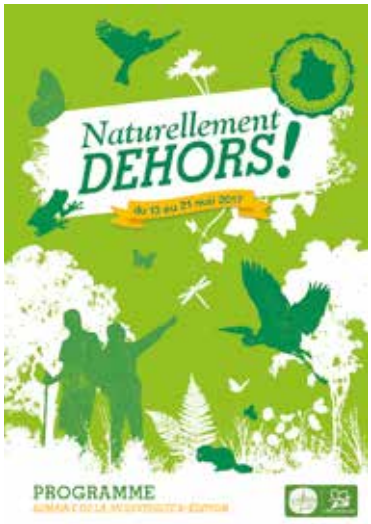

Animation de la concertation avec techniciens EPCI et Pays sur l'évolution des CRST

À l'appui d'une enquête et d'une journée de travail, la Région a animé une concertation avec les référents techniques des territoires pour alimenter la réforme des CRST.

Ils ont notamment fait valoir le rôle majeur de la Région pour stimuler des dynamiques de transition sur les territoires et ont nourri des propositions de simplifications, tant de forme que de fond.

Études régionales

La Région réalise des études afin d'observer les évolutions du territoire régional et alimenter les réflexions sur ses schémas et ses politiques.

En 2017, les études ont traité de sujets variés : diagnostic du territoire régional pour nourrir les travaux du SRADDET, études en partenariat avec l'INSEE sur la création d'entreprises ou encore les emplois dans la fonction publique.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE AÉRONAUTIQUE 2017

Concernant l'aéroport de Châteauroux, l'année 2017 s'est caractérisée par une forte hausse de l'activité fret lui permettant de retrouver les niveaux antérieurs à 2012.
Le concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du hangar de maintenance aéronautique et de la tour de contrôle a été lancé, permettant un lancement des travaux pour la fin de l'année 2018.

CHIFFRES CLÉS

16 millions d'euros d'investissements programmés à Châteauroux pour le hangar et la tour de contrôle

6 700 tonnes de fret à Châteauroux

190 000 passagers à Tours

Une Région
qui accompagne la culture et le sport pour tous

L'année 2017 aura été placée pour le sport et la culture sous le signe de la concertation. Pour la culture, après la mise en place des États Généraux, la conférence permanente consultative a été mise en œuvre en partenariat avec les collectivités infra régionales, l'État et les acteurs culturels. Pour le sport, la conférence régionale s'est engagée avec le mouvement sportif et les autres niveaux de collectivités à la définition des conditions de réussite d'une compétence désormais partagée.
La Région a mobilisé **27 775 000 €** en 2017.

Agnès SINSOULIER-BIGOT,
8e Vice-présidente déléguée, Culture et Créativité Numérique

« La mobilisation très importante autour des États Généraux a permis d'engager une ambition forte et partagée pour la culture. Garantissant la diversité artistique et la reconnaissance de la culture de chacun, ces nouvelles orientations renforcent la place de la création dans notre quotidien et amplifie l'irrigation et la fertilisation solidaire des territoires dans une logique de co-construction portée par la Conférence Permanente consultative de la Culture. »

CONTRIBUER À LA CRÉATION ET À LA DIFFUSION ARTISTIQUE

Cinémobile en campagne

Le Cinémobile a connu une belle année avec 62 320 entrées et s'inscrit dans la moyenne nationale.
L'École buissonnière de Nicolas Vanier a rencontré un vif succès du fait de la proximité avec les lieux du tournage.
Le Cinémobile a renouvelé sa politique tarifaire et mis en place une nouvelle carte de fidélité attractive et adaptée aux pratiques des spectateurs. Par ailleurs, Ciclic a poursuivi ses efforts pour la diversité de la programmation, notamment art et essai, mais aussi pour le développement des animations.

Conférence Permanente Consultative de la Culture

Après les États Généraux de la Culture auxquels ont participé plus de 2 500 personnes, la démarche s'est poursuivie à travers un outil régional de co-construction des politiques publiques avec les acteurs du territoire et de compétentes partagées avec l'Etat et les autres collectivités territoriales : la Conférence Permanente Consultative de la Culture.

1ère biennale d'architecture du FRAC Centre-Val de Loire

La Biennale d'Architecture d'Orléans, héritière d'ArchiLab, présente les regards croisés de 45 architectes contemporains sur nos manières de construire un monde commun, un monde des proximités.
À rayonnement international, elle met en place une discussion entre « les anciens et les modernes », entre la fiction et le réel, et est traversée par trois figures : Guy Rottier, Demas Nwoko et Patrick Bouchain invité d'honneur. À l'occasion d'une donation de l'ensemble de son archive au Frac Centre-Val de Loire, la biennale donnera à voir sa première rétrospective.

FRAC Centre-Val de Loire

2017 a été marquée par l'ouverture de la 1ère biennale régionale de l'architecture. Cette manifestation a permis au FRAC de valoriser internationalement sa collection orientée sur la relation entre art et architecture, mais également de mener, sur tout le territoire régional, de nombreuses actions de médiation, à travers notamment l'organisation d'expositions hors-les-murs, de conférences et de séminaires.

Par ailleurs, à travers la mise en œuvre du dispositif « diptyque » mené avec l'ensemble des lycées régionaux, le FRAC a mené une action efficace de sensibilisation à l'Art contemporain et l'Architecture auprès du jeune public.

CHIFFRES CLÉS

42 050 visiteurs en 2017, soit 32 % de plus qu'en 2016

12 lieux d'exposition
en région Centre-Val de Loire

35 partenaires institutionnels
de la Biennale dont 20 institutions en région Centre-Val de Loire et 6 institutions internationales

CICLIC

Une convention de coopération triennale conclue avec le Centre National du Cinéma a permis d'engager la réforme des fonds de soutien à la production qui font de la structuration de la filière la priorité de la politique cinématographique et audiovisuelle régionale.

La conclusion de Contrats d'objectifs et de moyens avec les télévisions régionales témoigne de l'engagement pris à l'égard des professionnels régionaux.

L'agence a également contribué à l'aménagement culturel sur le territoire, en y renforçant la présence du livre et de l'image, en soutenant les librairies mais aussi à travers la coordination et la mise en œuvre de dispositifs tels que Lycéens et apprentis au cinéma, Lycéens, apprentis, livres et auteurs d'aujourd'hui (LALAA), Des Regards des Images, ou Mille lectures d'hiver.

CHIFFRES CLÉS

13 librairies soutenues

15 744 élèves ont participé à lycéens et apprentis au cinéma et 1 217 élèves à LALAA

9 000 auditeurs ont assisté à mille lectures d'hiver

Grand prix du jury à Cannes
pour 120 battements par minutes
soutenu à la production par l'agence

César du meilleur premier film pour Divines
soutenu à l'écriture par l'agence

ANIMER ET AMÉNAGER LES TERRITOIRES SPORTIFS ET CULTURELS

Ouverture du Centre de Création Contemporaine

Ouvert depuis mars 2017, le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré (CCC-OD) trouve sa place comme un des pôles structurants de la diffusion de l'art contemporain en région Centre-Val de Loire et plus généralement en France. Fort de ses 70 000 entrées après 10 mois d'ouverture, le CCC-OD a réussi à proposer un programme d'exposition de qualité.

Cérémonie de remise de plaques à la Fondation du Patrimoine

Depuis 2006, la Région a conforté son action en faveur du patrimoine non protégé et du patrimoine inscrit au titre des monuments historiques par un partenariat avec la Fondation du Patrimoine, via la dotation du Fonds régional pour le patrimoine culturel de proximité (332 500 €/an) et du Fonds d'intervention pour la restauration et la mise en valeur d'éléments du patrimoine privé bâti non protégé (40 000 €/an). Les 10 ans de ces fonds de soutien ont été célébrés lors de la cérémonie de remise de plaques le 23 mars 2017.

SOUTENIR LA PRATIQUE SPORTIVE

Mohamed MOULAY,
13e Vice-président délégué Sports

« La relance de la Conférence Régionale du Sport fut l'acte fondateur de cette année 2017, année très sportive qui vit l'ensemble des acteurs du sport se rassembler dans une même instance, échanger sur les bonnes pratiques et tracer des priorités communes. C'est une institution indispensable au pilotage d'une compétence partagée entre l'État et les collectivités, déterminante pour préparer Paris 2024. »

Conférence régionale du Sport : instance d'échanges, de débats et de concertation

La Conférence régionale du Sport a été installée le 13 octobre 2017. Elle permet d'organiser et de préciser la gouvernance de la compétence Sport, de questionner, nourrir ou orienter les politiques territoriales menées en faveur du développement du sport et de la vie sportive régionale.

Elle réunit les partenaires et acteurs institutionnels qui interviennent sur cette compétence, et s'ouvre davantage sur la société civile pour mieux prendre en compte les attentes des territoires et surtout des acteurs du sport qui ont peu d'occasions de pouvoir partager leurs préoccupations et leurs propositions.

Après l'obtention par la Ville de Paris de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024, elle permet de coordonner les synergies et valoriser les atouts du territoire régional.

CONFERENCE REGIONALE DU SPORT CENTRE-VAL DE LOIRE

Le Tours Volley-Ball : un nouveau titre dans le palmarès de champion

Le Tours Volley-Ball, soutenu par la Région, est le seul club français à avoir participé à deux finales de la Ligue des champions de volley-ball. En 2017, il remporte la Coupe Européenne aux dépens de Trente (Italie) l'une des meilleures équipes d'Europe. Les tourangeaux qui avaient perdu 3-0 au match aller chez les transalpins ont réalisé une remontée historique au match retour.

CHIFFRES CLÉS

205 manifestations soutenues,
parmi lesquelles les championnats d'Europe U16 de Basket ou le championnat du monde de tir sportif de vitesse

151 associations aidées pour l'acquisition de matériels ou de véhicules

106 jeunes athlètes de haut niveau aidés

22 pôles soutenus

Une Région **qui rayonne**

Issue d'une large concertation avec les acteurs institutionnels et professionnels du tourisme, la nouvelle stratégie du tourisme et des loisirs votée le 2 mars 2017 reflète l'ambition de la Région de devenir une référence du tourisme de la douceur et de l'art de vivre au niveau européen. C'est un enjeu majeur pour le développement économique régional et local comme pour la création d'emplois pérennes partout en région tout au long de l'année.
La stratégie fixe l'ambition de devenir une région leader du tourisme expérientiel à vélo au niveau européen ; elle vise aussi à façonner l'image et la réalité d'une région où l'on mange «vraiment» bien.
6 671 300 € ont été investis par la Région en 2017.

Christelle de CRÉMIERS,
12e Vice-présidente déléguée, Tourisme, Terroirs et Alimentation

« Secteur économique à part entière, le tourisme est aussi une chance pour tous nos territoires et pour l'emploi. 1ère année de mise en œuvre de la stratégie 2016-2021, le maillage du territoire régional est assuré par des offices de tourisme plus formés, plus organisés, afin de favoriser l'émergence de projets touristiques de territoire. Les dispositifs d'appui au développement touristique et à l'hébergement ont été simplifiés et s'adressent à un large éventail d'acteurs. »

RENFORCER LES ATOUTS DES TERRITOIRES DE LA RÉGION

Vallée du Cher canal du Berry

ACTION 2015-2021

Ce nouveau projet de véloroute traversera les départements d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher, du Cher et de l'Allier. D'une longueur de 300km et connecté aux 2 extrémités à « La Loire à Vélo », il permettra un vaste circuit d'une dizaine de jours entre Berry, Val de Loire et Bourbonnais. Les travaux ont été lancés dans le Cher et en Touraine en 2017.

CHIFFRES CLÉS

Le tourisme à vélo en région :

4 490 km d'itinéraires cyclotouristiques aménagés et ouverts fin 2017

Plan de relance national « Val de Loire »

TOURISME Centre-Val de Loire

La Région, le Comité Régional du Tourisme et Atout France ont signé une convention de partenariat en faveur d'un plan de relance pour le Val de Loire sur les marchés allemand et chinois à hauteur de près de 200 000 €. Ce soutien financier s'inscrit dans le fonds d'urgence exceptionnel pour la promotion du tourisme créé par l'État en novembre 2016, en réponse aux différents événements survenus en novembre 2015 et durant l'été 2016 et qui ont eu un impact négatif en termes de flux touristiques et d'attractivité de la France.

ENRICHIR L'OFFRE TOURISTIQUE

Nouveau CAP Hébergement

L'hébergement étant le facteur principal dans le choix d'une destination, le nouveau dispositif a pour objectif l'amélioration quantitatif et qualitatif du parc régional. Il propose des aides adaptées à la nature des projets : conseil et étude préalable, aide forfaitaire ou aide modulable complémentaire à celle de l'Union européenne (FEADER).

CHIFFRES CLÉS

42 projets d'hébergements financés

1 317 420 € de subventions régionales allouées

2ème Rencontre régionale de la restauration

120 professionnels et institutionnels se sont réunis, le 16 octobre, à Blois, sur le thème : « Internet, outil de promotion indispensable pour les restaurateurs ». La réunion a aussi permis de rendre compte des conclusions du groupe de travail emploi-formation dans la restauration qui s'est réuni deux fois en 2017.

CHIFFRES CLÉS

148 Maîtres-Restaurateurs

9300 emplois stables directement issus de la restauration traditionnelle

Batellerie

Le dispositif dédié au soutien de la batellerie traditionnelle de Loire a connu un réel engouement en 2017.
9 projets ont été retenus et 2 entreprises individuelles ont pu s'équiper de bateaux adaptés à la demande « groupes ». Une nouvelle association s'est créée à Meung-sur-Loire, autour d'une offre combinant sorties accompagnées et hébergement.

CHIFFRES CLÉS

6 nouveaux bateaux construits et 3 rénovés en 2017

135 650 € de subventions régionales allouées

Augmentation de plus de 20 % du nombre de passagers en promenade fluviale entre 2014 et 2017 au niveau régional (sources : CRT–SCET)

Comité Régional du Tourisme

L'année 2017 a été marquée par l'adoption de la nouvelle stratégie régionale du tourisme et des loisirs qui fixe la feuille de route du CRT.

Le plan d'actions 2017 s'articulait autour de 5 axes prioritaires :
- Bâtir l'articulation et la valorisation des offres et des marques touristiques dans une logique de développement territorial
- Conduire une démarche de qualification de l'offre touristique en lien avec les réseaux
- Mettre l'expérience-client et la fidélisation au cœur de la stratégie marketing
- Accompagner la montée en compétence des acteurs touristiques
- Adapter les outils d'observation et d'évaluation à la nouvelle stratégie

Parmi les faits marquants 2017, on peut citer :
- Le déploiement de la Place de Marché pour la vente en ligne (962 prestataires adhérents fin 2017 et un chiffre d'affaires de 1 486 179 €)
- Le travail sur l'articulation des 3 marques interrégionales et la traduction graphique
- La définition du plan de professionnalisation des offices de tourisme en lien avec les ADT
- L'étude sur la satisfaction des clientèles touristiques et étude sur l'emploi touristique

Une Région qui protège et valorise son patrimoine naturel et culturel

La loi Biodiversité de juillet 2016 ouvre la possibilité aux Régions de créer, conjointement avec l'État, une Agence Régionale de la Biodiversité (ARBe). Convaincue de l'importance de poursuivre l'effort en matière de connaissance, de préservation et de valorisation de la biodiversité et du patrimoine naturel, la Région s'est résolument engagée dans la préfiguration d'une ARBe, espace de dialogue entre les différents acteurs de la biodiversité (État, Collectivités, associations naturalistes, représentants du monde économique...) et véritable centre de ressources pour l'ingénierie des territoires.
La Région a consacré **15 305 500 €** à ces actions en 2017.

Benoît FAUCHEUX,
3e Vice-président délégué, Transition Énergétique et Environnement

« La perte de biodiversité dans notre région reste extrêmement préoccupante. Il faut intensifier l'action sur ses causes : la surexploitation des ressources naturelles, la destruction d'espaces naturels, le dérèglement climatique, les différentes pollutions. La nouvelle Agence Régionale de la Biodiversité devra permettre de mieux sensibiliser et accompagner les acteurs. »

LUTTER CONTRE LA PERTE DE LA BIODIVERSITÉ ET METTRE EN PLACE UNE AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Lancement de la préfiguration de l'Agence Régionale pour la Biodiversité et de l'Environnement (ARBe)

La Région a approuvé en session du 19 octobre le projet d'ARBe en substitution de l'Écopôle. En plus de la Région et des cinq associations régionales de l'Écopôle, entrent à l'ARBe : l'État, des Collectivités et des socio-professionnels. La préfiguration se poursuit en 2018 pour finaliser la gouvernance de l'établissement et stabiliser son financement.

Les travaux de la Réserve naturelle de Pontlevoy

La réserve géologique de Pontlevoy est constituée de deux anciennes carrières. L'une, très ancienne, montre l'exploitation du calcaire de Beauce utilisé pour la construction des châteaux de la Loire. L'autre, plus récente, était exploitée pour le falun.

Les aménagements permettront au public de visiter et comprendre ce site qui sera accessible aux personnes en situation de handicap. On peut descendre sous la terre pour remonter le temps et observer de nombreux fossiles, notamment des huîtres.

CHIFFRES CLÉS

15 000 scolaires par an
visitent la RN de Pontlevoy

PRÉVENIR LES RISQUES INONDATION

Acquisition de 84 propriétés

À ce jour, au titre du Plan Loire Grandeur Nature II et III, de l'année transitoire 2014, du plan Loire IV et du CPIER 2015-2020, la Région Centre-Val de Loire a participé financièrement à l'acquisition de 84 propriétés:
24 maisons, 2 ensembles immobiliers, 57 terrains et 1 jardin potager.

MOBILISER LES CITOYENS SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Le panel citoyen Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets (PRPGD)

Dans le cadre de l'élaboration du PRPGD, un panel d'une trentaine de citoyens a été formé. Ils ont réalisé des défis en lien avec les déchets et l'économie circulaire afin de les sensibiliser à ces thématiques, avant de rédiger un avis citoyen éclairé, formulant des recommandations pour tendre vers une région Zéro Déchet (tarification, biodéchets, BTP).

Le nouveau cadre d'intervention Conventions Vertes 2018-2020

Voté en octobre 2017, il oriente les actions des associations sur 4 thèmes prioritaires :

- Biodiversité, eau et milieux aquatiques (Éducation à l'environnement/Sensibilisation et Connaissance/Inventaires),
- Déchets, Économie Circulaire (en lien avec le PRPGD et le défi déchet),
- Transition énergétique (en lien avec le défi énergie),
- Risque inondation et culture du risque.

CHIFFRES CLÉS

Investissement 2018-2020 : 422 989 €

Fonctionnement annuel : 1 100 000 €

Le défi familles à énergie positive

Intégré au dispositif des conventions vertes, il permet d'encourager les familles à la mise en place d'écogestes. L'objectif est d'économiser durant un hiver au moins 8 % sur les consommations d'énergie à la maison.

CHIFFRES CLÉS

7e édition du Défi :
350 foyers et 58 équipes

1 million de litres d'eau économisés

320 772 KWh économisés / 50t de CO^2 économisés

Opération citoyenne en Touraine : projet photovoltaïque

À l'automne 2017, la 1ère installation d'énergie renouvelable citoyenne aidée par la Région (subvention de 13 000 €) a été inaugurée au lycée Vaucanson (37) : l'association Énergie Citoyenne en Touraine a porté ce projet de centrale solaire photovoltaïque de 40 m² installée sur la toiture du lycée en mobilisant des financements auprès d'une centaine de particuliers. La puissance de cette toiture photovoltaïque est d'environ 9 kWc, équivalent à une surface de 43 m² et à la consommation de 5 foyers (hors chauffage). Par ailleurs, l'installation permettra d'économiser près de 1,2 tonne de CO^2 par an.

Écopôle

Après un premier État des lieux publié en 2015, l'Écopôle, animateur de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB), a publié le second État des lieux régional de la Biodiversité 2017. Il est le résultat d'un travail collectif de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'ORB. Vous y trouverez des chiffres clés et des analyses s'appuyant sur les 12 indicateurs choisis et mis en place, ainsi que des focus sur des espèces ou des actions mises en œuvre.

CHIFFRES CLÉS

40 % des espèces d'oiseaux
nicheurs sont menacés depuis 2014

63 % des variétés potagères
locales sont menacées en 2016

PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL RÉGIONAL

Domaine régional de Chaumont-sur-Loire

Site incontournable du « Val de Loire » inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, le Domaine régional se distingue par son château et ses parcs paysagers, éléments clés du projet de Centre d'arts et de nature.

Ces dernières années, le Domaine a entamé un réel effort de prolongation de sa programmation artistique tout au long de l'année. Outre l'organisation du Festival des jardins, l'établissement est aujourd'hui reconnu comme un tremplin pour les artistes français et étrangers et bénéficie d'une aura internationale. L'établissement mène des actions de sensibilisation aux enjeux du paysage et développe des actions de formation.

Le Domaine, promoteur d'un patrimoine à la fois culturel et naturel, est une destination prisée des clientèles touristiques françaises et étrangères.

CHIFFRES CLÉS

427 422 entrées en 2017
dont 249 213 pour le festival des jardins

Mission Val de Loire

Cette année, la troisième saison culturelle initiée et coordonnée par la Mission Val de Loire avec l'appui des associations des parcs et jardins des Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, s'est déroulée sur le thème des « Jardins en Val de Loire », après les anniversaires

d'Anne de Bretagne et de François Ier ; châteaux et jardins privés et publics, collectivités, acteurs des mondes de la recherche et de l'économie se sont mobilisés.

Par ailleurs, fruit de 4 ans d'expérimentation, le guide pratique « Val de Loire patrimoine mondial et aménagement du territoire » a été conçu pour partager une démarche de prise en compte de la « Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E.) » du Val de Loire pour toute intervention structurante : protection patrimoniale et paysagère, document d'urbanisme, ou conception de nouveaux espaces bâtis et paysagers. Le guide est consultable sur le portail ressources.

CHIFFRES CLÉS

70 : c'est le nombre de partenaires
de la 3e saison culturelle du Val de Loire

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Région Centre-Val de Loire a signé « La Charte Européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale » le 9 mars 2009.

Elle entend poursuivre et intensifier son action dans ce domaine en rassemblant les trois thématiques traitées jusque-là séparément : égalité femmes/hommes, lutte contre les discriminations et les exclusions et prévention du handicap, au sein d'un Plan régional pour l'Égalité 2018-2021 qui sera proposé au vote de l'Assemblée régionale dans le 1er semestre 2018.

Avancement du Plan égalité et colloque du 7 décembre

Afin d'élaborer son plan Égalité, la Région a conduit des travaux sur 3 axes :

- L'évaluation prospective des dispositifs existants,
- Un travail de parangonnage des actions qui existent dans d'autres collectivités territoriales sur le territoire régional et hors régional,
- La mise en place d'une phase de concertation avec les agents de la Région et les acteurs régionaux.

Cette phase s'est conclue par un colloque le 7 décembre 2017,
qui a réuni environ 120 personnes qui ont travaillé, en atelier, sur les sujets suivants :

- Emploi et égalité : comment fait-on ?
- Éducation à l'égalité : tout commence dès le plus jeune âge
- Transport et accessibilité
- Culture, sport, associations : l'égalité partout !
- Une collectivité exemplaire : l'égalité en interne

Le colloque s'est achevé par un Tribunal des Générations Futures regroupant 60 personnes autour du sujet « La société égalitaire est-elle une utopie ? » animé par l'association Usbek et Rica.

Un Comité stratégique externe, piloté par la Région, est chargé de suivre l'état d'avancement du plan régional pour l'égalité 2018-2021. Il est composé d'une vingtaine de partenaires extérieurs (État, Rectorat, CESER, GIP ALFA, Pôle Emploi, Université Tours, Défenseur des Droits, ARACT, AGEFIPH, associations diverses œuvrant dans le champ de l'égalité).

L'ensemble de ces travaux permettra de construire le plan Égalité qui sera soumis aux élus régionaux au cours du 1er semestre 2018.

Une **collectivité** exemplaire

Organiser
une collectivité
efficace

P. 64

Mobiliser
les agents et nourrir
le dialogue social

P. 66

L'année 2017 marque une évolution importante dans la mise en œuvre des compétences confiées à la Région. Les transferts issus de la loi NOTRe en matière de transports scolaire et interurbain positionnent désormais la Région comme une collectivité majeure dans les services apportés aux usagers ; désormais, 100 000 personnes de plus sont transportées sur les territoires par la Région.

Lors de leur création en 2002 dans les villes préfectures, les espaces régionaux (ERC) étaient majoritairement orientés autour de fonction de gestion de proximité (interface RH et maintenance des lycées, gestion des dossiers, développement économique et formation professionnelle), et, à la marge, autour de l'accueil de réunions. En 2017, l'animation des politiques régionales et le transfert de compétences supplémentaires conduit la collectivité à proposer un nouveau dispositif. Celui-ci vise à axer la présence de l'institution régionale sur :

- la création d'une synergie entre les fonctions représentées pour renforcer les complémentarités liées entre les différentes compétences régionales au service du développement local
- l'organisation des manifestations régionales déconcentrée
- le renforcement du travail avec nos partenaires, particulièrement pour les CRST, avec les acteurs économiques (conventionnement avec les EPCI)
- l'appui aux élus régionaux dans leurs représentations locales

Sous des délais particulièrement courts, la Collectivité a réussi l'installation dès le 1er septembre d'une centaine d'agents dans les six départements de la région, mobilisés autour de quatre types de missions de gestion du patrimoine immobilier de la Région, de la vie des lycées, de l'animation et du développement territorial, et des transports scolaires.

À travers la démarche de « Démocratie Permanente », c'est une vaste expérimentation qui s'est terminée cette année et qui a permis d'aller à la rencontre des habitants du Centre-Val de Loire. Les actions menées en 2017 ont pu permettre de démontrer qu'il était possible de faire évoluer les pratiques autour du débat public et de l'élaboration des politiques publiques. Les 3 000 contributeurs et contributrices à la démarche, les quelques 120 structures associées, et les centaines de visiteurs présents aux divers événements, illustrent le caractère pionnier pour une collectivité régionale dans ce domaine. Le bilan de l'expérimentation a été tiré à Blois en décembre 2017, et va donner lieu à une nouvelle délibération en 2018 qui doit permettre de désormais systématiser la démarche.

En interne, les nouvelles méthodes de travail sont également à l'œuvre. Au-delà de la mise en œuvre d'un plan de formation ambitieux, la collectivité a mis en place une équipe de coach et de conseillères en organisation qui accompagne les collectifs dans des démarches d'évolution de leurs pratiques professionnelles. Il s'agit d'aller vers plus d'innovation, de créativité et de co-construction.

La poursuite du plan « Travailler et Vivre Ensemble » confirme la volonté de prévenir des risques psycho-sociaux et de proposer un cadre de travail satisfaisant pour tous les agents. Le dialogue social a été dense et axé notamment autour de réalisations concrètes et partagées comme l'évolution de la carte des métiers et le réseau des assistantes sociales du travail. En outre, un groupe projet a été constitué autour du télétravail dont des pistes opérationnelles seront proposées dès le milieu de l'année 2018.

2017 marque également la dernière année du projet « Optimisation ». Cette démarche a permis de lancer et finaliser des chantiers essentiels à l'amélioration de la performance et de l'efficacité de l'administration régionale, tel que le portail de dématérialisation « Nos Aides En Ligne », ou la simplification des politiques publiques. Une démarche de transformation numérique, qui a été préparée durant l'année 2017, succédera au projet « Optimisation ». Elle a été élaborée dans le prolongement de la stratégie dédiée aux usages numériques et du pilotage resserré du Plan d'Optimalisation des Systèmes d'information (POSI). Cette nouvelle action ambitieuse sera lancée dès 2018 et illustre la volonté de la Collectivité de poursuivre dans ses démarches d'exemplarité.

Enfin, alors que les tensions budgétaires se renforcent, la Région maintient son engagement de maîtrise des dépenses, tout en permettant un haut niveau d'investissement. A ce titre, les premiers résultats du GIP Approlys-Centr'Achats sont prometteurs et confirment l'opportunité de poursuivre les mutualisations.

Organiser une collectivité efficace

Nouvelles compétences, tensions budgétaires accrues, transformation numérique... Les métiers de la Région et ses missions évoluent. La Région s'adapte notamment en déclinant des nouvelles relations aux territoires orientées, d'une part, sur une présence et une visibilité renforcées dans les six départements à travers ses Espaces Région Centre-Val de Loire et, d'autre part, sur de nouvelles méthodes de concertation qui permettent de mieux partager les objectifs et les contenus des politiques publiques avec les habitants, les usagers et les entreprises.
En interne, la Région fait également évoluer ses pratiques pour offrir et garantir un service public efficace et efficient.

CONSOLIDER LE PILOTAGE DE LA COLLECTIVITÉ

Directeurs d'Espaces Région Centre-Val de Loire (ERCVL) et territorialisation

Les renforcements successifs des compétences de la Région (transports, développement économique pour les plus récents) et la nécessité de disposer d'une présence accrue sur les territoires a conduit la collectivité à mettre en place un nouveau dispositif d'animation de ses politiques territoriales.

Les ERCVL ont été installés dans de nouveaux locaux et comptent depuis le 1er septembre entre 12 et 25 agents autour de 4 pôles de compétence :
• La gestion du patrimoine immobilier de la Région : maintenance des lycées
• La vie des lycées : ressources humaines, gestion des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement
• L'animation et le développement territorial : économie, emploi-formation, animation et aménagement des territoires
• Les transports scolaires et interurbains

Du fait du renforcement des compétences et des effectifs territorialisés, un(e) Directeur(rice) est nommé(e) dans chaque ERCVL. Il est l'interlocuteur des territoires et assure un lien privilégié avec les élus régionaux sur des problématiques territorialisées.

Développer la culture de l'évaluation des politiques publiques

Afin d'accompagner les Directions dans leurs démarches d'évaluation des politiques et dispositifs, la Région a mis en place une session de formation « conception et évaluation des politiques publiques ». Celle-ci a permis de sensibiliser et de former une vingtaine d'agents concernés par ces démarches.

DÉMATÉRIALISER ET SIMPLIFIER

Plan d'Optimisation des Systèmes d'Information (POSI) 2017-201

La Région a lancé son Plan d'Optimisation des Systèmes d'Information pour les années 2017 à 2021. Il vise principalement à accompagner les directions dans la mise en œuvre de nouveaux services numériques aux usagers. Cette année a été marquée par le lancement du site REMI et la récupération des 5 applications départementales de gestion des transports scolaires, devenue compétence régionale.

Chorus

Suite aux travaux préparatoires engagés en 2016, la Région a été au rendez-vous de l'obligation de dématérialisation des factures dès janvier 2017 !

Ainsi, en 2017, ce sont 4120 factures dématérialisées par les entreprises dans Chorus (portail de dépôt national) qui ont été réceptionnées, traitées et payées par la Région.

Plateforme de suivi financier des opérations de travaux

Dans le cadre de la transformation numérique, et afin de simplifier et dématérialiser « la gestion financière des marchés liés aux opérations immobilières », la collectivité s'est abonnée à une plateforme de traitement et de suivi des opérations.

Les intervenants impliqués dans la conduite de projets complexes portés en maîtrise d'ouvrage se connectent sur cet outil pour gérer ou valider les données financières qui les concernent.

Ce service numérique permet de :
- Gagner du temps sur les circuits de validation et les paiements
- Sécuriser le calcul des montants des situations
- Réduire les coûts de gestion pour tous les acteurs

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE

Marché réservé de missions ponctuelles de petits travaux

L'opération a consisté à faire appel aux associations intermédiaires pour leur confier une prestation de services de petits travaux quotidiens pour assurer l'entretien courant des lycées permettant d'associer les personnes exclues du marché du travail.

Six lots ont été réservés aux entreprises de l'économie sociale et solidaire :

- Lot 1 dans le Cher à Entraide Travail Emploi (E.T.E)
- Lot 2 dans l'Eure-et-Loir à Action emploi
- Lot 3 dans l'Indre à Association Intermaide
- Lot 4 dans l'Indre et Loire à Entraide cantonale de Montlouis
- Lot 5 dans le Loir-et-Cher à Eclair 41
- Lot 6 dans le Loiret à Domicile Services

CHIFFRES CLÉS

204 000 €/an

Lots (1, 2, 3, 5) : 26 000 € HT/lot

Lots (4, 6) : 50 000 € HT/lot

Approlys-Centr'Achats

Les six Départements du territoire et la Région sont les membres fondateurs d'Approlys Centr'Achats, centrale d'ingénierie achats créée en 2017 qui dresse son premier bilan :

- 80 nouvelles entités portant le nombre d'adhérents à 725
- Un taux moyen de participants par marché supérieur à 100
- Des économies moyennes réalisées de -6,25 % en comparaison aux coûts historiques, soit plus de 4 M€ d'économies nettes réalisées
- Une convention Partenaire avec l'UGAP, à partir du 01/01/2018 portant le niveau moyen d'économies supplémentaires à -3,71 % pour nos adhérents

Approlys Centr'Achats
Mutualiser pour mieux acheter

CHIFFRES CLÉS

32 marchés lancés

14 segments achats

65 millions d'euros d'achats
en base annuelle

Mobiliser
les agents et nourrir le dialogue social

La Collectivité souhaite être dans un dialogue permanent avec ses agents et ses représentants. Ces échanges sont sources d'enrichissement aussi bien de la mise en œuvre des politiques publiques que des conditions de travail des agents.
L'année 2017 a été l'occasion d'un dialogue nourri avec les organisations syndicales permettant d'aboutir à de notables avancées pour les carrières et les rémunérations des agents.

Marc GRICOURT,
1er Vice-président délégué Finances, Fonds Européens et Personnel

« Les missions remplies par nos agents publics sont essentielles pour le bien-être de notre région. Ils constituent un lien indéfectible entre la mission de service public qui leur est confiée et l'usager-citoyen, qui a des attentes légitimes en matière de qualité du service-public. »

TRAVAILLER ET VIVRE ENSEMBLE

Nouveau service d'assistantes sociales du travail

La société Actions Conseil est le nouvel attributaire, depuis le mois de juillet 2017, du marché permettant à la Collectivité régionale de recourir aux services d'assistantes sociales pour les agents de la collectivité régionale.

Le service social intervient sur les questions liées à l'activité professionnelle, comme la mobilité, la santé au travail, le handicap mais aussi celles touchant à la sphère personnelle comme le logement, les finances, la famille. Ce service est présent sur les six départements de la Région.

CHIFFRES CLÉS

320 agents reçus

Bonnes pratiques « ergonomiques » dans le domaine de l'entretien ménager

Une étude sur les pratiques d'entretien et le risque de Troubles Musculo Squelettiques (TMS) a été menée dans trois établissements publics locaux d'enseignement de la Région et a concerné plus particulièrement l'entretien des sols. Une analyse de différentes pratiques en fonction du secteur (salle de classe, internat, réfectoire) a permis d'objectiver le risque et ainsi d'en dégager des recommandations.

Ce travail est utilisé dans plusieurs actions qui visent à sensibiliser les agents d'entretien des locaux aux risques de TMS dans l'objectif de diminuer la pénibilité des postes. Les recommandations visent aussi l'organisation du travail. La diffusion de ces conseils est réalisée lorsque des équipes sont fortement impactées par des restrictions médicales et que des réorganisations s'imposent. La sensibilisation de la hiérarchie directe est alors un atout supplémentaire pour l'application des bonnes pratiques identifiées.

CHIFFRES CLÉS

3 bonnes pratiques identifiées
sur les 9 situations comparées

L'accessibilité des locaux de la Région via la rénovation de l'accueil

L'architecture intérieure de l'accueil de l'Hôtel de Région a été revue pour plus de fonctionnalité et d'accessibilité. Une nouvelle banque d'accueil adaptée aux personnes à mobilité réduite et un escalier transformable en plateforme élévatrice ont été aménagés. Une boucle magnétique et des rails podotactiles seront bientôt installés.

RENFORCER ET STRUCTURER LE DIALOGUE SOCIAL

Dialogue social : protocole d'accord avec les organisations syndicales et modification de la carte des métiers

Après plusieurs mois de négociations, un protocole d'accord entre la Région et les organisations syndicales internes a été signé le 21 septembre 2017, au bénéfice des agents de la Région.

Ce protocole apporte des améliorations tant en termes de carrière que de pouvoir d'achat notamment pour les plus bas salaires de la collectivité.

Ainsi, une des principales mesures est l'évolution de la carte des métiers, afin de :
- Simplifier et homogénéiser les déroulements de carrière entre les filières administratives et techniques ainsi qu'entre les agents du siège et des lycées,
- Faciliter l'accès à la catégorie B (administrative et technique) après réussite aux concours.
- Valoriser et identifier les compétences de demain : coach interne et conseiller en organisation, médiateur, psychologue du travail...

CHIFFRES CLÉS

Une augmentation indiciaire et de régime indemnitaire pour 1 114 agents

134 nominations d'agents de maîtrise

Une augmentation de 50 €
pour les catégories B et les agents de maîtrise

3 postes supplémentaires
dans le cadre du plan d'actions «travailler et vivre ensemble»

Une évolution de la carte des métiers

Lancement des travaux sur le télétravail

La collectivité, dans le cadre de son agenda social, souhaite expérimenter en 2018 le télétravail pour les agents volontaires. Un groupe de travail composé de managers et d'agents de la collectivité est chargé de définir ce cadre d'expérimentation (pré-requis techniques, métiers cibles, accompagnement des managers et des agents, modalités de mise en œuvre...).

Ce travail sera présenté au Comité technique pour un démarrage au 2e semestre 2018.
Après 6 mois d'expérimentation et une évaluation, ce dispositif pourra ensuite être déployé.

Comité des Oeuvres Sociales de la Région Centre-Val de Loire

Les actions du Comité des Œuvres Sociales (COS) restent axées sur l'organisation de sorties collectives pour permettre aux agents des lycées et du siège, toujours plus nombreux, de partager des moments conviviaux et parfois riches en émotion.

Ainsi, en 2017, ils ont pu visiter l'Afrique du Sud ou la côte Amalfitaine, passer le week-end à Londres, à Amsterdam ou en thalasso sans oublier les journées à thème autour du karting, du parc Astérix, de la Cité des Sciences de la Villette voire une soirée au Cabaret Brasil Tropical.

Le COS permet aussi à ses adhérents de bénéficier d'une billetterie et des spectacles régionaux à tarifs préférentiels.

Il cherche également à développer des partenariats auprès d'enseignes très diverses réparties sur tout le territoire régional. Il peut également apporter une participation aux vacances des agents et à leur adhésion à des clubs sportifs

CHIFFRES CLÉS

2 770 adhérents

900 000 € de subvention régionale

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

À travers son volet collectivité exemplaire, la Région poursuit ses actions engagées en interne en faveur du développement durable. Parmi les objectifs fixés dans ce volet figurent, entre autres, des pratiques d'achats toujours plus responsables, des actions en faveur de l'égalité, et la sensibilisation des agents aux enjeux de la concertation.

Le schéma de promotion des achats responsables de la Région : un nouvel outil au service de l'Achat public pour une durée de 4 ans, de 2017 à 2021

Ce schéma repose sur 3 volets qui représentent autant d'axes stratégiques :
- Responsabilités économiques
- Responsabilités environnementales
- Responsabilités sociales

Avec onze chantiers-clés identifiés, la Région se dote d'un véritable outil pour faire la différence dans l'utilisation des deniers publics.

Renouvellement du partenariat Région-Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)

La Région et le FIPHFP ont renouvelé, pour la 3e fois, la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens pour la période 2017-2019 qui permet à la Région de bénéficier d'une participation maximale du FIPHFP à hauteur de 648 386€.

Le FIPHFP porte un intérêt particulier aux actions innovantes et au partenariat mis en place par la collectivité régionale qui lui permet de recruter et de maintenir dans l'emploi un grand nombre de travailleurs handicapés. Cette politique volontariste est confirmée par un taux d'emploi légal de 9,16 % très au-dessus du taux d'emploi de 6 % défini par la loi.

Plan de formation « Démocratie permanente »

Ce plan de formation a permis :
- L'animation d'un cercle de référents démocratie permanente en interne, soit 15 directions de l'administration régionale représentées,
- L'élaboration d'un cycle de formation sur les enjeux de la concertation à destination des agents, intégré dans le plan de formation interne. Plus de 30 personnes ont été formées.

Rapport financier **2017**

Marc GRICOURT,

1er Vice-président délégué Finances, Fonds Européens et Personnel

« Ambitieux et sérieux, notre budget 2017 a permis de conforter nos engagements en faveur des territoires, pour un transport public de qualité, un haut niveau de service dans nos lycées et de préparer les transitions écologiques, économiques, numériques, agricoles et culturelles de notre région. Le niveau historique de notre investissement montre notre ambition pour une Région inventive et solidaire. »

LES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS

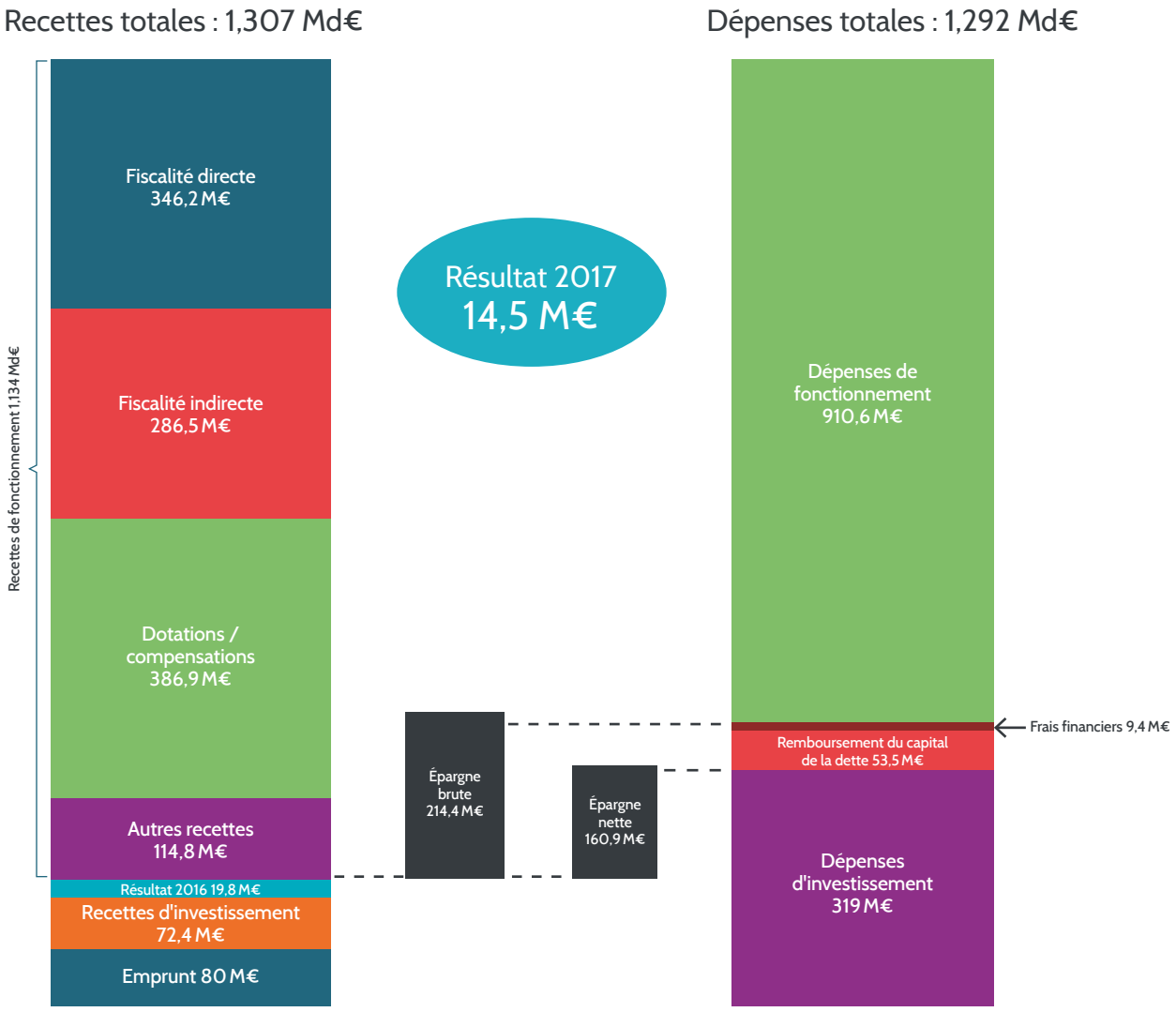

La gestion rigoureuse des crédits budgétaires se traduit par un taux d'exécution global des dépenses de l'ordre de 93 % (hors réaménagement de la dette). Le taux de réalisation des recettes est également performant puisqu'il atteint 94 % (hors résultat reporté, et réaménagement de la dette). Le déploiement des autorisations d'engagement a permis de ne pas comptabiliser des reports en dépenses.

DES DÉPENSES MAÎTRISÉES EN ADÉQUATION AVEC LES PRIORITÉS RÉGIONALES

Une modification du profil des dépenses régionales (2010-2017)

Le schéma ci-contre nous livre le constat, au fil des années, de la montée en compétences des Régions.

PRINCIPALES ÉTAPES DE LA DÉCENTRALISATION

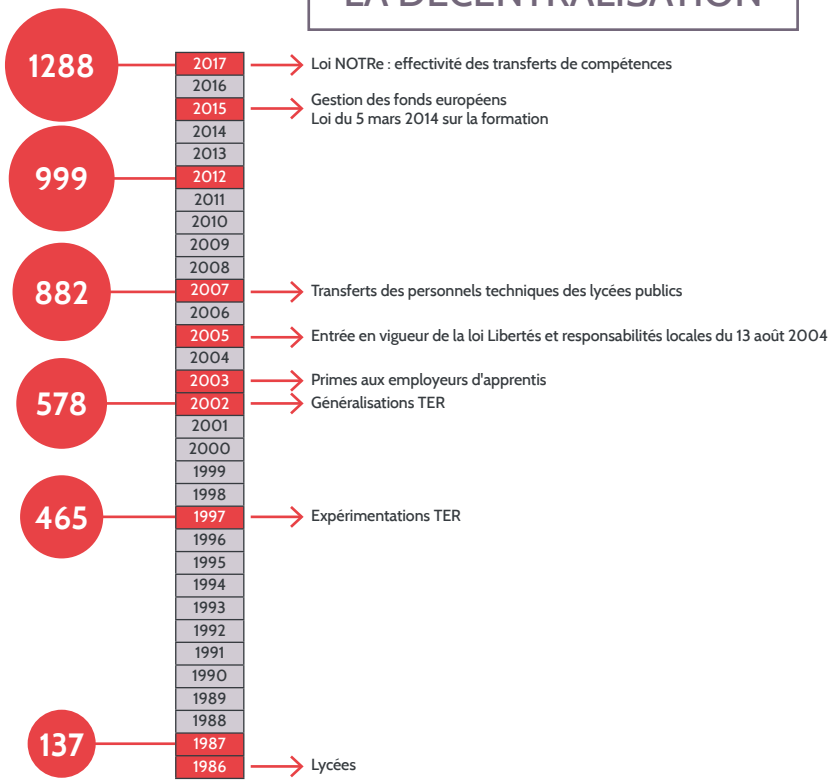

ÉVOLUTION DU BUDGET DEPUIS 1987 EN M€

Évolution des dépenses de la Région Centre-Val de Loire depuis 2010

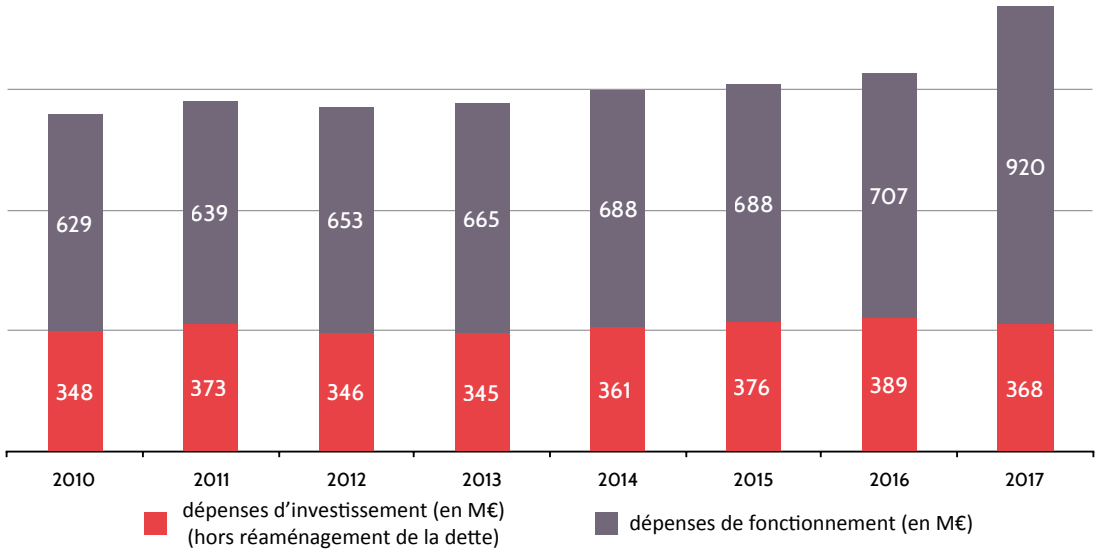

De 2010 à 2017, le budget global de la Région Centre-Val de Loire a augmenté de près de 32 % pour atteindre, en 2017, plus d'1,2 milliard d'euros.

Depuis la mise en place de la collectivité, la structure des dépenses régionales s'est modifiée. Si en 2004 les parts respectives des dépenses d'investissement et de fonctionnement étaient relativement équilibrées, les transferts de compétences consécutifs aux lois portant sur les libertés et responsabilités locales (2004), la modernisation de l'action publique territoriale et l'affirmation des métropoles (2014), la formation professionnelle (2014) et la reprise des transports routiers de voyageurs (2017) ont profondément modifié le profil des dépenses de la Région.

La Région soutient le développement des politiques publiques sur son territoire

En 2017, 88 % des dépenses ont été consacrées aux interventions régionales (c'est-à-dire hors « moyens généraux » comprenant notamment les frais de personnel hors agents des lycées et l'annuité de la dette).

Les dépenses d'interventions régionales s'élèvent à 308 M€ en investissement (fonds européens compris) et 830 M€ en fonctionnement, soit 1,138 Md € au total.

Répartition des dépenses régionales

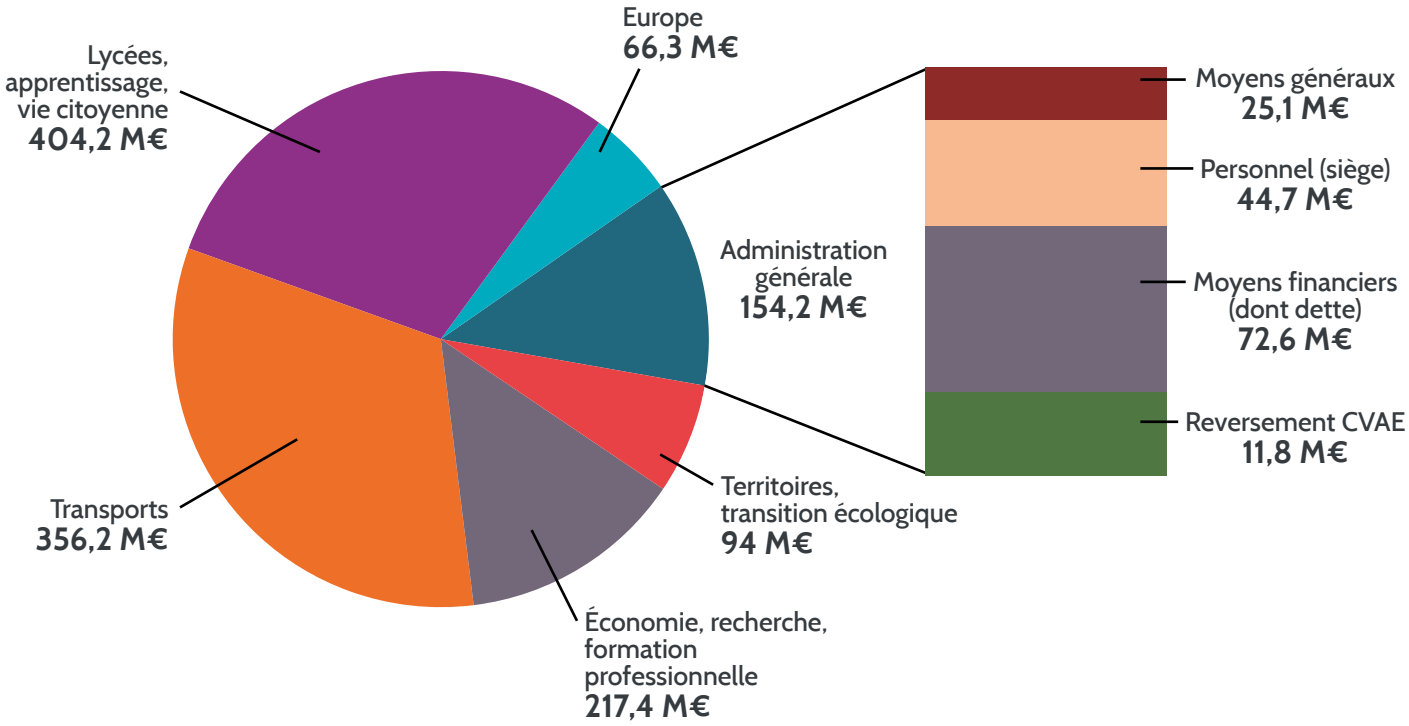

ZOOM

TRANSPORTS

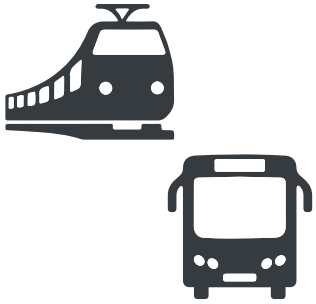

31 % / 356 M€

FORMATION PROFESSIONNELLE

10 % / 109 M€

APPRENTISSAGE

8 % / 91 M€

ÉCONOMIE

6 % / 63 M€

Depuis le 1er septembre 2017, la Région organise l'ensemble des transports ferroviaires, interurbains et scolaires sur le territoire régional. Cela représente près de 41,9 M€ de dépenses en investissement et 314,4 M€ en fonctionnement.

L'année 2017 a vu la poursuite du plan 1 million de formations pour les demandeurs d'emplois.

Avec 8% de son budget en faveur de l'apprentissage, la Région est le premier financeur des CFA et favorise le recours à l'apprentissage avec les aides aux employeurs d'apprentis.

À compter du 1er janvier 2017, avec la loi NOTRe, la Région s'est substituée aux Départements pour le versement des aides économiques.

Suite aux travaux préparatoires engagés en 2016, la Région a été au rendez-vous de l'obligation de dématérialisation des factures dès janvier 2017 !

L'obligation de dématérialisation des factures suit un calendrier progressif allant de janvier 2017 à janvier 2020 pour les entreprises.

En 2017, seules les grandes entreprises (plus de 5 000 salariés ou plus de 1,5 Mds € et 2 Mds € au bilan) et les personnes publiques étaient soumises à l'utilisation de Chorus (portail de dépôt national). Cependant, plus de 100 entreprises fournisseurs de la Région ont volontairement devancé leurs futures obligations.

Ainsi, sur l'année écoulée, ce sont 4 120 factures dématérialisées par les entreprises dans Chorus qui ont été réceptionnées par la Région, sur un nombre total de 20 990.

Nombre de factures reçues par mois via Chorus du 01/01/2017 au 31/12/2017

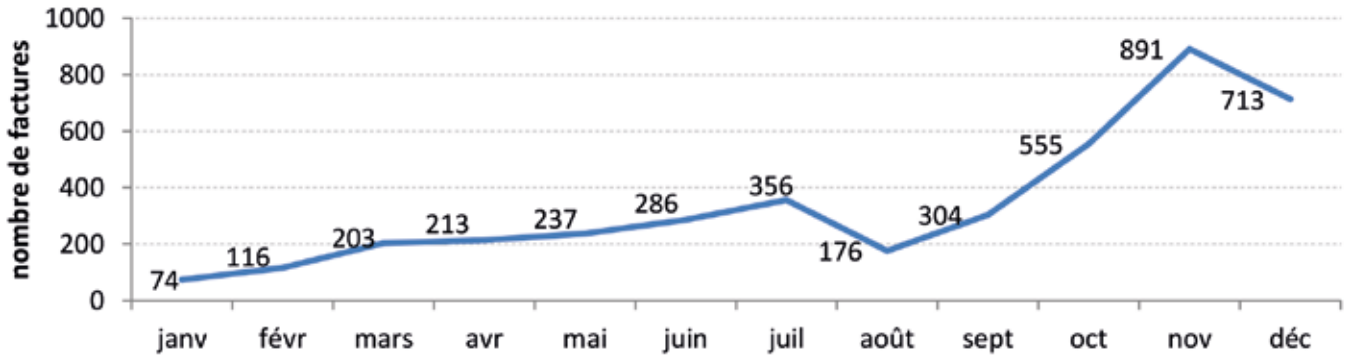

Pour être au rendez-vous, la Région a réorganisé et adapté complètement sa chaîne de traitement, afin de payer les factures numériques de ses fournisseurs dans le respect du délai de paiement de 30 jours. En redéfinissant le processus, le « qui fait quoi » entre les différents acteurs dans les services, et en mettant en place de nouveaux outils informatiques de gestion, la Région a dématérialisé le paiement de 20% de ses factures reçues.

La Région accompagne également les fournisseurs qui souhaitent passer à la dématérialisation en les aidant dans leurs premiers pas sur Chorus et en répondant à leurs questions.

Répartition des fournisseurs ayant déposé une facture en 2017

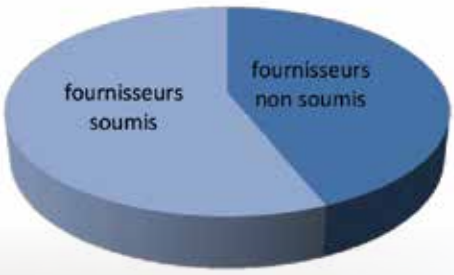

Répartition des factures reçues en 2017 en fonction du fournisseur

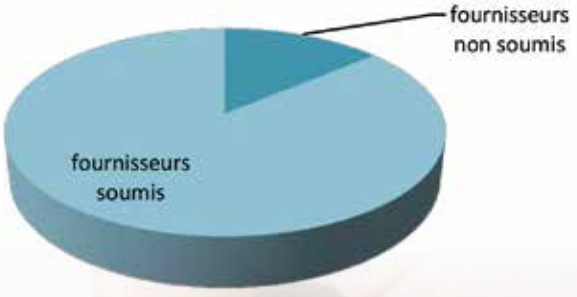

DES MODALITÉS DE GESTION QUI INTÈGRENT UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

Pour les opérations devant être réalisées sur plusieurs exercices, la Région pratique la gestion pluriannuelle des crédits.

Les autorisations de programme (AP) pour la section d'investissement et les autorisations d'engagements (AE) pour la section de fonctionnement, constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement respectif des investissements et des dépenses de fonctionnement.

Par le vote de ces autorisations, la Région s'engage, au-delà d'un exercice budgétaire, à verser une subvention ou une participation à un tiers ainsi qu'à financer des opérations de travaux. Ceci permet également d'adapter la programmation technique des projets aux capacités financières de la Région, notamment en programmant les décaissements sur plusieurs années.

La répartition par fonction de l'état des stocks d'AP et d'AE « vivantes » au 31/12/2017 permet d'avoir une répartition indicative des engagements pris par la Région.

Investissement

Fonction	Montant stock d'AP	Montant affecté	Montant des CP mandatés	Reste à mandater sur AP affectée
1 Services généraux	122 349 436	119 561 944	111 744 511	7 817 434
2 Formation professionnelle et apprentissage	106 683 909	72 656 085	54 263 100	18 392 985
3 Enseignement	973 954 648	914 946 202	659 999 531	254 946 671
4 Culture, sport et loisirs	107 365 733	88 381 868	75 141 812	13 240 055
5 Aménagement des territoires	907 818 912	681 541 273	388 120 540	293 420 733
6 Gestion des fonds européens	155 375 864	43 867 050	8 591 612	35 275 438
7 Environnement	54 744 769	31 602 662	17 715 667	13 886 995
8 Transports	1 350 812 598	773 356 090	320 601 992	452 754 098
9 Action économique	511 063 280	401 569 744	301 500 538	100 069 206
Total général	**4 290 169 149**	**3 127 482 918**	**1 937 679 302**	**1 189 803 616**

Fonctionnement

Fonction	Montant stock d'AE	Montant affecté	Montant des CP mandatés	Reste à mandater sur AE affectée
1 Services généraux	96 423 066	85 198 576	64 970 201	20 228 375
2 Formation professionnelle et apprentissage	857 181 145	824 935 563	529 821 580	295 113 983
3 Enseignement	75 370 100	68 243 617	44 086 615	24 157 002
4 Culture, sport et loisirs	22 847 475	19 583 528	14 903 284	4 680 244
5 Aménagement des territoires	60 588 978	33 622 903	18 639 195	14 983 708
6 Gestion des fonds européens	134 965 472	67 340 488	18 201 861	49 138 628
7 Environnement	44 967 571	21 227 329	15 697 020	5 530 308
8 Transports	1 477 471 400	909 779 666	626 188 727	283 590 939
9 Action économique	194 406 728	150 280 486	115 919 608	34 360 879
Total général	**2 964 221 935**	**2 180 212 156**	**1 448 428 090**	**731 784 066**

Les informations fournies sur la gestion budgétaire pluriannuelle, notamment dans ces tableaux, permettent de calculer le ratio réglementaire de couverture des AP/AE affectées au terme de l'exercice 2017, par les CP mandatés au cours de l'exercice. L'évolution de ce ratio entre 2010 et 2017 est retracée sur le graphique ci-après.

NB : il convient de préciser que la forte augmentation du ratio de couverture des AP constatée sur l'exercice 2017 est consécutive au vote et à l'affectation avant la fin de l'année d'une AP de 460 M€, liée au transfert de l'État à la Région Centre-Val de Loire des lignes ferroviaires TET (Trains d'équilibre du territoire), mais dont les premiers paiements n'interviendront qu'à partir de 2018.

Nombre d'années nécessaires au financement du stock d'AP et d'AE affectées

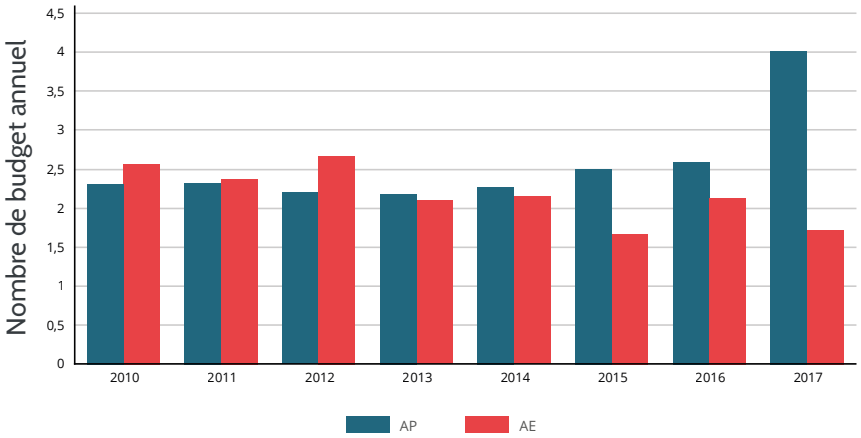

DES RESSOURCES FINANCIÈRES EN PROGRESSION POUR ACCOMPAGNER TRANSFERTS ET DÉPLOIEMENT DES COMPÉTENCES RÉGIONALES

Les ressources financières de la Région Centre-Val de Loire ont globalement progressé de près de 231 M€ (hors emprunt et réaménagement de la dette) au cours de l'année 2017 par rapport à l'exercice précédent (+24 %). En effet, concomitamment à la baisse des concours financiers de l'État et à un moindre recours à l'emprunt, plusieurs ressources régionales ont fortement progressé sous l'effet :

- du transfert de 25 points de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) des Départements à la Région dans le cadre du transfert des compétences « transports interurbain et scolaire » (+144 M€)

- de la montée en puissance des opérations financées par les fonds européens structurels et d'investissement (+53 M€)

- du dynamisme de l'assiette de la CVAE (+19 M€)

- de l'augmentation du tarif de la taxe régionale sur les certificats d'immatriculation et du dynamisme de son assiette (+17 M€)

Évolution des ressources régionales (2010-2017)

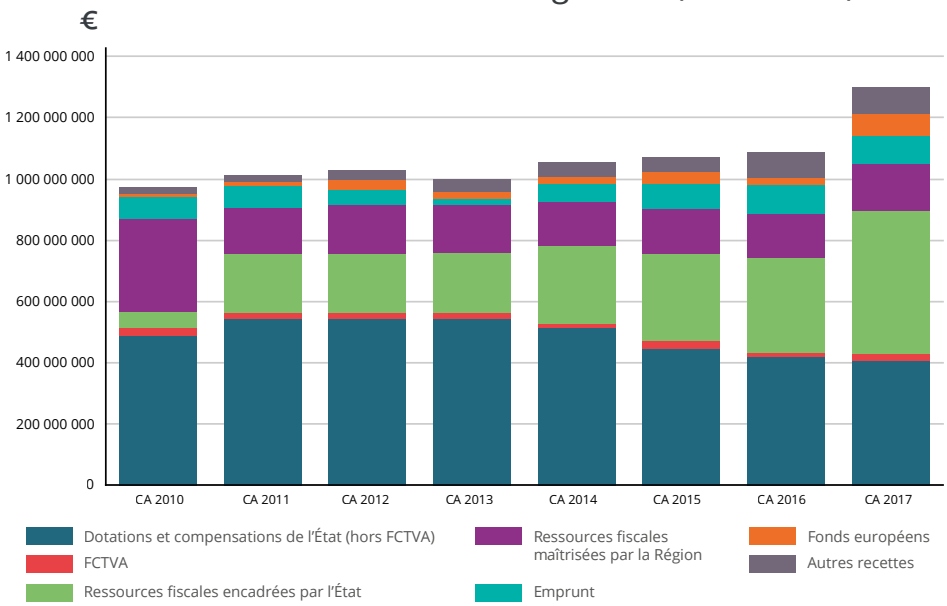

Répartition globale des ressources régionales 2017 (fonctionnement + investissement)

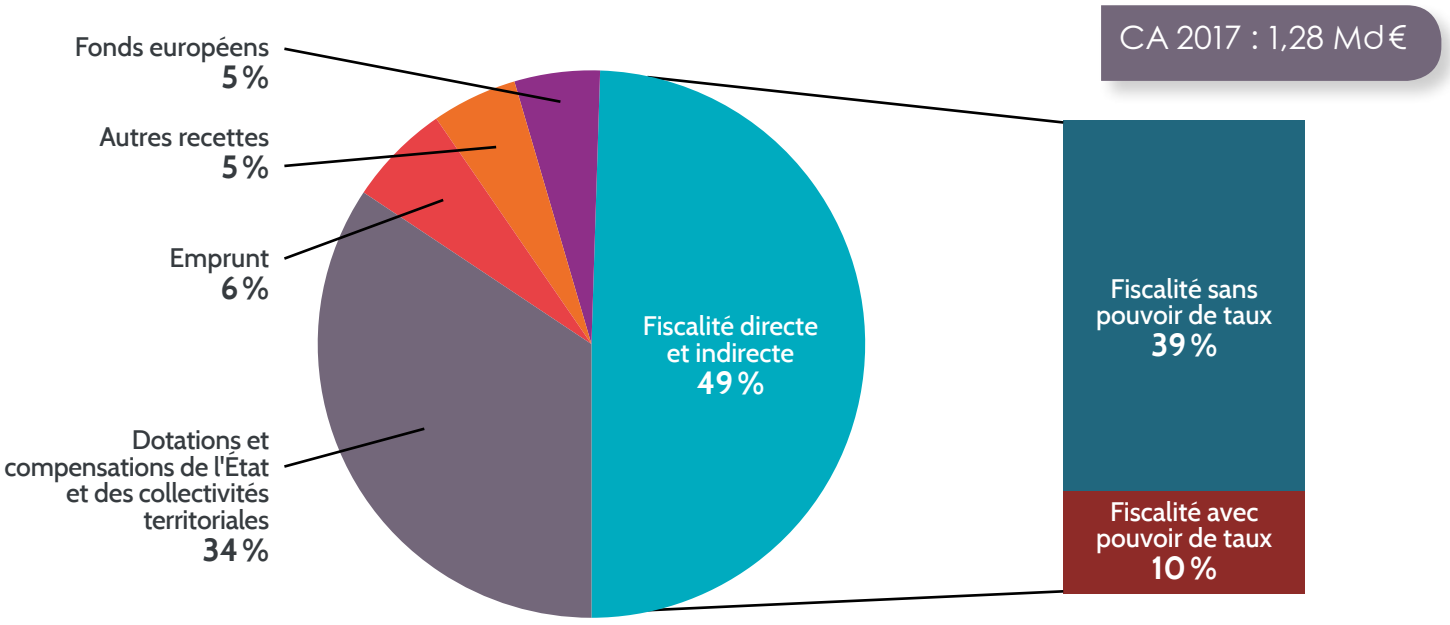

Ainsi, la recomposition des ressources régionales au profit des ressources fiscales s'est poursuivie au cours de l'exercice 2017. Les ressources fiscales représentent désormais près de 50 % de l'ensemble des ressources régionales (+14 points par rapport à 2010, dont +8 points par rapport à l'exercice précédent). À l'inverse, sous le double effet de la réduction des concours financiers de l'État (2013-2017) et de la substitution de certaines dotations par de nouvelles ressources fiscales, la part des dotations et compensations de l'État a reculé de près de 19 points sur la période de référence comprise entre 2010 et 2017 (31 %).

Cette évolution du profil des ressources régionales demeure sans effet sur l'autonomie fiscale de la Région Centre-Val de Loire dans la mesure où ces ressources demeurent encadrées par l'État, sans pouvoir de taux pour les Régions. En conséquence, même si la Région Centre-Val de Loire bénéficie du dynamisme des ressources fiscales encadrées par l'État, la part cumulée des ressources encadrées par l'État – comprenant dotations et ressources fiscales – représente désormais 71 % de l'ensemble des ressources régionales (+17 points sur la période 2010-2017, dont +4 points par rapport à l'exercice précédent).

Une autonomie financière en hausse sous l'effet du doublement du produit de la CVAE

En vertu du principe constitutionnel d'autonomie financière, les ressources fiscales – celles dont la loi autorise les Régions à fixer l'assiette, le taux ou le tarif – et les ressources propres – celles dont la loi détermine par collectivité le taux ou une part locale d'assiette – doivent représenter une part déterminante de l'ensemble de leurs ressources. Pour en juger, un seuil de référence a été défini en 2003 pour chaque catégorie de collectivités (41,7 % pour la strate régionale).

BLOC COMMUNAL	DÉPARTEMENT	RÉGION
60,8 %	58,6 %	41,7 %

En 2017, l'autonomie financière de la Région Centre-Val de Loire a progressé de 2,3 points (67,17 %), principalement sous l'effet du doublement du produit de la CVAE dans le cadre du transfert des compétences « transports interurbain et scolaire » (+ 163 M€) et de la progression du produit de la taxe régionale sur les certificats d'immatriculation consécutive à l'augmentation de son tarif et au dynamisme de son assiette (+ 17 M€).

Autonomies fiscale et financière (2010-2017)

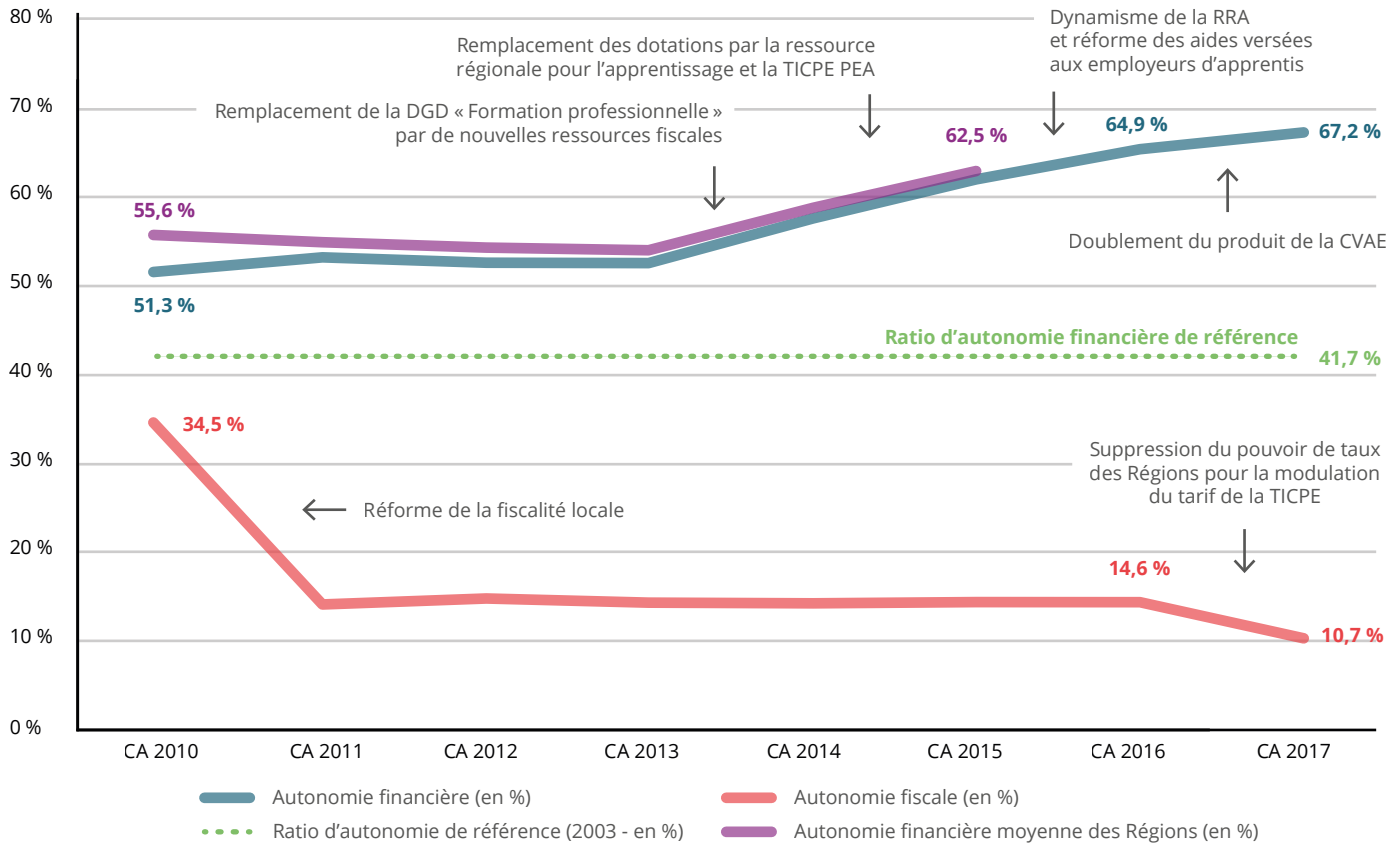

Le principe d'autonomie financière, qui comprend les ressources fiscales dont la Région ne maîtrise ni l'assiette ni le taux, se distingue de celui d'autonomie fiscale qui se définit comme la faculté pour les Régions à fixer le taux et l'assiette de tout ou partie de leurs ressources fiscales. Ainsi, en 2017, **l'autonomie fiscale de la Région Centre-Val de Loire a fortement reculé** (- 3,9 points) sous l'effet de la suppression de la faculté pour les Régions de moduler le tarif de la TICPE à compter du 1er janvier 2017, quoique compensée pour partie par la progression du produit de la taxe régionale sur les certificats d'immatriculation.

En résumé, la forte progression des ressources régionales ainsi que leur recomposition au profit d'un panier de ressources fiscales maîtrisées par l'État, résultent de quelques faits marquants en Région Centre-Val de Loire en 2017 :

Une poursuite de la baisse des dotations de l'État

- 21,6 M€
(1,7 % des ressources régionales)

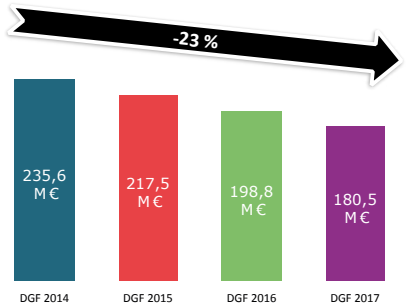

La baisse des dotations de l'État aux collectivités territoriales s'est poursuivie en 2017 avec la dotation globale de fonctionnement (- 18,3 M€) sous l'effet de la contribution des collectivités territoriales au redressement des comptes publics, la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (- 2,6 M€) et la dotation pour les transferts des compensations d'exonération de la fiscalité directe locale (- 0,7 M€) en raison de l'élargissement de l'assiette des « variables d'ajustement » des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales.

Un fonds de soutien « exceptionnel » en faveur du développement économique

7,3 M€
(0,6 % des ressources régionales)

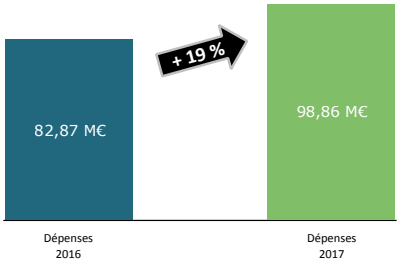

La Région Centre-Val de Loire bénéficie au titre de l'exercice 2017 du fonds de soutien transitoire en faveur du développement économique (16,5 M€). Celui-ci ayant été supprimé en loi de finances pour 2018, la Région ne le percevra qu'au titre des dépenses réalisées au cours de l'exercice 2017. Conformément aux dispositions prévues par l'État, le versement de son solde sera imputé sur l'exercice 2018.

Un produit de la CVAE doublé et particulièrement dynamique

+ 163,4 M€
(12,7 % des ressources régionales)

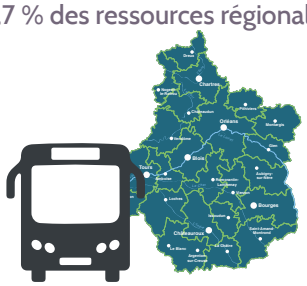

Le produit de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) a été multiplié par 2,13, notamment sous l'effet de l'attribution de 25 points supplémentaires de son produit aux Régions pour financer le transfert des compétences « transports scolaire et interurbain » (144,7 M€). Toutes choses égales par ailleurs, le produit de la CVAE apparaît comme particulièrement dynamique (+ 6,5 %) avec un gain induit de 18,7 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Une montée en puissance des programmes européens

+ 53,2 M€
(4,1 % des ressources régionales)

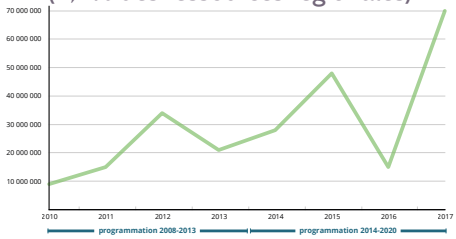

La forte progression des recettes liées à la gestion des fonds européens structurels et d'investissement doit être mise en perspective avec le déploiement des projets financés. Ainsi, les recettes perçues par la Région ont particulièrement progressé en section de fonctionnement (+ 45,2 M€) et principalement au titre du FEADER (+ 32,5 M€).

Un produit de la taxe sur les certificats d'immatriculation en hausse

+ 17,1 M€
(1,3 % des ressources régionales)

419 526 immatriculations

Le produit de la taxe régionale sur les certificats d'immatriculation a progressé sous l'effet de l'augmentation du tarif du cheval fiscal à compter du 1er janvier 2017 (49,80 €) et du dynamisme de l'assiette de la taxe (+ 2,3 %). Dans le même temps, les ressources assises sur la consommation de carburant sur le territoire régional sont restées stables (+ 0,6 %).

UNE DETTE OPTIMISÉE

Une bonne gestion financière confirmée par la notation de la Région Centre-Val de Loire

La notation financière vise à mesurer la capacité et la volonté d'une entité à honorer les échéances de sa dette en temps et en heure. L'échelle des notes compte trois catégories selon la qualité de crédit allant de « haute qualité » à « dette en défaut de paiement ».

Après une analyse du cadre institutionnel dans lequel évolue la Région et de son profil financier (lequel s'appuie notamment sur des critères de gouvernance et de gestion financière, de performances budgétaires, de situation d'endettement et de trésorerie), l'Agence de notation a produit trois notes en 2017.

La dernière note rendue en décembre dernier par l'agence Fitch Ratings reste inchangée soit en long terme « AA » et en court terme « F1+ », l'ensemble étant assorti d'une perspective stable. **La Région conserve donc sur 2017 la meilleure note qui puisse être attribuée à une collectivité compte tenu de la notation de l'État français.**

Une recherche constante d'optimisation des financements de la Région

Un positionnement de la dette sur des conditions bonifiées induisant au fil des exercices une charge de la dette optimisée.

De manière à réduire les frais financiers, la Région a toujours cherché à optimiser le positionnement de son encours de dette. Accompagnant la baisse des taux monétaires, l'encours a ainsi été, depuis 2013, repositionné en partie sur les index variables.

Sur l'année 2017, dans une optique de sécurisation, la Région s'est financée auprès de la BEI pour 80 M€ à taux fixe 1,237 % sur 20 ans. En incluant la dernière mobilisation, **le taux moyen de la dette** se positionne au 31/12/2017 à **1,39 %.**

Ces choix de la Région ont permis de faire baisser le taux moyen de la dette sur les sept derniers exercices, **le mandatement des intérêts ayant ainsi reculé de près de 35 %** et ce malgré l'intégration dans la dette réglementaire de l'encours relatif au contrat de performance énergétique en 2012.

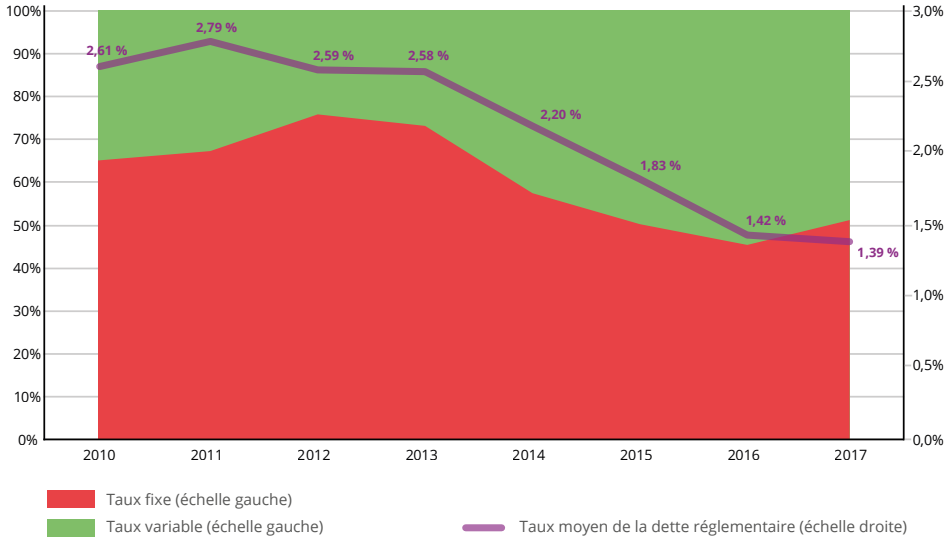

Une dette maîtrisée au service d'un l'effort d'investissement régional soutenu

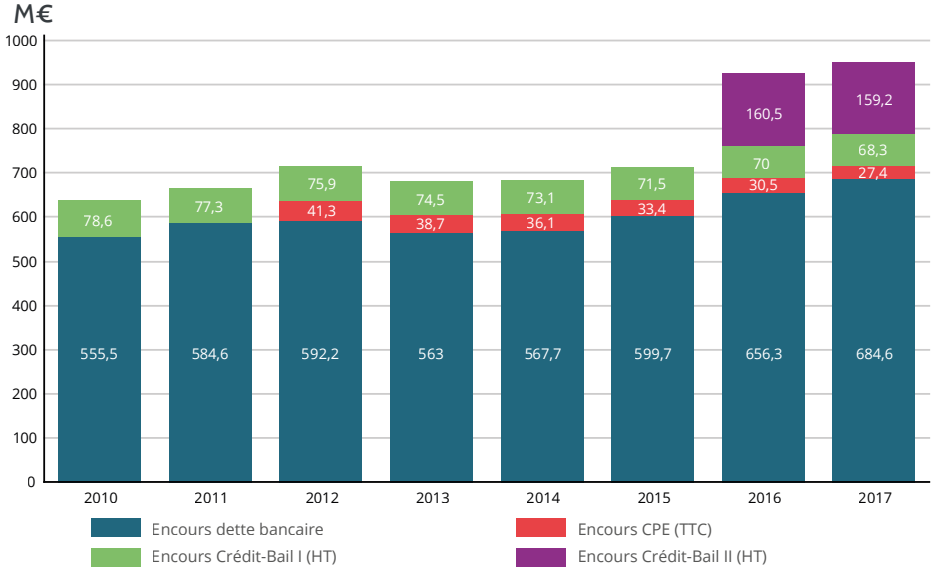

La dette « réglementaire » (dette amortissable + CPE) s'établit à 712 M€ au 31/12/2017. En agrégeant l'encours des crédits-baux, l'ensemble des engagements financiers de la Région se chiffre à 939,5 M€.

Depuis 2010, le solde net de l'encours de dette réglementaire (encours bancaire classique + CPE) a progressé en moyenne de 19,5 M€ par an, l'effort moyen d'investissement reste soutenu avec un montant de 315 M€ hors remboursement en capital de la dette.

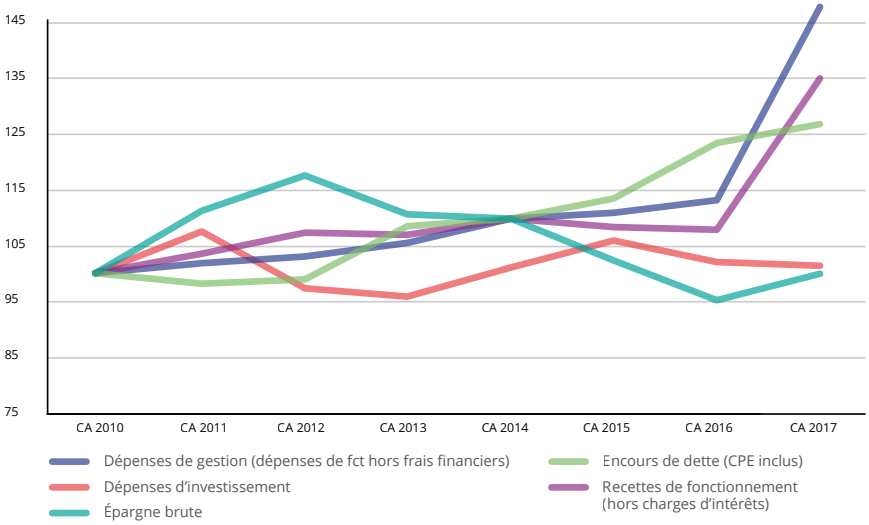

Compte tenu des transferts de compétences dans le cadre de la loi NOTRe, le profil de la section de fonctionnement a considérablement évolué par rapport à l'exercice 2016 tant en recettes qu'en dépenses. Sur l'année 2017, l'augmentation des dépenses de fonctionnement apparaît plus forte de 6 points que celle observée sur les recettes de cette section. La baisse des frais financiers à nouveau constatée sur 2017 (-1,5 M€) a également contribué à la reconstitution de l'épargne brute soit +11 M€ par rapport à 2016.

2017 : une optimisation de la trésorerie toujours portée par l'utilisation de billets de trésorerie

Portée par des conditions d'émission toujours optimales, la Région Centre-Val de Loire a utilisé tout au long de l'année 2017 les billets de trésorerie comme instruments principaux de gestion court terme, la mobilisation effective des lignes de trésorerie étant devenue marginale au fil des années.

Le volume globalement émis sur l'année 2017 est stable par rapport à 2016 avec 795 M€ mais le nombre d'émissions a quasiment doublé (23 en 2017 contre 12 en 2016). **L'économie globale cumulée depuis 2014, année de mise en place du programme, s'élève à plus de 2,1 M€ dont 1,6 M€ réalisés sur les deux dernières années** du fait d'émissions réalisées à taux négatifs (- 0,387 % en moyenne pour la seule année 2017).

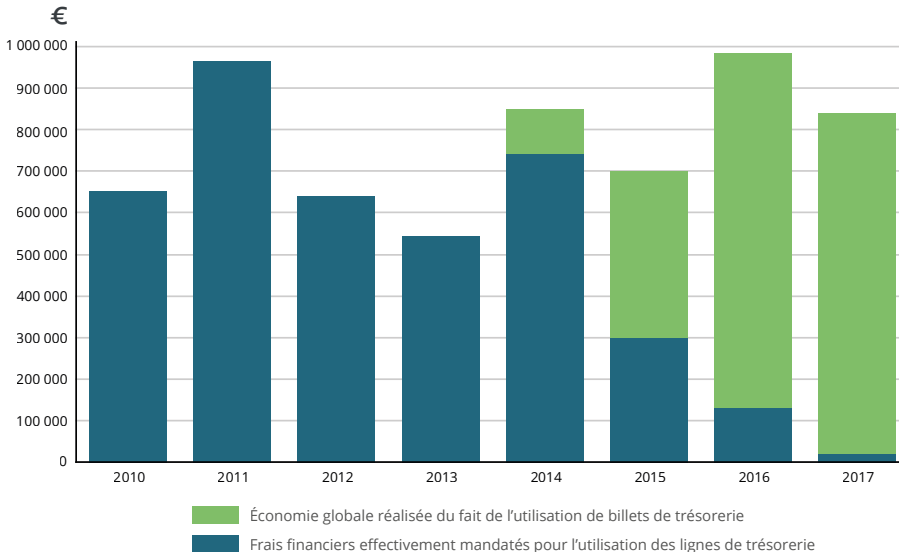

DES OBJECTIFS FINANCIERS MAINTENUS

Les soldes intermédiaires de gestion et le niveau d'épargne traduisent une gestion financière saine du budget, conforme aux objectifs redéfinis en 2017 :

Le taux d'épargne brute (épargne brute/recettes de fonctionnement) ressort à 18,9 % (objectif > à 15 %) contre 22,33 % en 2016. Ce ratio est tendanciellement à la baisse en raison de l'augmentation des dépenses de fonctionnement consécutive aux transferts de compétences.

Le taux d'autofinancement (épargne nette/dépenses d'investissement) est de 50,91 % pour 2017 (objectif > 35 %) contre 44,88 % en 2016.

La capacité de désendettement s'établit à 3,32 années d'épargne brute (objectif < à 5 ans) contre 3,38 années en 2016. Cet indicateur traduit le temps dont la Région aurait besoin pour rembourser sa dette globale (712 M€ avec CPE) si elle décidait d'y affecter l'intégralité de son épargne brute. Cet indicateur reste également plus favorable que pour la moyenne des Régions. Il est estimé à 4,47 ans pour 2016. (Source Banque Postale « les finances locales » janvier 2018).

Édité par la Région Centre-Val de Loire - juin 2018 - Réalisation : COMPARAVIA
Crédits photos : Région Centre-Val de Loire / Bernard GILET / Chanel KOEHL / DEVUP Centre-Val de Loire / Yannick PIROT / Yellow Window - Droits Réservés: Pixabay, iStock, Freepik.

Limite des bassins de vie du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région.

Conseil régional du Centre-Val de Loire

9 rue Saint-Pierre-Lentin
CS 94117
45041 Orléans Cedex 1

www.regioncentre-valdeloire.fr

Région Centre-Val de Loire